

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou de l'Etat-Uni, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de la Grande-Bretagne n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HÉROUX

Montréal, mardi 19 mars 1946

VOLUME XXXVII — No 65

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *BE1air 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: BE1air 3361

Rédaction: BE1air 2984

Gérant: BE1air 2239

L'Iran a porté une nouvelle plainte contre la Russie

Combien a coûté la dernière élection générale dans Québec

Montant officiel: \$508,141 — Un autre demi-million probable dépensé par les partis — Chiffres pour chaque comté — Ceux de Montréal ont coûté cher — Ce que nous révèle le livre des "Comptes publics"

Combien peut bien coûter une élection générale dans la province de Québec? Un demi-million, un million? Le dernier volume des Comptes publics apporte des données précises. Le livre gris annuel publié sous l'égide de l'Imprimeur du Roi donne des détails précieux sur le scrutin du 8 août 1944. Il s'en tient évidemment aux chiffres officiels, ceux qui relèvent du Trésor public. Il énumère en détail des dépenses officielles, réglementaires et autorisées. Les déboursés des caisses électorales n'entrent pas en compte.

Au seul chapitre des dépenses non cachées, le livre des Comptes publics avoue le chiffre total de \$508,141.66. Et cela pour honoraires et déboursés du président d'élection, du secrétaire d'élection, des présidents de scrutin, des secrétaires de scrutin, des énumérateurs, des réviseurs, des constables, loyers de bureaux de vote, listes des électeurs, allocations de parcours milliaires, impression des bulletins de votes, etc. Quarante-et-un comtés sont énumérés avec la somme de leurs frais électoraux. La démocratie ne fait pas valoir ses droits pour des prunes.

Il se trouve des districts plus dispendieux, on le présume, à cause de leur nombreuse population électorale. Ceux de Montréal ont coûté le plus cher à la province. Pourtant, certains comtés ruraux les suivent de près. Allons plutôt aux chiffres de l'imposant bouquin, authentiques, vérifiés et parafés par le seigneur A.-J. Dolbec, maître et roi, roi et maître des comptes publics de Sa Majesté en sa province du Québec.

Dépenses officielles pour l'élection de l'an de grâce 1944, la huitième journée du mois d'août, le dernier du règne de M. Godbout: nous suivons l'ordre alphabétique: Abitibi-Est, \$6,903.23; Abitibi-Ouest, \$3,884.26; Argenteuil, \$3,901.19; Arthabaska, \$4,316; Bagot, \$5,021.89; Beauce, \$7,278.09; Beauharnois, \$4,991.59; Bellechasse, \$3,612.15; Berthier, \$4,001.43; Bonaventure, \$6,208.67; Brome, \$2,247.70; Chambly, \$6,188.30; Champlain, \$5,078.08; Charlevoix-Saguenay, \$10,234.43; Châteauguay, \$2,390.33; Chicoutimi, \$12,237.34; Compton, \$3,899.61; Deux-Montagnes, \$2,871.40; Dorchester, \$4,850.74; Drummond, \$5,786.14; Frontenac, \$4,462.19; Gaspé-Nord, \$2,864.33; Gaspé-Sud, \$4,655.56; Gatineau, \$5,130.11; Hull, \$5,262.91; Huntingdon, \$2,301.12; Iberville, \$1,824.03; Iles-de-la-Madeleine, \$1,567.21; Joliette, \$4,974.56; Kamouraska, \$4,036.65; Labelle, \$4,073.54; Lac-Saint-Jean, \$3,428.34; L'Assomption, \$3,190.48; Lavolette, \$5,361.43; Lévis, \$6,077.29; Islet, \$3,416.96; Lotbinière, \$4,033.61; Maskinongé, \$2,942.03; Matane, \$4,992.44; Matapédia, \$4,281.08;

Mégantic, \$5,622.01; Missisquoi, \$3,361.51; Montcalm, \$3,462.27; Montmagny, \$3,311.88; Montmorency, \$3,068.35; Napierville-Laprairie, \$3,581.04; Nicolet, \$5,196.22; Papineau, \$5,854.78; Pontiac, \$3,644.83; Portneuf, \$6,561.15; Richelieu, \$4,322.91; Richmond, \$4,336.67; Rimouski, \$5,429.14; Rivière-du-Loup, \$5,070.20; Roberval, \$5,289.33; Rouville, \$2,674.39; Rouyn-Noranda, \$5,244.92; Saint-Hyacinthe, \$4,706.03; Saint-Jean, \$3,326.71; Saint-Maurice, \$6,022.93; Shefford, \$5,216; Sherbrooke, \$6,828.44; Stanstead, \$4,539.94; Témiscamingue, \$2,637.97; Témiscouata, \$3,435.84; Terrebonne, \$7,859.67; Trois-Rivières, \$5,386.31; Val-de-Fleurbaey, \$3,805.72; Verchères, \$2,433.40; Wolfe, \$2,670.58; Yamaska, \$2,654.81.

A dessein, nous avons brisé l'ordre alphabétique pour placer à part et servir de parallèle le coût officiel des frais électoraux du dernier scrutin général dans les comtés urbains de Montréal et de Québec. L'électorat citadin, par suite de son agglomération, obère plus lourdement la caisse publique; on navigue dans les \$12,000 pour chacun des fiefs électoraux montréalais.

Voyons les chiffres fournis par le livre gouvernemental, alias Comptes publics: Maisonneuve, \$11,805.09; Jeanne-Mance, \$11,937.76; Laurier, \$10,303.96; Mercier, \$11,427.33; Notre-Dame-de-Grâce, \$10,529.38; Outremont, \$9,962.33; Sainte-Anne, \$10,148.33; Saint-Henri, \$9,704.45; Saint-Jacques, \$10,483.59; Saint-Louis, \$10,411.52; Sainte-Marie, \$11,149.63; Verdun, \$8,839.55; Westmount-Saint-George, \$8,980.50; LaVal, \$13,020.19; Jacques-Cartier, \$8,975.

En regard, on verra que les comtés de la capitale sont plus économes: Québec-Comté, \$6,740.30; Québec-Centre, \$5,298.40; Québec-Est, \$7,894.50; Québec-Ouest, \$4,137.99; Saint-Sauveur, \$6,056.03. Consolation, ou compensation: la province s'est dédommée par la somme de \$28,400. Voici comment: elle a confisqué les dépôts de 142 candidats trop prospectueux, ou 200 heures dollars chadus et inattendus, qui sont entrés dans les coffres de M. Onésime Gagnon, aux droits de la Couronne.

Ce dédommagement de \$28,400 représente une goutte d'eau dans l'océan des déboursés officiels occasionnés par la dernière grande consultation populaire: \$508,141.66.

On peut vraisemblablement ajouter à ce demi-million officiel et avoué un autre demi-million sorti de la poche des partis en présence. On arrive facilement au million de dollars déversés au titre votation en l'An électoral 1944. N'est-ce pas énorme et de nature à inspirer une salutaire réforme?

19-III-46

Louis ROBILLARD

Le renseignement relègue au second plan les accords financiers anglo-canadiens

M. Fred Rose occupe son siège sans incident — Le récit de M. King qui fait remonter l'affaire d'espionnage en septembre dernier — M. Bracken craint l'annexion aux Etats-Unis

(par Pierre Vigeant)

Ottawa, 19-III-46. — Le gouvernement King n'aurait pu trouver de meilleure diversion pour faire oublier les largesses inraisonnables qu'il vient de consentir à l'Angleterre et pour faire ratifier par la douce entente financière de six mars que l'affaire de l'espionnage qui continue de retenir toute l'attention dans les colonnes des journaux et dans les conversations. Les cadeaux à l'Angleterre — prêts à fonds perdus et annulations de dettes — ont été du genre de l'habitude qui a dominé le débat sur l'adresse puisqu'ils constituent la principale pièce de législation annoncée par le gouvernement dans le discours du trône. L'adresse l'avaient entendu ainsi, mais ils avaient consacré la majeure partie de leurs discours à démentir le prêt de \$125,000,000, intérêt que le gouvernement a su entretenir autour de l'affaire de l'espionnage en dosant savamment les révélations à fait complètement défer le débat. Le chef de l'opposition, M. Bracken, a fait un grand discours de deux heures selon la forme traditionnelle, mais le premier ministre a pu se contenter d'une réponse de quinze minutes pour consacrer ensuite une heure et demie à raconter la sensationnelle histoire de l'espionnage. M. Goldwell, le chef de la C. C. F., a consacré lui aussi une partie de son discours à l'espionnage. Les galeries étaient remplies à craquer, mais les gens n'étaient pas tant accourus pour entendre les discours des chefs de parti que pour voir si le député communiste de Montréal-Cartier, M. Fred Rose, l'un des accusés, serait expulsé de la Chambre ou dénoncé publiquement. L'affaire de l'espionnage, qui serait banale dans un pays plus habitué que le Canada au militarisme, exerce une fascination

beaucoup plus grande sur les imaginations que les ententes financières avec l'Angleterre dont chaque citoyen canadien devra pourtant solder une partie des frais en payant l'impôt sur le revenu et en acceptant de nouveaux rationnements. Ceux qui s'étaient rendus à la Chambre dans l'espoir d'assister à quelque incident dramatique ont été déçus. Le député de Montréal-Cartier, M. Fred Rose, a occupé son siège tranquillement comme à l'ordinaire et ses collègues se sont abstenus de toute manifestation. M. Goldwell est le seul qui ait fait allusion en passant au cas de M. Rose. La séance a débuté par l'expédition des affaires de routine, notamment le vote en première lecture du projet de loi du premier ministre qui a pour but de créer un ministère distinct des Affaires extérieures.

M. John Bracken

M. John Bracken a tenté un grand effort comme chef de l'opposition en prononçant un discours de deux heures, où il a abordé tous les aspects de la politique canadienne et en mettant une grande énergie dans le débat. Il a démontré une fois de plus qu'il n'a pas ce qu'il faut pour faire un chef d'opposition vraiment redoutable. Les Québécois auxquels on a présenté le chef conservateur comme un épouvantail au cours de la dernière élection auraient été bien surpris de constater que les attaques de ce brave homme ne sont jamais bien dangereuses pour le gouvernement dont il partage d'ailleurs les vues sur la plupart des grandes questions.

Le chef de l'opposition a présenté une motion de défiance qui reproche au gouvernement d'avoir négligé de pourvoir aux besoins des anciens combattants et des ouvriers, d'assurer des logements au Canada et d'exercer une fascination

(suite à la dernière page)

La liberté religieuse et le "schisme" des Uniates

L'été passera dans une sorte de lutte éperdue, jusqu'à l'automne météorologique, alors que les gamins viendront dérober les pommes avec une sauvage allégresse.

Ainsi les beaux rêves de mars s'en seront allés en demi-succès, puis en défilations, comme la vie elle-même flamboyante aux vingt ans, et déjà grise aux gens d'âge mûr. Mais quand reviendra l'hiver, la ménagère recommencera le rêve de son jardin.

19-III-46

ROUK

Bloc-notes

Bon sens municipal

The Printed Word, périodique mensuel d'une maison de publicité de Toronto et de Montréal, signale un fait digne de mention de la part de la ville de Guelph, province d'Ontario. Alors que tant de Boards of Trade, de Chambres de Commerce sont constamment à la recherche de grandes industries à établir dans leurs villes respectives, que ces villes-là elles-mêmes ne demandent pas mieux que d'attirer de ces industries, qu'elles sont même prêtes à leur accorder des avantages de fiscalité pour se les concilier, la ville de Guelph annonce qu'elle ne tient pas plus que cela à voir s'établir chez elle une industrie de l'automobile. Le président de la Commission industrielle de la ville de Guelph fait même la déclaration suivante: Si nous invitons une industrie d'aussi grandes dimensions que celle-là, c'est en même temps une invitation à des troubles ouvriers. Ce que nous désirons, c'est toute une troupe de petites industries.

Bel exemple de modération et de bon sens.

Pareille déclaration, lit-on dans "Printed Word", paraîtra une hérésie dans l'estime de ces promoteurs locaux et pleins d'enthousiasme qui considèrent que le progrès est une bonne chose en elle-même, sans tenir compte de sa direction ou de ses résultats; mais ceux qui croient qu'une ville idéale doit être autre chose qu'un endroit où l'on gagne sa vie trouveront qu'il y a beaucoup de bon sens dans l'attitude de Guelph. Ces gens-là considèrent en

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

En marge de la mission anglaise qui doit partir pour négocier sur le futur état politique de l'Inde, la revue America note qu'elle devra affronter une tâche difficile: les diatribes contre l'occupation anglaise, le problème sécessionniste des Indiens mahométans du Pakistan, les demandes d'indépendance de Gandhi et Nehru, les réclamations des princes hindous qui veulent garder leurs privilèges, et celles des groupes démocrates qui n'en veulent pas. Et elle conclut: "Le seul élément d'union dans l'Inde se révèle dans le cri qui s'élève formidablement dans toute l'Asie: "Dehors l'étranger!"

Mais cela n'affecte pas les Soviétiques asiatiques autant qu'Européens, telle la chauve-souris de la fable, tour à tour oiseau ou rat, suivant le besoin du moment.

Un correspondant d'Europe annonce qu'on traine où vont les choses, l'Allemagne sera en majorité communiste avant longtemps. Elle sera démocrate, mais à la russe. Grande amélioration sur le nazisme!

Et l'Allemagne communiste qui remplacera ce pays comme barrière contre l'Asie!

Le ministre fédéral du Travail dit qu'il y a présentement 263,000 chômeurs, mais que la situation s'améliore beaucoup. Et il en donne cette preuve édifiante: savoir qu'au mois de février, le nombre des chômeurs aura augmenté de 30,000, alors qu'en janvier il avait augmenté de 47,000. C'est une consolation comme une autre!

19-III-46

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Il y a bien des gens qui ne trouvent pas la fin, mais plutôt le changement de leur misère, dans les richesses qu'ils ont acquises. Je ne m'en étonne pas, car le défaut ne vient pas des choses, mais des personnes. Il n'importe pas que vous couchiez un malade dans un lit d'or ou de bois, car sa maladie le suivra partout; ainsi il est indifférent qu'un esprit malsain soit parmi les richesses ou dans la pauvreté, puisque son mal demeurera toujours attaché à la personne. SENEQUE

L'Espagne accuse les Etats-Unis d'avoir voulu envahir son territoire en 1944 — L'histoire diplomatique en U.R.S.S.

L'Iran a porté une nouvelle plainte devant le Conseil de Sécurité contre la Russie, pour la présence des troupes soviétiques sur son territoire. Le premier secrétaire de l'ambassade iranienne à Washington a dit aux journalistes que l'ambassadeur, M. Ala, a remis sa plainte hier soir à M. Lie, secrétaire général de l'O.N.U., qui est actuellement à Washington.

Ce qui se passe dans le nord de l'Iran devient plus enveloppé de mystère à mesure que les Soviétiques imposent dans ce territoire leur censure ordinaire. On rapporte que Londres et Washington s'opposent à toute négociation entre Moscou et Téhéran au sujet de concession de pétrole tant que les troupes russes seront dans le pays, et que l'Iran aurait pris la même attitude.

La période actuelle ressemble à celle qui a précédé la Grande Guerre II, non seulement parce qu'on parle encore d'un conflit international, mais aussi par les propagandes qui s'affrontent et se contredisent. En 1939, Hitler prétendait travailler pour le bien de l'humanité, et notamment le bien de l'Europe en contenant la menace communiste, tandis que les démocrates d'Occident le dénonçaient avec raison pour son racisme.

Aujourd'hui l'Occident dirige sa propagande contre Moscou, et il est certain que les accusations de dictature, de tyrannie et d'agression sont richement méritées par les Soviétiques, non seulement ni même surtout à propos du cas particulièrement clair de l'Iran, mais pour des griefs qui sont légion. Il ne faut pas croire que cette campagne ébranle les dirigeants de Moscou; au contraire ils ripostent de la même façon.

Un groupe d'écrivains soviétiques publie aujourd'hui une nouvelle "Histoire de la Diplomatie" où les auteurs affirment que les Etats capitalistes ont souvent violé les termes de leurs traités, tandis que l'U.R.S.S. respecte les siens. On lit dans cet ouvrage des passages comme celui-ci: "Le principe de l'inviolabilité des traités internationaux est l'une des règles fondamentales du droit international, mais l'histoire des Etats capitalistes révèle que ce principe est loin d'être toujours observé. L'exemple le plus fameux et le plus révoltant d'un traité international fut l'attaque traître de l'Union soviétique par l'Allemagne. A l'encontre de ces Etats qui considèrent les traités comme des "chiffons de papier", l'U.R.S.S. remplit avec constance ses obligations internationales et dénonce fermement les infractions arbitraires unilatérales des traités conclus."

Sans doute, dans le domaine des relations entre pays, comme sur maints autres terrains, les Etats capitalistes ne sont pas irréprochables, loin de là, et c'est justement leurs abus internes et externes, leurs ambitions, le machiavélisme et la vanité de trop de leurs dirigeants, qui compromettent et neutralisent les beaux côtés de la démocratie; c'est de là par exemple que vient pour une bonne part le succès des communistes, car la partie négative de leurs harangues, celle qui dénonce les abus des pays capitalistes, n'est malheureusement pas sans fondement. Mais le communisme soviétique commet encore plus d'abus que les autres régimes; la censure ne les cache pas toujours, et si l'affirmation que l'U.R.S.S. respecte ses traités peut être formulée sérieusement à Moscou, elle ne convaincra pas beaucoup de gens à l'extérieur.

L'ESPAGNE ET LES ETATS-UNIS

Madrid vient de répondre au Livre Blanc de Washington, et porte des accusations susceptibles de placer les juges de Nuremberg dans une position embarrassante. Les Etats-Unis reprochaient au régime Franco d'avoir collaboré avec l'Axe. Le gouvernement espagnol riposte en révélant que Washington a fait de l'espionnage dans l'Afrique du Nord espagnole en 1943, et a, au début de 1944, soumis aux autres gouvernements alliés un plan pour l'invasion de la péninsule ibérique. Madrid affirme que le général Franco a rejeté toutes les demandes de coopération de l'Axe et que la conduite de l'Espagne envers les Etats-Unis pendant la guerre et l'après-guerre a toujours été irréprochable.

Quant au projet d'invasion attribué aux Etats-Unis, le document dit qu'il a été préparé par le général Strong, et soumis aux Alliés par l'entremise du chef de l'information secrète, M. W.-J. Donovan; en même temps la presse étatsunienne a commencé une campagne contre l'Espagne pour préparer l'opinion du pays, puis cette campagne s'est éteinte après le rejet du projet par les Alliés.

Au sujet des accusations portées par Washington, le ministère des Affaires étrangères de Madrid formule cinq objections: 1o. La publication de ces documents sans le consentement du gouvernement espagnol n'est pas conforme à la courtoisie diplomatique; 2o. Les faits révélés étaient connus depuis longtemps et cependant Washington n'avait pas formulé de plaintes; 3o. Les passages cités ont été isolés de leur contexte; 4o. seulement 2 des 15 documents invoqués sont de la période pendant laquelle les Etats-Unis étaient belligérants; 5o. huit des 15 documents ont été rédigés par des diplomates allemands, et sont tendancieux. Madrid cite aussi plusieurs cas où l'Espagne a pris des attitudes bienveillantes à l'égard des Alliés.

Le gouvernement de Washington va se trouver sur la défensive, et s'il ne prouve pas qu'il a jamais proposé le projet d'invasion qu'on lui reproche, le prestige étatsunien en subira un dur coup. Comment les juris-

tes qui représentent les Etats-Unis à Nuremberg pourront-ils reprocher aux chefs nazis d'avoir violé la neutralité de tant de pays? Si pour raison militaire Washington était prêt à envahir l'Espagne neutre, pourquoi la même raison n'aurait-elle pas justifié Berlin d'en faire autant? L'attaque des pays neutres par l'Allemagne était condamnable, mais le projet imputé aux Etats-Unis l'était tout autant. La réponse de Washington sera attendue avec grand intérêt.

Déjà pendant la guerre la "cause" alliée comportait maints accords aux grands principes promulgués solennellement, mais à mesure que sont dévoilés les accords secrets, les compromis et négociations, elle s'avère de moins en moins conforme à l'idéal des belles proclamations et des promesses d'un âge d'or. En Allemagne les autorités d'occupation dans la zone britannique craignent d'avoir des difficultés dès que les Allemands pourront consacrer leur énergie à autre chose qu'à la poursuite du pain quotidien.

C'était à prévoir et l'on ne peut pas blâmer les Allemands s'ils refusent de croire que la victoire alliée a beaucoup amélioré la situation internationale. La politique de reddition sans conditions et la destruction qu'elle entraîne ne pouvaient soulever en Allemagne, même chez les adversaires les plus résolus de l'hitlérisme, qu'une réprobation bien méritée. La victoire n'a pas encore un an que les vainqueurs s'accusent mutuellement des abus qu'ils s'accordaient hier à reprocher à l'ennemi; Russes et Anglais se traitent réciproquement d'hitlériens. On ne peut pas demander aux Allemands d'être beaucoup mieux disposés, après les massacres inutiles de la dernière phase de la guerre, les désordres et les excès de l'occupation surtout dans la zone soviétique, les procès où ces vainqueurs prétendent condamner les vaincus au nom de la justice.

LE SCHISME

La Congrégation pour l'Eglise orientale a publié hier une déclaration où elle accuse les autorités soviétiques d'avoir imposé une dénonciation fautive et invalide, par les Uniates d'Europe orientale, des liens qui les unissent à Rome depuis trois siècles et demi; elle dit que la rupture annoncée avec tant de déploiement par Moscou est le fait d'un petit nombre de prêtres renégats.

"Par l'expression "Eglise de l'Ukraine occidentale", dit la congrégation vaticane, on veut probablement désigner les trois diocèses catholiques de rite oriental de Galicie: Lwow, Przemyśl et Stanislawow. En ce cas, il faut se rappeler que les évêques de ces diocèses et leurs auxiliaires respectifs ont été soit déportés, soit emprisonnés, tandis qu'une grande partie des membres du clergé ont été placés dans une situation qui les empêche d'exercer leur ministère."

Un dignitaire de la Congrégation a dit aux journalistes: Il n'y a personne qui n'ait été emprisonné dans ces régions, de sorte que ce qu'on fait les Russes ne peut pas être valide. Le Pape Pie XII avait dans son encyclique du 19 janvier dénoncé la persécution des catholiques ruthènes par les autorités soviétiques; le Souverain Pontife signalait les tentatives en vue de provoquer une rupture de ces catholiques avec le Vatican, et notamment les accusations portées contre les catholiques d'être des ennemis de l'Etat.

A Londres, les associations polonaises qui représentent l'est de la Pologne ont lancé un appel au monde catholique; elles aussi dénoncent la persécution des Soviétiques contre leurs concitoyens et coreligionnaires. Ce document donne des détails sur les exactions des Russes et révèle que sur plus de 2,600 prêtres uniates, seulement 42 se sont prononcés en faveur du schisme. Il signale aussi le fait que les Russes insistent pour que le gouvernement de Varsovie déporte vers la partie du pays annexée à la Russie les catholiques uniates qui se trouvent à l'ouest de la nouvelle frontière, et que plusieurs milliers de personnes ont déjà été ainsi exilées.

Ces associations polonaises révèlent aussi d'autres tactiques du gouvernement pro-soviétique de Varsovie contre les catholiques polonais. A travers tout le pays, sous le prétexte commode de l'échange des populations, les catholiques sont chassés de leurs foyers par milliers, privés de leurs biens et déportés dans des régions éloignées, vers l'est ou vers l'ouest. Cette protestation signale le fait que S. E. Mgr Jalbrzykowski, archevêque de Cracovie, qui fut interné par les Allemands, a été expulsé de son diocèse, de même que S. E. Mgr Bukbara, évêque de Pinsk; les institutions et les activités catholiques sont paralysées.

Ces persécutions frappent des catholiques et ce facteur les rend peut-être moins sensibles aux chefs d'Etats protestants. Des gens qui croient que toutes les religions sont bonnes et se valent, et qui ont même affirmé ce principe d'hérésie dans la nouvelle constitution imposée au Japon, ne voient peut-être pas une bien grande tragédie dans le fait que 3,000,000 de catholiques romains passeraient au schisme. La nouvelle attitude bienveillante de Moscou envers l'Eglise officielle russe peut donner le change à quelqu'un qui tient beaucoup à se convaincre que nos alliés soviétiques sont respectueux des grandes libertés. Mais la violence exercée par eux contre les catholiques uniates, notamment contre leurs chefs ecclésiastiques, suffit pour prouver à tout esprit sincère que cette persécution est une violation des droits de la personne humaine, et une infraction aux principes proclamés à San-Francisco tout aussi grave que l'occupation militaire d'une province iranienne.

Paul SAURIOL

29-III-46

Assemblée des médecins du nord

L'Association des médecins du nord de Montréal, tiendra sa séance régulière au Cercle Universitaire, sous les auspices de la maison Ayerst, McKenna et Harrison, le 20 mars, mercredi, à 9 h. du soir.

Avis de décès

ARCHAMBAULT. — A Magog, le 18 mars 1946, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Antoinette Archambault née Girard (Josephine).

DAZE. — A Montréal, le 15 mars 1946, à l'âge de 76 ans, est décédé le docteur Rodolphe Daze, époux de Hermine Forget.

LALUMIERE. — A St-Hubert, le 17 mars, à l'âge de 64 ans, est décédé Albert Lalumière, fils d'Emery Lalumière et d'Elmire Piette.

Nécrologie

BRADSHAW. — A Verdun, le 17, à 61 ans, Mme veuve Johnny Bradshaw, née Pamela Montpetit, 789 Osborne.

DAZE. — A Montréal, le 15, à 76 ans, Dr Rodolphe Daze, époux d'Hermine Forget.

DE FRANCESCO. — A Montréal, le 17, à 66 ans, Mme Antonio de Francesco, née Antoinette Ross, 1068 Chateaubriand.

DINELLE. — A Chamby-Bassin, le 16, à 68 ans, Mme veuve Elzéar Dinelle, née Lucienne Dubé.

GRAILLON. — A Montréal, le 17, à 39 ans, Emile Grailion, fils de Jean-Marie Grailion et d'Allice Michaud.

DOOLEY. — A Montréal, le 18, à 80 ans, M. Vincent, épouse de Wm. Dooley.

DOUBLET. — A Montréal, le 17, Mme Wilfrid Doublet, née Ernestine Frappier, 429 E. Dandré.

DURAND. — Aux Trois-Rivières, le 15, à 71 ans, Mme Victor Durand, née Amanda Lailhor.

DUSSAULT. — A Verdun, le 17, à 73 ans, M. Jules Dussault, née Séraphine Lalumière.

ELIOTT. — A Montréal, le 15, à 57 ans, Mme veuve Donat Elliott, née Rosa Poirier, 1031 Brébeuf.

ELIOTT. — A Montréal, le 17, à 70 ans, M. Emile Elliott, époux de feu Adèle Gauthier, 781 Boirel, N.D.C.

GAUTHIER. — A Montréal, le 16, à 93 ans, M. André Gauthier, époux d'Ernestine Gauthier, 4150 Parc La Fontaine.

HOCK. — A Montréal, le 17, à 31 ans, M. Raymond Hock, 1000 Alma, Paquin.

LALUMIERE. — A St-Hubert, le 17, à 64 ans, M. Albert Lalumière, fils de feu Emery Lalumière et de feu Elmire Piette.

LAMARCHE. — A Montréal, le 17, M. Louis Lamoignon, née Elizabeth Cartier.

LANDRY. — A Montréal, le 17, à 59 ans, M. André Landry, époux de Florence Major, 101 Bourget.

LANDRY. — A Montréal, le 18, à 21 ans, M. René Landry, fils d'Alexandre Landry et de Nellie Lapiere.

LAPLANTE. — A Dorval, le 16, à 62 ans, M. Aimé Laplante, fils de feu Octave Laplante et de feu Sarah Lassonde, 49 St-Joseph, Dorval.

LAURIN. — A Montréal, le 18, à 46 ans, M. René Laurin, époux de Florida Dubreuil.

MONTPETIT. — A Montréal, le 17, à 52 ans, M. François d'Assise Montpetit, époux de Raymond.

POIRIER. — A Montréal, le 17, M. Louis Poirier, née Adeline Maréchal, 1031 Brébeuf.

SCHNEEL. — A Montréal, le 16, à 84 ans, M. veuve Jean Schneel, née Julienne Hancher.

SIMARD-LECAULT. — A Montréal, le 16, à 37 ans, Philomène Sigouin, épouse en 2es noces de Joseph Simard, en 2es noces de Léonard, 6330 Denonville.

TETREAU. — A Chamby-Bassin, le 17, à 66 ans, Mme veuve Élisabeth Tétréau, née Déla Fortin.

THOUIN. — A Ste-Lucie, le 17, à 83 ans, Israël Thouin, époux de Marie-Anne Morin.

Imprimés de deuil

NECROLOGES REMEMBRANCES Imprimés à graver. Prix et spécimens sur demande. L'imprimerie Populaire Limitée, 430 Notre-Dame est, Montréal. Tél. 381-3361

CALENDRIER

30 jours MARS 31 jours. Demain: MERCREDI 20 MARS 1946. S. CUTHBERT, évêque et confesseur. Lever du soleil, 6 h. 04. Couché du soleil, 6 h. 12. Lever de la lune, 3 h. 15. Couché de la lune, 7 h. 44.

Nouvelle Lune, le 3, à 1 h. 01 m. du soir. Premier Quartier, le 10, à 7 h. 03 m. du soir. Pleine Lune, le 17, à 2 h. 11 m. du soir. Dernier Quartier, le 23, à 5 h. 17 m. du soir.

Calendar grid for MARS 1946 with days of the week and dates.

De tous les journaux en vente au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'imprimerie populaire à responsabilité limitée. Directeur-proprétaire: Georges Pelletier. Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press ou à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le D. V. publie. Tout droit de reproduction des dépêches parvenues au "Devoir" sont également réservés. Autorisée comme envoi postal de la classe des journaux. C. G. P. Postes-Canada.

Faits divers

Vol audacieux de \$2,000 dans une Caisse Populaire

Neuf personnes dans l'établissement au moment de l'attentat — Une autre victime de la tempête du 14 février dernier — Quatre victimes hier dans des accidents

La Caisse populaire Sainte-Cécile, 208, rue DeCastelnau, entre de Gaspé et l'avenue Henri-Julien, a été la scène et la victime d'un autre audacieux vol de plus de \$2,000.

L'attentat a été commis en plein jour, c'est-à-dire vers 2 h. 40 hier après-midi, au moment où il y avait neuf personnes dans l'établissement, dont cinq employés. Trois bandits, dont deux étaient armés de revolvers automatiques, ont fait irruption dans cet établissement bancaire et sous la menace de leurs armes ont tenu en respect le gérant, M. Emmanuel Cadieux, 7556, rue Drolet, le comptable, M. Maurice Benoit, le caissier, M. F. Giroux, et deux autres employés, Mlle Allard et M. Tardif, ainsi qu'un client qui était dans le bureau du gérant. L'un des bandits se tenait à la porte pour prévenir toute surprise. Il a même laissé entrer trois autres clients pour les mettre en respect à l'intérieur. Un autre des voleurs a tenté mais en vain d'ouvrir le coffre-fort. N'y parvenant pas, il s'est emparé des liasses de billets qui se trouvaient dans la cage du caissier.

Les trois bandits ont ensuite pris la fuite en rejoignant un quatrième complice qui les attendait dans une automobile prête à démarrer. L'escouade préposée aux vols à main armée sous la direction du capitaine-detective Wilfrid Bourdon, de la Sûreté municipale, poursuit actuellement d'actives recherches dans cette affaire.

Attentat dans la rue

M. Thomas Poirier, de Beauharnois, a été victime de quatre voleurs hier soir, alors qu'il passait rue St-Jacques, près de la rue Desrivères. Les jeunes bandits armés l'ont soulagé d'une somme de \$86 sans trop le molester. Toutefois, M. Poirier a pu fournir de bons renseignements sur ses agresseurs à l'escouade préposée aux vols à main armée de la Sûreté municipale.

Glacière incendiée

La glacière Duceppe & Frères, marchands de glace, à Longue-Pointe, a subi de lourds dommages causés par un violent incendie hier soir.

Le feu, de cause inconnue, a débuté vers 7 h., et à l'arrivée du chef de district Bourdon les flammes envahirent toute la glacière située rue De Boucherville, près de la rue Lecour, atteignant une hauteur de près de 50 pieds. On a été obligé d'utiliser les échelles Magyrs à cause de la hauteur de cet immeuble.

L'assistant-directeur Anselme Fillion, le chef mécanicien Séguin et son assistant, le lieutenant A. Plaisance, se sont rendus sur les lieux pour diriger les manoeuvres. Après 90 minutes de travail ardu les flammes étaient sous contrôle et les pompiers ont dû demeurer sur les lieux toute la soirée pour prévenir tout danger.

Morts en prison

Deux morts subites se sont produites au cours de la journée d'hier à la prison commune du district de Montréal, à Bordeaux. Il s'agit de John Gedeon, alias Hunter, 32 ans, 723, avenue Coloniale, sur qui pesaient diverses accusations, notamment celle d'avoir conspiré avec 4 autres présumés complices dans le but de commettre un vol avec violence, et de Fred O'Brien, âgé de 31 ans, 619, rue de la Ferme, aussi infortuné de causes inconnues. Les cadavres ont été transportés à la morgue.

Quatre noyés

Quatre hommes se sont noyés dans le lac à Ste-Lucie, le 14 février dernier. Les victimes sont: Howard Linn, 20 ans; Clarence Auld, 20 ans; Georges Auld, 19 ans; et son frère, Gerald, 20 ans.

On dit que l'embarcation était trop lourdement chargée. Elle transportait des provisions pour les résidents de l'île Wolfe et les caux du lac étaient encombrés de glace flottante et immergées.

Autre victime

Tout le monde se rappelle la tempête du 14 février dernier qui a balayé la métropole faisant cinq victimes dont quatre blessés et un mort. On a enregistré hier un deuxième décès attribuable à cette bourrasque. Il s'agit de Mlle Marquerite Grieve, 72 ans, 1740 ouest, rue Dorchester, employée au journal The Star depuis cinquante ans. Elle avait été blessée lorsqu'une façade temporaire a été emportée par le vent en face de 751, rue Saint-Pierre, un peu au nord de la rue des Fortifications.

Mlle Grieve avait été transportée à l'hôpital Saint-Luc où, depuis, les médecins de cette institution ont tenté mais en vain de lui conserver la vie. Le cadavre a été transporté à la morgue.

Accidents de la rue

Quatre accidents de la rue ont fait autant de victimes au cours de la journée d'hier. Pour la troisième fois en une semaine un chauffeur a fait des siennes. Cette fois-ci, l'accident s'est produit à la Pointe Saint-Charles, vers 8 h., hier soir.

La victime est M. Coleman Doherty, 45 ans, 1677, rue Mullins qui, au moment où il traversait la chaussée en face du no 1417 rue Wellington, a été heurté par une automobile qui filait à une vive allure et a

disparu en direction de Verdun. Des passants se sont portés au secours de M. Doherty qui gisait inanimé. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Luc. Le blessé souffre d'une fracture du crâne et d'autres lésions.

On soulignait à la Sûreté municipale hier soir, que trop d'automobilistes conduisent leurs voitures de façon désordonnée sans se soucier des piétons.

A peu près à la même heure, deux autres personnes ont été victimes d'accidents de la rue. Alors qu'elle traversait la chaussée, boulevard St-Laurent, vis-à-vis la rue Cuthbert, Mme Rena Weiss, âgée de 39 ans, demeurant au no 3773, rue Saint-Urbain, a été heurtée par un taxi. Le conducteur du véhicule, M. Moses Suser, 29 ans, 5243, rue Clarke, a arrêté son taxi pour secourir la victime. Elle a été transportée à l'hôpital Royal-Victoria.

Un homme a été heurté par un tramway, rue Bleury, un peu au sud de Sainte-Catherine. Il s'agit de M. Leo Bogue, âgé d'une quarantaine d'années, demeurant rue Jeanne-Mance.

M. Roger Bélanger, 19 ans, 1894 rue Plessis, a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, vers cinq heures, hier après-midi, souffrant de légères blessures subies dans un accident survenu en face du no 119 ouest, rue Craig. M. Bélanger a été heurté par un camion en traversant la chaussée. Après pansement à l'hôpital il a pu retourner chez lui.

Trucs mis à jour

La Gendarmerie royale du Canada a mis à jour hier deux trucs différents de contrebande. Dans le premier cas il s'agit de l'entrée illégale aux Etats-Unis, de Grecs récemment arrivés au Canada. Un marin de cette nationalité, déserteur depuis quatre ans, s'occupait depuis le moment de sa désertion de bons bénéfices.

L'inculpé se chargeait de faire venir au Canada un nombre indéterminé de ses compatriotes et ensuite leur faisait passer la frontière moyennant considération monétaire.

Le prévenu, qui comparaitra incessamment devant les cours de juridiction pénale, avait déserté son navire il y a quatre ans. Appréhendé peu après il attendait d'être envoyé à Saint-Jean, N.-B., lorsqu'il a réussi à s'enfuir de nouveau pour revenir à Montréal et y prendre femme. Il a alors ouvert un commerce et s'occupait de plus de la contrebande de ses compatriotes. La police fédérale ouvrira une enquête sur la façon dont procédaient cette contrebande.

Dans le deuxième cas il s'agit de vente illégale de graines de semence à nos voisins du Sud. Cinquante-cinq tonnes de graines de semence et quatre camions appartenant à des fermiers du comté de Missisquoi ont été saisis en fin de semaine par la Gendarmerie royale. Six fermiers qui se seraient présentement détenus se seraient livrés au commerce illégal de graines de semence avec d'autres fermiers des Etats-Unis. Ils seront traduits sous peu devant les tribunaux.

A la prison

Roger Ménard et Roger Rollin, dont l'adresse n'apparaît pas au dossier, ont admis leur culpabilité, hier après-midi, devant le juge T. A. Fontaine, sous l'accusation d'avoir volé, le 17 mars, une auto, propriété de M. Robert Clouton, d'une valeur d'environ \$400. Ils sont également accusés d'avoir gardé en possession l'auto précitée. Ils ont été condamnés sous ces deux chefs d'accusation à un an de prison chacun.

A l'examen volontaire

Le juge René Thérberge a cité,

hier matin, Harry Lerner, 45 ans, 5653, rue St-Urbain, à subir son examen volontaire, fixé au 29 courant. Il est accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mme Elsie Salisbury, survenue dans une collision d'auto avec un tramway dans la nuit du 24 au 25 juillet dernier. La victime est morte peu après l'accident à l'hôpital St-Luc et un médecin de l'institution a déclaré à l'enquête préliminaire qu'elle avait succombé à une hémorragie méningée et à une fracture du crâne.

Feux d'herbes

Le printemps hâtit à ses avances mais il a aussi ses dangers. Il s'agit ici des "feux d'herbes" allumés par les enfants ou même les personnes insouciantes qui jettent leurs bouts de cigarettes ou leurs allumettes non éteintes sur le bord des routes sans prendre garde au danger.

Hier les pompiers de l'ouest de la métropole ont dû aller éteindre sept incendies de ce genre. Ces feux ne sont peut-être pas dangereux quand ils sont contrôlés, mais à plusieurs reprises par le passé ils ont été l'objet de conflagration. C'est pourquoi le chef de district C. Ouellette a lancé un appel à la population et surtout aux parents leur demandant de surveiller les enfants afin de prévenir ces genres d'incendies.

Le procès du Dr Petiot

Paris, 19 (A.P.) — Le Dr Marcel Petiot, que la presse française compare au légendaire Barbe-Bleue, a commencé sa lutte pour la vie hier, en affirmant que les 63 personnes qu'on l'accuse d'avoir tuées étaient des "traîtres" qui avaient été exécutés par un groupe de la résistance, auquel il appartenait.

Le médecin, homme noir de courte taille, et au regard perçant, a écouté d'un air pensif les accusations portées contre lui dans le palais de justice, étroitement gardé, accusant vouloir que sa "maison" ait été une véritable manufacture de meurtres. L'Etat déclare que, des personnes tuées, seulement 27 ont été définitivement identifiées et qu'aucun indice prouve que ces victimes étaient des collaborateurs.

Accusé de meurtre

Brisbane, 19 (C.P.) — George Ernest Cowan, 24 ans, fermier, a comparu, en cour de police hier, sous l'accusation de meurtre du Dr James Carson Taylor, 31 ans, de Toronto, tué le 19 février dernier. Le Dr Taylor se rendait à Melbourne pour aller prendre son poste de professeur à l'Université de Melbourne, lorsque le navire est arrêté à Brisbane le 13 février.

Il a été assassiné alors qu'il prenait l'air, marchant sur une route qui longe le port. Il serait tombé un moment donné au milieu d'une embuscade et aurait reçu des blessures à la tête qui ont entraîné sa mort six jours plus tard. Le détective J. J. Mahoney de la sûreté de Brisbane, a affirmé hier que Cowan avait admis le 15 février avoir frappé le Dr Taylor à la tête, à deux reprises, le soir du 13.

Actives recherches

Hamilton, Ont., 19 (C.P.) — La police provinciale poursuit activement ses recherches pour identifier le torse d'un homme qui a été trouvé près de Hamilton, samedi dernier. Il est certain qu'il s'agit d'un meurtre et les médecins légistes affirment qu'il a été commis au cours des deux dernières semaines. Actuellement l'on tente de retracer les noms de toutes les personnes disparues depuis quelque temps pour les identifier.

L'on croit qu'il s'agirait d'un dénommé Bocco Peri, qui s'était lui-même surnommé le roi des contrebandiers et qui est disparu depuis deux ans. Toutefois, la police a en mains plusieurs noms de personnes disparues depuis un an ou deux.

La ville d'Oka-sur-le-Lac

Québec, 19 (D.N.C.) — Par un bill de M. Duplessis adopté à l'Assemblée législative, l'administration de la ville d'Oka sur le Lac sera modifiée. Depuis le 29 mai 1942, en vertu de la loi existante, ce territoire, appartenant à la province et qui faisait autrefois partie du domaine des Sulpiciens, a été administré par les fiduciaires aux biens commerciaux de Saint-Sulpice.

Madame Elliott rencontre nos mouvements de jeunesse

Hier soir, le comité diocésain d'action catholique recevait à dîner, au club Canadien, Mme Walter Elliott, présidente d'un vaste groupement d'associations de jeunes, s'occupant de la formation de la jeunesse de quatorze à vingt ans, en Angleterre.

Parmi les personnes présentes, on remarquait Mgr Albert Valois, P. A., V.G., directeur diocésain d'action catholique, M. le chanoine Laurent Morin, directeur national d'action catholique, Me Eugène Simard, et Mme Willie Major, respectivement président et présidente du comité diocésain d'action catholique, le Dr J.-A. Vidal, président national d'A.C. et tous les membres du comité diocésain d'A.C.

A l'issue du repas, Mme Major présenta l'invitée à l'assistance, et Mlle Hélène Larose, présidente diocésaine de la J.I.C.F., donna une brillante synthèse de l'oeuvre entreprise par les mouvements spécialisés; elle expliqua le fonctionnement de chaque mouvement de jeunesse et montra comment, grâce à des réunions et à des services de toutes sortes, les dirigeants assurent la formation des membres et procurent à la jeunesse de leur milieu les moyens de parvenir à une vie plus saine et en même temps conforme à la doctrine du Christ.

M. Simard expliqua comment les adultes ont appliqué la même formule; il démontra de plus que tout est parfaitement coordonné par le comité diocésain d'A.C. qui organise actuellement deux grandes campagnes: l'une pour l'organisation des loisirs et l'autre pour la lutte contre l'immoralité.

Mme Elliott, appelée à adresser la parole, remercia les deux conférenciers de leur exposé clair et complet; elle se dit enchantée de la visite qu'elle avait faite, au cours de l'après-midi, dans les différents centres centraux des mouvements et elle donna un court aperçu de ce qui se fait actuellement en Angleterre.

L'Etat, selon Mme Elliott, collabore beaucoup pour aider la jeunesse à s'organiser, il est prêt à se rendre aux demandes qu'on lui fait et afin d'assurer la formation des chefs, il fournit de généreux subsides sans enlever à chaque groupement son autonomie et sa liberté d'agir. La guerre a compliqué la situation, mais on a traversé avec succès ces années difficiles; les chefs de groupe descendaient dans les abris souterrains et, afin de relever le moral des jeunes, s'occupaient de les amuser et de les instruire; en 1939, on n'atteignait que 30% de la jeunesse et en 1944, on est monté au delà de 72%. Les loisirs organisés ont un appel au volontariat et c'est ainsi qu'on fait acquiescer les sens des responsabilités. Le but qu'on se proposait était avant tout de rendre service à la communauté.

M. Valois, en prenant la parole, félicita Mme Elliott du beau travail accompli et l'encouragea à poursuivre son oeuvre sociale pour le plus grand bien de ses concitoyens.

Ces fiduciaires pouvaient se faire remplacer comme membres du conseil municipal par des personnes de leur choix. De plus, ces conseillers pouvaient se désigner eux-mêmes leurs remplaçants.

Par la nouvelle loi, cette ville, créée afin d'établir un centre de villégiature, sera administrée ainsi: jusqu'au mois de juillet 1948, le conseil municipal d'Oka sur le Lac sera composé des fiduciaires aux biens commerciaux de Saint-Sulpice désignés par le gouvernement et de deux contribuables domiciliés dans une municipalité adjacente, dans le comté des Deux-Montagnes, et que le gouvernement désignera.

Advertisement for PHARMACIE MONTREAL featuring 'BANDES HERNIAIRES' and 'Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL'.

46 grèves dans le Québec en 12 mois

Québec, 19 (C.P.) — Une étude préliminaire du rapport de 1945 du ministère provincial du Travail, tel que présenté la semaine dernière à l'Assemblée législative par le ministre du Travail, M. Antonio Barrette, démontre qu'il y a eu 46 grèves dans la province entre le 1er avril 1944 et le 31 mars 1945.

Six de ces grèves étaient sous la juridiction provinciale. L'arrêt du travail concernait 12,381 employés qui perdirent 60,851 jours de travail. Seize de ces grèves ont été réglées en faveur des travailleurs, neuf en faveur des employeurs, et les 22 autres ne sont pas encore solutionnées.

La Commission du salaire minimum a émis 31 ordonnances en faveur des employés qui n'étaient pas protégés par des contrats d'entente collective.

Histoire des Sciences et de leurs Applications

par LOUIS BOURGOIN. Volume de 325 pages. Orné de 9 figures, de 10 portraits à l'encre et de 2 photographies. Au comptoir: \$1.50. Par la poste: \$1.60. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

Retraite

Spécialement organisée pour VOYAGEURS DE COMMERCE à la maison QUEBEC, Joliette, P.Q. du jeudi soir 11 avril au dimanche 1. Appeler en fin de semaine I.-M. PEPIN - DU, 8274.

Advertisement for 'Nouvelles de travail' with the text 'Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT'.

Advertisement for 'UN MESSAGE AUX VETERANS' with the text 'VOULEZ-VOUS UN METIER PLUS REMUNERATEUR? ECOUTEZ POUR PLUS DE DETAILS LE PROGRAMME "ON VEUT SAVOIR" DIFFUSE A RADIO CANADA, LE DIMANCHE 24 MARS A MIDI.'

Un message aux employeurs

ENTRAINEMENT SUR PLACE. LES HOMMES ET FEMMES LICENCIES DES FORCES ARMEES SOLLICITENT L'OPPORTUNITE DE S'ENTRAINER A VOTRE GENRE DE TRAVAIL. Patrons de grandes ou de petites entreprises, pourvoyez à vos besoins futurs de main-d'oeuvre en entraînant immédiatement des vétérans selon vos propres méthodes.

Le Gouvernement peut vous aider en payant une partie des rémunérations de ces futurs ouvriers.

-- Vous y gagnez à aider un vétéran --

Pour information, veuillez communiquer avec: L'AIDE A LA JEUNESSE. Chambre 201, 132 ouest rue St-Jacques, Mtl. Tél. MA. 6101.

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT. Ministère fédéral du Travail. Humphrey Mitchell, A. MacNamara, Ministre du Travail, Sous-ministre.

La reine Elisabeth visite l'université Kaki



La Reine Elisabeth a rendu visite dernièrement à l'université Kaki, qui donne des cours aux soldats Canadiens qui attendent d'être rapatriés. Nous voyons ici Sa Majesté causant avec le soldat Gilles Lajoie de Québec.

Advertisement for 'Fa Patrie Fleuriste' with the text 'ACHETEZ VOS FLEURS ICI Fa Patrie Fleuriste. 188 est. STE-CATHERINE. Ecoutez le jeudi C.H.L.P. le 12 h 15 12 h 30. PL. 1785-1787'.

Table with subscription rates for Canada and International regions.

LE DEVOIR

Maximum and minimum weather forecast details.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

L'encombrement de la circulation: un problème continu

Remèdes proposés par le président de la compagnie des tramways, M. R.-N. Watt — Elargissement des rues, autostrades et métro

Quels que soient les projets entrepris pour trouver une solution à l'encombrement de la circulation à Montréal, il est à espérer que l'on saura accorder une juste considération aux droits indiscutables des voyageurs de tramways...

Telles étaient quelques opinions émises, aujourd'hui, devant un club de Montréal, par M. R.-N. Watt, président de la Compagnie des Tramways de Montréal...

Analysant à fond le problème de l'encombrement de la circulation à Montréal, ses causes et les divers remèdes proposés, M. Watt déclara que l'encombrement de la circulation ne constituait pas un nouveau problème, mais qu'il devenait de plus en plus épineux et qu'il sera bientôt si grave qu'il pourra devenir un désastre pour la communauté.

Trop d'automobiles

L'encombrement de la circulation date, dans la majeure partie des cas, de l'usage sur une haute échelle des automobiles ordinaires. Je crois que l'on a commis un erreur en tentant de résoudre le problème en mettant à la disposition de la masse du public des moyens nécessaires pour parcourir en automobiles le chemin qui sépare leur foyer de leur travail...

M. Watt divise ensuite en cinq catégories ceux qui se servent de la chaussée: le piéton, le camionneur, l'automobiliste, le chauffeur de taxi et le voyageur de tramway. Tous ont le même désir de déplacement, mais le seul qui soit intéressé à l'usage de la chaussée pour se déplacer, alors que les autres, par conséquent le même intérêt, en possèdent d'autres.

Éliminer le stationnement

Une fois que l'on établit que certaines rues sont requises pour le déplacement de la circulation, ces rues ne devraient pas être obstruées par le stationnement des véhicules, car le jour est déjà loin où les grandes villes pouvaient se payer le luxe de voir leurs rues obstruées par des véhicules en stationnement.

L'élimination du stationnement, continue M. Watt, double la capacité de la chaussée, sans qu'il soit nécessaire de dépenser le moindre sou. Cette mesure peut être mise en vigueur au cours de la nuit et ne demande aucune dépense de capital.

L'élargissement des artères: autostrades

Tandis que les améliorations de l'élargissement des rues fournissent une capacité supplémentaire de chaussée, il a été démontré qu'elles n'affectent en rien les conditions de la circulation en général. Il y aura toujours le même encombrement de piétons, d'automobiles, de camions, de taxis, de tramways et d'autobus.

Les larges voies de chaussée suffisantes pour six voies de circulation (trois dans chaque direction) ont prouvé leur efficacité. Les tentatives d'augmenter la capacité de la circulation en construisant des rues à huit ou dix voies ont été dispendieuses, inefficaces et dangereuses.

Passant en revue les avantages des autostrades, M. Watt déclara: "Les autostrades ont des limites bien définies comme moyens de permettre à un grand nombre d'automobilistes de sortir ou d'entrer dans les districts commerciaux encombrés. A mon avis, les autostrades construites dans la banlieue des villes sont utiles pour conduire les automobilistes au bas de la ville, mais ils sont dispendieux en proportion des services qu'ils rendent et demanderaient la reconstruction d'une importante partie du centre de la ville."

Le vrai remède: un métro

C'est alors que le conférencier parla de la construction d'un métro dans lequel la vitesse est plus que le double de celle qui peut être obtenue sur des voies de communications de surface.

Traitant du métro au point de vue valeurs à la propriété, M. Watt déclara qu'un autre facteur n'a eu une influence aussi grande sur la stabilisation de la valeur immobilière et du développement de la ville, que la fixation des routes de transport public, particulièrement celles opérées dans les métros.

Les Législatures provinciales

Principes créditistes mis en pratique en Alberta — Le gouvernement C.C.F. de la Saskatchewan préconise un plan d'assurance-santé, avec l'appui du pouvoir central

La Chambre provinciale de l'Alberta a été saisie aujourd'hui d'un projet de loi du gouvernement de Crédit social destiné à équilibrer le pouvoir d'achat de la population et le coût de la vie et à assurer une équitable distribution des marchandises.

La mesure, "une loi respectant les droits des citoyens de l'Alberta", a été passée en première lecture. Revenant aux premiers principes du Crédit social, ce projet de loi permettrait au bureau des commissaires de crédit d'émettre certaines ordonnances sur les marchandises et les services sous forme monétaire ou de dépôts de crédits garantis par les richesses de la province. La validité de ce projet de loi sera soumise à l'étude de la Cour suprême de l'Alberta avant sa proclamation, a déclaré le premier ministre, M. Manning.

En Colombie canadienne

La Législature de la Colombie canadienne, M. Harold Winch, chef de l'opposition C.C.F. a déclaré que toutes les propositions, connues jusqu'ici, de la conférence provinciale-fédérale signifiaient une perte pour la province. On ne peut demander à la province d'accepter un rendement moindre "parce qu'il signifierait automatiquement que les services du gouvernement seraient moins adéquats que ceux dont la population jouirait si elle imposait sa propre forme de taxation d'après les anciens taux."

En Saskatchewan

A Regina, le premier ministre de la Saskatchewan, M. T.-C. Douglas, a dit à la Chambre qu'il avait confiance que la conférence fédérale-provinciale apporterait un plan d'assurance-santé avec le concours du gouvernement fédéral. Il a révélé que la loi provinciale, prévoyant une somme maximum de \$5 pour chaque citoyen de la Saskatchewan et \$30 pour chaque famille pour un hôpital provincial et un service de diagnostic, avait été formée en prévision d'un plan fédéral. Mais, s'il n'y a pas de plan fédéral, la loi provinciale pourra quand même agir seule.

Le chef de l'opposition libérale, M. W. J. Patterson, qui a ouvert le débat sur le budget de la province, a accusé le gouvernement C.C.F. de vouloir augmenter les taxes de \$20,000,000. Il a dit qu'un budget de \$50,000,000 était énorme pour une province de 85,000 habitants.

En Ontario

La Chambre ontarienne terminera aujourd'hui le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône afin de pouvoir commencer l'étude du budget mercredi. Un député C.C.F., M. George Harvie, a attaqué le gouvernement progressiste-conservateur pour ce qu'il appelle un "laissez-faire" vis-à-vis des mines et des forêts.

En Nouvelle-Ecosse

La Chambre de la Nouvelle-Ecosse continue le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Le premier ministre Macdonald a déclaré que le gouvernement était responsable de l'établissement d'une formule qui permettrait au citoyen de travailler en dehors de sa destination. C'est pour cette raison que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a décidé d'aider financièrement les industries de base de la province, les pêcheries, l'industrie forestière et l'agriculture. Le gouvernement projette aussi la construction de nouvelles routes, l'extension du pouvoir électrique et l'amélioration du système éducatif.

A Charlottetown, le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard présentera son budget aujourd'hui.

Problèmes locaux avant ceux d'Europe

Québec, 19 (D.N.C.) — La Chambre de commerce de Québec, considérant qu'il est "plus important de régler nos problèmes locaux et nationaux que ceux des pays d'Europe", demande à M. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, de prendre une "action immédiate" sur les travaux d'après-guerre projetés par la cité de Québec, afin de remédier au chômage dans notre région.

C'est là la teneur d'une lettre que la Chambre adressera au ministre de la Justice et dont lecture a été donnée hier soir, par M. J.-E. Lebeuf, président de la Chambre de commerce, au cours d'une assemblée tenue à l'hôtel Victoria.

"Vendeur de messes" appréhendé

La police provinciale a enfin mis la main sur un "vendeur de messes" qui était recherché depuis plusieurs mois.

L'inculpé, F.-D. Deboisvert, 349, ave Prime-Rose, Ottawa, parcourait la province en tous sens, vendant des messes aux malades, leur promettant leur guérison dans 15 jours et 3 jours d'avis. A chacun il demandait un reçu affirmant que si la personne n'était pas guérie, il rembourserait le montant versé. Il exigeait des sommes différentes, tout dépendamment selon la nature de la maladie. Deboisvert était aussi connu sous plusieurs autres noms. Il comparait tout probablement cet après-midi.

Pour l'assemblée des conseillers

Ils auront à résoudre le problème du taxi et à remplacer M. Honoré Parent

Il est à peu près certain que le conseil municipal sera convoqué le 27 mars prochain, conformément à la promesse faite aux conseillers par M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, à la fin de la séance sur le budget.

Les conseillers, semble-t-il, auront encore beaucoup de pain sur la planche, et l'on prévoit que certains items donneront lieu à des débats d'envergure.

Deux questions principales seront débattues: celle du taxi et celle du remplacement du directeur des services, M. Honoré Parent, C.R., qui vient de démissionner après 22 années passées au service de la ville.

Le comité exécutif a déjà annoncé qu'il est à mettre la dernière main à son rapport sur le taxi et qu'il fera préparer un projet de règlement qui, espère-t-il, mettra un peu d'ordre dans le fonctionnement du service de taxis.

Les permis seront-ils limités? On incline de plus en plus à croire que non, car le comité exécutif se serait rendu au désir majoritaire des conseillers à ce propos.

Le taxi, ont dit plusieurs conseillers, doit être traité comme les autres commerces de la ville de Montréal, dont le nombre n'est pas limité.

Le comité exécutif, apprend-on de sources dignes de foi, avait d'abord l'intention d'émettre de 300 à 400 permis supplémentaires pour répondre aux besoins nouveaux, mais il est probable qu'il reviendra sur le sujet et proposera de permettre à tout citoyen de faire du taxi pourvu qu'il remplisse les conditions du règlement.

On dit cependant que les conditions seront beaucoup plus strictes, surtout quant aux assurances et à l'entretien des voitures servant à faire du taxi.

Par ce qui est du successeur de M. Parent, le comité exécutif a annoncé qu'il ne fera aucune suggestion.

De grandes fêtes au sacre de S. E. Mgr Roy

Les Trois-Rivières, 19 (D.N.C.) — De grandes fêtes auront lieu aux Trois-Rivières les 20 avril et 1er mai, à l'occasion de l'Intronisation et du sacre de notre nouvel évêque, Son Exc. Mgr Maurice Roy.

L'intronisation aura lieu le 30 avril au soir, un mardi. Le lendemain matin, Mgr Roy sera sacré évêque par Son Em. le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, lequel sera assisté de LL. Eux. NN. SS. Albini Lafortune, évêque de Nicolet, et Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe. Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, prononcera le sermon de circonstance.

Cinq cents convives, au bas mot, y seront invités. Le conseil a pris cette décision, hier soir, après avoir lu un rapport du maire Arthur Rousseau.

Etat financier de l'assurance-chômage

Ottawa, 19 (D.N.C.) — Le comité consultatif de l'assurance-chômage dans son rapport annuel de 1945 au ministre du Travail, sur l'état financier de la caisse d'assurance-chômage, considère que la caisse "suffira à répondre aux besoins possibles". C'est ce que déclare aujourd'hui M. Humphrey Mitchell.

Le comité n'est pas toutefois prêt à dire que la caisse est excessive de toute façon ou qu'on a fait une provision excessive pour l'avenir. Il prévoit que les versements des prestations pour les premiers mois de 1946 seront d'environ \$4,500,000 par mois. En janvier, les déboursés se sont de fait, chiffrés par \$4,493,789.30.

A ce niveau, souligne le comité, le revenu total de la caisse suffit à répondre à tous les déboursés, la caisse s'en ressentira.

En 1945 le total brut des prestations acquittées a augmenté chaque mois depuis le jour V-E et a accusé une hausse particulière durant les trois derniers mois de l'année. En 1945, le versement des prestations s'est totalisé à \$14,461,475.71 contre \$3,265,707.07 en 1944. Le revenu total de 1945 était de \$8,047,728.48 contre \$2,773,893.97 en 1944.

"Hold-up" dans une pharmacie

Un autre pharmacien a été victime des bandits hier soir vers 8 h. 25. M. Marcel Poitras, pharmacien, à 1201 rue Bélanger, était dans son établissement avec son commis M. René Blouin et deux clients, Mlle Tina Hallis, 6997 rue de Normandie, et M. Bill Kuschieg, 6764 rue Molson, lorsque deux individus armés de revolvers automatiques y sont entrés. Ils ont ordonné aux occupants de se coucher par terre et tandis que l'un couvrait les vitres d'un tir de fusils, l'autre vidait le tiroir-caisse qui contenait \$100, puis il a ordonné ensuite au propriétaire et au commis de lui remettre leur argent. Sous la menace ceux-ci se sont exécutés et M. Poitras a remis son porte-monnaie contenant un billet américain de \$5 et la somme de \$150, tandis que M. Blouin remettait son porte-monnaie contenant \$30. Les bandits ont ensuite pris la fuite dans une direction inconnue.

La Commission des ambulances

Elle n'a pas réussi à tenir une seule séance — Elle se dissolva de demain

La Commission spéciale que le Conseil municipal a nommée le 18 février dernier pour étudier les moyens d'améliorer le service d'ambulances à Montréal, mourra de "vieillesse" demain... sans avoir rien de nouveau à communiquer au Conseil et à la population montréalaise.

Conformément aux dispositions de la Charte, cette commission a été nommée pour une période de 30 jours. A la fin de cette période elle doit faire rapport au Conseil ou au Comité exécutif et se dissoudre ensuite.

C'est demain soir que prend fin cette période de 30 jours et la Commission des ambulances n'a pas encore tenu une seule séance. On a bien tenté il y a quelques jours de tenir une assemblée, mais elle a dû être contremandée faute de quorum.

M. Dave Rochon, membre de la commission, et principal propagandiste d'un meilleur service d'ambulances, a déclaré ce matin qu'il demandera au greffier de la ville de convoquer les membres de la commission pour demain.

Il a toutefois admis qu'il sera trop tard pour faire du travail sérieux.

"Nous pourrions tout au plus, dit-il, nommer notre président, remplir les trois vacances qui existent actuellement au sein de la commission et demander au Comité exécutif de mettre un item sur l'agenda de la prochaine séance du Conseil à l'effet de prolonger de 30 jours la vie de la commission.

M. Rochon a souligné que cette commission a été sérieusement handicapée par la démission de trois de ses membres, sur un total de huit. Comme le quorum est de quatre il suffit de deux absences pour rendre toute séance impossible.

Si l'on peut continuer notre travail pendant 30 autres jours, a dit M. Rochon, je suis certain que nous serons en mesure de présenter un rapport au Comité exécutif.

Imposantes cérémonies à l'Oratoire

La fête de saint Joseph — Messe pontificale célébrée par S. E. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal

De grandes cérémonies se sont déroulées ce matin et hier soir, à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, pour marquer la célébration de la fête de saint Joseph. A 10 heures, cet avant-midi, une messe pontificale a été célébrée par S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. Mgr Ira Bourassa, curé de la cathédrale de Sherbrooke, a prononcé le sermon de circonstance. Une dernière messe a été célébrée après cette messe pontificale.

Au cours de l'après-midi, M. l'abbé Alfred Tremblay, vicaire à St-Césaire de Rouville, prononcera le sermon à l'office de 3 heures. Ce soir, selon une tradition qui remonte à plusieurs années, la cérémonie de clôture a été confiée au Collège Jean-de-Brébeuf. Le R. P. Hauser, S.J., prononcera le sermon.

Pèlerinage nocturne

La nuit dernière, des milliers de pèlerins se sont rendus au sanctuaire de la montagne, où une messe a été célébrée à minuit. Le R. P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur du Collège Saint-Laurent, a présidé aux prières de la soirée. Des messes se sont ensuite succédées jusqu'au matin et la sainte communion a été distribuée.

Des milliers de personnes sont venues de tous les coins de la province, et même de l'étranger, rendre hommage au patron du Canada. Les fidèles ont rempli la crypte-église à toutes les cérémonies.

Cité universitaire à Québec

Au coût approximatif de \$20 millions

Québec, 19 (D.N.C.) — L'Université Laval, affirme-t-on, achète une étendue considérable de propriétés situées entre le chemin Sainte-Foy et le chemin du Bois Gomin, depuis les limites de la ville jusqu'à une faible distance de l'hôpital Laval, à Sainte-Foy, en vue de la fondation d'une cité universitaire, au coût approximatif de vingt millions de dollars. Ces propriétés s'étendraient sur une distance d'environ un mille et demi.

La réalisation du projet s'échelonne sur une période de vingt à vingt-cinq ans. On commencerait par la construction du Grand Séminaire, en face du Séminaire des missions étrangères, et on grouperait ensuite toutes les facultés et un bon nombre d'écoles affiliées. Un conseil d'architectes et même M. Jacques Gréber collaboreraient à la préparation des plans de la future cité universitaire.

Le tribunal militaire à Aurich

Aurich, Allemagne, 19 (C.P.) — Un témoin de la défense a dit aujourd'hui, au tribunal du C.A.R.C. qui juge les crimes de guerre, que Johann Neitz, ancien fusilier marin allemand, accusé d'avoir tué un prisonnier de l'aviation canadienne, était un homme possédant un bon cœur et qu'il ne le considère pas capable de tuer un soldat sans raison. Le témoin était Alex Papsynka, un officier allemand qui était en

La Banque mondiale prête à fonctionner cet automne

La Banque aura pu consentir des prêts substantiels aux pays dévastés, croit-on, d'ici la fin de l'année — Réserve de \$9,100,000,000 pour la Banque et de \$8,800,000,000 pour le Fonds

Savannah, 19 (A.P.) — Les délégués à la conférence monétaire internationale de Savannah se préparent aujourd'hui à réintégrer leurs pays respectifs, confiants que la Banque mondiale aussi bien que le Fonds monétaire international, tels qu'on vient de les organiser en cette ville, pourront fonctionner dès l'automne prochain.

Le secrétaire-trésorier, M. Fred M. Vinson, représentant des États-Unis, prévoit que la banque aura fait des prêts substantiels, particulièrement pour la reconstruction des pays dévastés par la guerre, d'ici la fin de l'année.

D'autres délégués ont estimé que les prêts probables, à cette époque, s'élevaient de \$1,000,000,000 à \$2,000,000,000. Ils considèrent que des pays épuisés comme la Grèce, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hollande et la Chine, feront leurs souscriptions sans tarder, tandis que l'on s'attend à ce que les républiques sud-américaines demandent sous peu des emprunts "de développement", on entend par là des emprunts pour l'industrialisation de pays dont l'équipement industriel est surclassé.

La Banque mondiale ne tardera pas à se défaire des fonds souscrits à l'heure présente par les pays qui en font partie. On ne veut d'abord utiliser que de faibles pourcentages des souscriptions totales, pour les premières opérations de cette banque.

Pour cette raison, la banque lancera ses propres "emprunts de la banque mondiale". Les premiers essais seront probablement faits en septembre ou en octobre. On se propose d'accorder à ce moment-là uniquement de faibles offres, de l'ordre de \$100,000,000. Plus tard, les sommes à offrir aux nations étrangères pourront être avec la garantie de la Banque mondiale. Les 37 pays membres endossent le risque pour toute insolvabilité de la banque pour ce qui a trait aux emprunts qu'elle contractera.

Des personnages officiels, membres de cette conférence, ont prédit qu'en définitive 45 ou 50 nations feront partie de la Banque et du Fonds, et que l'apport de chacun à la réserve pourra dépasser \$100,000,000.

Si les 45 signataires des accords de Bretton Woods donnent leur adhésion, la réserve de la banque s'éleva à \$9,100,000,000 et le Fonds sera de \$8,800,000,000, mais la Russie, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et quelques autres pays n'ont pas encore approuvé les accords de 1944.

D'un autre côté, l'Italie a demandé d'être admise, de même que la Turquie, le Liban et la Syrie. Pas un seul de ces pays n'était parmi les signataires de Bretton Woods.

Sentences de 68 années de baigne imposées ce matin

Il s'agit de bandits qui ont terrorisé la population depuis quelque temps

Plusieurs bandits qui ont terrorisé la population ces derniers temps iront passer quelques années au baigne laissant ainsi les gens de la métropole vivre en paix.

Un total de plus de 68 ans de prison a été distribué ce matin par trois juges pour vols à main armée, cambriolages, assauts, etc., etc.

Cinq jeunes gens trouvés coupables d'un vol à main armée le 1er mars dernier à la bijouterie de M. Samuel Telmer ont été envoyés au pénitencier par le juge T. A. Fontaine pour des périodes allant de 3 à 7 ans.

Les inculpés avaient volé pour \$2000 de bijoux et \$40 en argent après avoir lixoté le propriétaire. Ce sont Fred Nichols, 19 ans, qui a écopé de 7 ans de pénitence; Gordon Murray, 21 ans, 5 ans; Eric Yule, 21 ans, 3 ans; Edward Potter, 19 ans, 3 ans, et Cecil Thompson, 19 ans, 5 ans.

Le juge F. T. Enright a à son crédit la grosse part des condamnations qui sont ainsi réparties: Peter Kalibaba René Gauthier, sans domicile connu, et Harry Bellan, 1610 rue Clark, ont écopé chacun de 5 ans de pénitence après avoir été trouvés coupables de vol avec effraction au magasin de M. Sylvester, 769 ouest rue Sainte-Gatherine. Ils avaient dérobé \$365. en chèques et en argent.

Deux nouveaux généraux canadiens

Ottawa, 19 (C.P.) — Le ministre de la Défense nationale, M. Douglas Abbott, a annoncé hier, la création de deux nouveaux généraux canadiens. Il s'agit du général Elliot Rodger, 38 ans, C.B.E., chef du personnel des quartiers généraux canadiens à Washington, précédemment major général; et du général Harold O. M. Brownfield, 51 ans, C.B., M.C., chef de la base d'opérations de la région de New Prairie. Ce dernier était précédemment brigadier.

Le général Rodger, dont le successeur n'a pas encore été nommé, devient quartier maître général des quartiers généraux de la défense, succédant au major général Hugh Young, qui a récemment été nommé vice-président de la corporation gouvernementale du logement. Le général Rodger est le plus jeune général canadien.

A Nuremberg

Nuremberg, 19 (A.P.) — Birger Dahlerus, un ingénieur suédois, a témoigné aujourd'hui, disant que le gouvernement de son pays a rejeté une suggestion, trois semaines avant la déclaration de la guerre, pour tenter une médiation entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Cependant, Dahlerus a dit au tribunal militaire international que le gouvernement n'avait pas fait d'objection qu'un citoyen tente de lui-même cette démarche, en l'occurrence le témoin lui-même, et il a ajouté qu'il a personnellement porté de la part de Hitler, au premier ministre Chamberlain, une proposition de paix en six points, quatre jours avant que la Wehrmacht ne marche sur la Pologne.

Témoignant pour la défense de Goering, Dahlerus a donné une description de la scène avec Hitler, alors que celui-ci lui a dit: "Je vais construire des sous-marins. Je vais construire des avions, des avions, des avions, et je vais gagner la guerre." Hitler lui aurait aussi demandé pourquoi il jugeait un accord avec l'Angleterre impossible et lui a répondu que c'était parce que le peuple anglais n'avait pas confiance en lui. Dahlerus a ajouté que son rôle de médiateur a débuté le 6 juillet 1939 alors qu'il se rendit à Berlin et rapporta à Goering l'attitude de l'Angleterre devant l'agression nazie.

Il retourna en Angleterre et lord Halifax lui a dit, le 20 juillet, que le gouvernement britannique ne voulait pas qu'un membre du gouvernement ou d'un Parlement participât à une conférence. A dit Dahlerus.

Philosophie et problèmes contemporains

L'art vivant et nous

Par le P. Gérard PETIT, C.S.C., S. Th. D. - Ph. D. - L. Sc. S. Art et Philosophie — La pensée artistique — L'impressionnisme — Le surréalisme — Le Cubisme — La création artistique et l'intelligence — La technique, instrument de l'art — L'intégration plénière à l'ordre humain. Volume de 412 pages. Au comptoir: \$2.00 Par la poste: \$2.15 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Mardi, 19 mars 1946

Programmes spéciaux

CFB, 1 h. 45 p.m. — Le quest d'heure des virtuoses. Erica Morini, violoniste.
CFB, 3 h. 30 p.m. — Les chefs-d'oeuvre de la musique — La Symphonie "Rumic Wedding" de Karl Goldmark...

Peintures, gravures, portraits, cinéma: 18 avril

Peintures, gravures, portraits, cinéma: 18 avril — Numismatique; 23 avril — Souvenirs divers, présents royaux, etc.
CFB, 12 h. 35 p.m. Réveil rural. — La revue du marché agricole et Albert Viau, baryton, dans son répertoire.

Sommaire des postes locaux

6.00 Yvan l'Intépride. 6.15 Radio-Journal. 6.25 Sports. 6.30 Revue de l'actualité. 6.45 Au coin de feu. 7.00 Un homme et son péché. 7.15 Métropole. 7.30 Caux qui reviennent. 8.00 Secrets du Dr Morbange. 8.30 Mins d'or. 9.00 Orchestre symphonique de Montréal. 10.00 Radio-Journal. 10.15 Causerie de M. P. Brunet. 10.30 Mins populaires. 10.45 Jaz. 11.00 Musique légère. 11.20 Nouvelles. 11.30 Orchestre. 12.00 Nouvelles et fin des émissions.

Mercredi, 20 mars 1946

Sommaire des postes locaux

7.20 Ouverture. 7.30 Nouvelles et musique. 7.45 Radio-Journal. 8.00 Variétés. 8.15 Chansons. 8.30 Chansons. 8.45 Chansons. 9.00 Chansons. 9.15 Chansons. 9.30 Chansons. 9.45 Chansons. 10.00 Chansons. 10.15 Chansons. 10.30 Chansons. 10.45 Chansons. 11.00 Chansons. 11.15 Chansons. 11.30 Chansons. 11.45 Chansons. 12.00 Chansons.

"Ballet-Théâtre"

La troupe du "Ballet-Théâtre" a présenté hier soir un programme fort éclectique, depuis les gracieux enroulements des Sylphides jusqu'aux acrobaties humoristiques de "On Stage". A ces deux pièces maîtresses de la soirée se rattachent, comme de plus minutieuses illustrations de chaque genre, comme les détails grossis d'un plus vaste tableau, deux miniatures: le grand Pas de Deux extrait de la suite Casse-Noisette, de Tchaikowski, (danse par Alicia Markova et Anton Dobin), qui fixe en une formule étroite toute la grâce, tout le charme de la chorégraphie classique; difficile et précision des cabrioles, statuaire et vivante opérant la parfaite fusion du rythme et du mouvement; et "Fancy Free", un exemplaire réduit de cette pantomime-bouffon d'On Stage" nous paraît une réussite majeure, chacun de ces numéros justifiant d'ailleurs très bien le titre de "théâtre-ballet" que se donne cette troupe de ballets russes.

Quant à Gregor Platigorsky, il est également d'origine russe, premier violoncelle du Théâtre Impérial de Moscou alors qu'il n'avait que 15 ans. Il s'exila au moment de la révolution russe puis, à la suite d'un concours, devint soliste de l'Orchestre symphonique de Berlin.
"Les Sylphides", souvent présentée, tout toujours de la faveur du public. L'exquisite et prenante musique de Chopin entre sans doute pour beaucoup dans ce succès. Mais ce ballet romantique de Michel Fokine offre un des plus nobles et gracieux spectacles du répertoire. Toutes ces formes blanches, ailées, vaporeuses, évoluant dans un décor sylvestre, ces figures de danse aériennes, légères, éthérées, c'est bien celles que nous attribuons aux déesses de l'air, les gracieuses Sylphides. Alicia Markova y remporte le succès que lui mérite son métier très sûr, et elle est habilement secondée par André Egleyevsky.
On Stage est un tableau des coulisses du théâtre. C'est une fantaisie débridée, pleine de notations prosaïques et bouffonnes. Cette conception approche le ballet d'avant-garde, de la pantomime, des fanabulades, du spectacle de music-hall. Quoique à cent lieues de la conception classique du ballet, cette formule demeure fort acceptable, comme appoint à un spectacle plus artistique, au milieu duquel elle sème une note toute moderne, ingénieuse, allégre.
On Stage met en oeuvre un argument fort agréable: une aspirante ballerine craintive et maladroitement consolée par un employé subalterne, "l'homme à tout faire" du théâtre, grâce à qui elle reprend confiance. Janet Reed, petite et jolie, y manifeste des dons d'expressivité remarquables, surtout au début, avec son impressionnante physionomie inquiète et réfléchie. Michael Kidd, "l'homme à tout faire", fait vraiment tout puisqu'il est l'auteur du ballet et qu'il est lui qui anime de sa mimique, de son humour, de son entrain, voire de ses habiletés acrobatiques.
Le seul de ces ballets qui sera repris, "On Stage", le sera mercredi soir.
Ce soir Interplay, l'Oiseau de Feu et Barbe-Bleue.
Pierre de GRANDPRÉ

L'horaire des spectacles

ST-DENIS: "Le Diamant noir". 11 h. 55, 3 h. 15, 5 h. 15, 9 h. 30. "La belle aventure". 1 h. 40, 5 h. 8 h. 15.
PALACE: "Mildred Pierce". 11 h. 20, 1 h. 55, 4 h. 20, 7 h. 9 h. 35.
CAPITOL: "Frontier Gal". 11 h. 50, 12 h. 25, 4 h. 55, 7 h. 10 h. 05.
PRINCEES: "The Town". 11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 20, 7 h. 10 h. 10.
IMPERIAL: "She Went to The Races". 11 h. 15, 1 h. 45, 4 h. 30, 7 h. 15, 10 h. 05.
ORPHEUM: "Elle et Lui". 12 h. 30, 3 h. 15, 6 h. 8 h. 50.

La gazette artistique

SAINT-DENIS: "Le Bienfaiteur" avec Raimu. "A la belle Frégate" avec Michèle Alfa (Du 9 au 15 mars inclusivement).
LOEWS: Spellbound avec Ingrid Bergman et Gregory Peck. (Du 15 au 21 mars inclusivement).
CAPITOL: Frontier Gal avec Yvonne de Carlo et Rod Cameron. (Du 15 au 21 mars inclusivement).
PALACE: Mildred Pierce avec Joan Crawford et Jack Carson. (Du 15 au 21 mars inclusivement).
PRINCEES: The Town avec Randolph Scott et Ann Dvorak. (Du 15 au 21 mars inclusivement).
ORPHEUM: Elle et Lui avec Charles Boyer et Irène Dunne. (Du 15 au 21 mars inclusivement).
IMPERIAL: She Went to The Races avec James Graig et Frances Gifford. (Du 15 au 21 mars inclusivement).
Peinture
GALERIE SIDNEY CARTER: Exposition de peintures persanes du XVIe au XIXe siècles.
GALERIE DOMINION: Exposition de paysages canadiens jusqu'au 25 mars.
GALERIE DE L'ART ASSOCIATION: Exposition de peintures de peintres de guerre britanniques.
Théâtre
GESU: Les Compagnons dans La nuit des rois de Shakespeare. (Les 21-22-23-28-29 et 30 mars).
MOYSE HALL: La Société Française de l'Université McGill présente l'opéra de Jacques Déval, Les 22 et 23 mars.
HIS MAJESTY'S: The Song of Bernadette adapté de l'oeuvre de Franz Werfel par Walter Kerr. (Du 1er au 4 avril).
MONUMENT NATIONAL: Paysannerie d'Un homme et son pêche de Claude-Henri Grignon. (Du 26 mars au 4 avril).
Musique
PLATEAU: Les Concerts Symphoniques de Montréal, sous la direction de Vladimir Golschmann. Artiste invité, Gregor Platigorsky, violoncelliste. (Les 19 et 20 mars).
HIS MAJESTY'S: Les Festivals de Montréal présentent un orchestre sous la direction du Dr Douglas Clarke et James Friskin, pianiste. (Le 29 mars).
WINDSOR: L'Heure musicale présente Roland Lefebvre, pianiste, Eugénie Havard, mezzo-soprano et René Landreville, ténor, dans un programme entièrement consacré à Schumann. (Le 23 mars).
MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent La Fille de Madame Angot, de Charles Lecocq. (Les 4-5-6-7-9-11-13-14 et 16 avril).
RITZ-CARLTON: Récital conjoint de M. Albert Viau, baryton, et de M. François Brunet, ténor. (Le 1er avril).
RITZ-CARLTON: Dernier concert du Ladies' Morning Musical Club, avec Raya Garbousova, violoncelliste. (Le 21 mars).
MONT-SAINT-LOUIS: Récital de Jean Le Tournoux, pianiste-compositeur de 10 ans. (Le 21 mars).
SALE ST-STANISLAS: concert du Chœur de France, sous la direction de José Delaquerrière. (Le 2 avril).

Un conseil du film à Montréal

Plusieurs associations de Montréal, désireuses de vulgariser l'usage du film documentaire, ont récemment tenu une assemblée conjointe. On a étudié les moyens et les mesures qu'il y aurait lieu de prendre afin d'élargir le champ d'action de ce merveilleux médium d'éducation qui est le film documentaire. On a procédé à l'élection d'un comité exécutif qui se compose, comme suit: président honoraire, René Monette, Ass. Education des Adultes de Québec; président, John Bland, Ecole d'Architecture de l'Univ. McGill; vice-président, Valmore Gratton, Office d'initiative économique; secrétaire, Verna Owend; trésorier, Albert Rakowsky, United Nations Society; directeurs, Raymond Mondor, Office national du Film, Alex. MacKay, Associated Screen News, Raoul d'Almeida, écoles catholiques de Montréal, Gilbert Fournier, Service Ciné-Photographie, Mme G. R. Parkin, Local Council of Women.

On a résolu de lancer une campagne de recrutement auprès de toutes les associations, sociétés ou groupes de la cité de Montréal. On a décidé de tenir une assemblée générale le mercredi, 20 du courant, à 8 heures 30 p.m., dans les salles de la Païestra nationale. On expliquera, au cours de cette réunion, les buts et fonctions de ce Conseil du Film. Toutes les procédures seront faites dans les deux langues et des films-types seront présentés. Des invitations ont été envoyées à la plupart des associations de la ville, mais toutes celles qui n'auraient pu être atteintes sont priées de déléguer un représentant.

A la scène, au concert et à l'écran

Au Palace

"Mildred Pierce"

Thierry Maulnier, dans une étude, fort remarquable d'ailleurs, sur Jean Giraudoux et la tragédie, étudie parue dans la revue suisse Formes et couleurs et reproduite dans le dernier Cahier des Compagnons souligne avec raison que les grandes époques de la tragédie sont celles où les nations ont atteint une certaine limite dans leur formation et où il n'est plus demandé au citoyen d'aller, dans la vie de chaque jour, "jusqu'aux extrémités de lui-même". L'habitant de ces Etats lui tout repos irait au théâtre pour contempler son image dans le commerce des grandes vertus, et des grands vices; c'est-à-dire pour se voir lui-même dans un état d'exception qu'il ne connaît pas dans sa vie bien agencée et offrant peu de prise aux grands bonheurs comme aux grands maheurs. L'homme qui prend ses trois repas par jour et vit bien paisiblement dans une maison confortable et bien chauffée déverse au théâtre son besoin de ferocité et de barbarie. Thierry Maulnier a peut-être raison pour ce qui est du passé, mais il a tort pour ce qui est du présent. Il n'est pas besoin d'être bien lucide pour affirmer que l'état actuel du monde, et non pas d'un pays ou d'un continent, est loin d'être tout inquietant que l'humanité ait jamais connu. Et ces sentiments troubles, ce fond tout animal et cette barbarie latente que tout homme conserve précieusement même dans les sociétés les plus polies, se sont accrus au point de submerger l'intelligence et d'apporter la confusion dans la gradation des valeurs spirituelles comme matérielles. Donc, l'état actuel du monde en est un de formation, ou plus exactement, de révolution.
Dans cette situation chaotique, quels sont les jeux du peuple? Tragédie, tragédie, tragédie. Oh! sans doute, je n'entends pas ici le mot tragédie au sens où Maulnier l'entend, c'est-à-dire comme un jeu noble et grand où les instincts troubles ne trouvent pas à se rassurer. Mais le parallèle entre le passé et le présent n'en est que plus souligné. Autrefois, l'homme qui faisait la guerre avec un autre homme ou avec la nature, ne poussait pas d'autres supplices horribles que se divertir. C'est ce que l'homme d'aujourd'hui fait. Non content d'être en butte, dans la vie de tous les jours, à des inquiétudes, à des drames, à des tragédies, il en imagine d'autres pour continuer dans le repos cette tension des nerfs et de l'esprit que sa vie quotidienne semble exiger. Qu'il faille voir là un phénomène inquiétant, nous ne pouvons en douter. Rien de bon ne peut sortir d'un caractère fermé et farouche. Ce caractère est aujourd'hui celui de l'humanité.
Je pense surtout au cinéma. Si les historiens à venir doivent juger notre temps d'après le cinéma contemporain, l'image qu'ils se feront de nous ne sera pas des plus paisibles. Le cinéma a abordé les sujets les plus monstrueux et, pis encore, il a réussi à faire accepter au public ses créatures barbares et mal formées. Depuis que je fréquente le cinéma, j'y ai vu cinq meurtres pour un film où les personnages demeureraient vivants jusqu'à la fin. Si ces films répondent vraiment à l'instinct sauvage de notre temps, il n'y a pas lieu de s'étonner des meurtres et des crimes qui fleurissent dans les grandes villes comme dans les petits villages; il n'y a pas lieu de s'étonner non plus de ce que notre temps s'amuse plus souvent qu'à son tour à faire la guerre. Et je ne parle pas ici des films dits de terreur ou la barbarie atteint un raffinement digne des jeux sanglants du cirque au temps de César.
Le film "Mildred Pierce", actuellement à l'affiche du Palace, démontre bien tout ce que je viens de dire.
Ce film nous présente trois monstres. Une mère qui aime sa fille au point de se séparer de son mari et de vouloir un meurtre. Une fille qui est un monstre d'égoïsme et d'in gratitude. Un mari sans volonté qui conduit avec sa famille de sa plus étrange façon. Et les personnages qui gravitent autour d'eux ne sont pas plus propres.
Mildred Pierce est une mère aveugle qui travaille le soir chez elle afin de pouvoir améliorer la condition matérielle de sa fille à qui elle fait déjà donner des leçons de piano et de chant. Sur une simple querelle à propos de ce travail et cette petite fille, Mildred Pierce n'hésite pas à se séparer de son mari. Son mari parti, il lui faut travailler pour gagner la vie de la famille. Elle s'engage dans un restaurant comme serveuse. Un jour, sa fille s'aperçoit du travail de sa mère et se moque d'elle avec une méchanceté de vipère. Peu importe, la mère continue d'aimer absurdement, monstrueusement plutôt, sa fille. Mildred Pierce deviendra riche. Sa fille est maintenant entourée du plus grand luxe et à tout ce qu'elle désire. Non, elle en veut encore plus, toujours plus. La mère n'essaie même pas de calmer les sauvages appétits de son enfant et continue de travailler double.
Jusqu'à la fin du film nous assistons à ce duel entre deux monstres également pitoyables. Le scénariste n'a tenté à aucun moment de nous rendre ses personnages sympathiques. Le film se termine par un meurtre perpétré par cette petite fille sauvage que la mère a entourée de soins matériels mais dont elle a oublié de former l'esprit. Bassesse dernière, par amour pour sa fille, Mildred Pierce tente d'accuser son mari pour défendre sa fille. Disons ici que Mildred Pierce elle-même a tenté de se suicider au cours du film.
On a voulu faire une oeuvre d'art avec ce film et l'on n'a réussi qu'un mélodrame. La photographie est cependant très belle. Il y a aussi plusieurs scènes réussies de main de maître, mais elles sont trop rares pour que nous jugions moins sévèrement Mildred Pierce. Le plus grand défaut semble être des longueurs inutiles. Le cinéma est le paradis de la coupe et dans Mildred Pierce, l'on a oublié de couper. Nous avons des scènes qui n'en fi-

Au club musical et littéraire

Conférence de M. Dostaler O'Leary, journaliste

Ces jours derniers, au Ritz Carlton, avait lieu la sixième conférence-concert de la treizième saison du Club musical et littéraire de Montréal.
L'hôte d'honneur et le conférencier, M. Dostaler O'Leary, journaliste, avait intitulé sa conférence: "Les tendances actuelles de la littérature française".
Au début de sa conférence, M. O'Leary s'exprima ainsi: "Comme à l'art, dont elle n'est qu'une manifestation, on a donné à la littérature toutes les définitions que l'on a voulues et l'on continue de le faire plus qu'ailleurs pour lui annexer, aujourd'hui, toutes les formes les plus inattendues de la pensée écrite. Il suffit que quelqu'un couvre d'un texte, même obscur et sans suite, quelques centaines de pages de cahier pour qu'aussitôt il se croie la vocation d'écrire".
"Jean-Paul Sartre, que je citerai plus d'une fois au cours de cette conférence, non parce qu'il est connu, mais parce qu'il est connu, le prophète d'une religion nouvelle dont Simone de Beauvoir est la prêtresse, mais parce qu'il est l'un des écrivains les plus représentatifs de la littérature française actuelle, Jean-Paul Sartre, dit-je, se plaint, avec raison, dans le deuxième numéro de sa revue Les Temps modernes, de cette situation: "Il fut un temps, écrit-il, où l'on tenait le fait d'oser publier un livre — après Racine, Fénelon, Pascal, — pour une rare impertinence et l'auteur n'avait pas trop de tout son talent pour se faire pardonner d'écrire. Aujourd'hui, c'est tout le contraire et les nouvelles productions bénéficient, avant même que de paraître, d'un préjugé favorable".
Plus loin, le conférencier souligne: "En littérature, que celle-ci soit d'inspiration existentialiste ou autre, on en est à la recherche d'une formule pour améliorer la condition de l'homme remis tout entier en question dans la Révolution universelle que nous vivons et dont nous ne savons pas si nous avons abordé la dernière phase. Sans être ce que l'on pourrait appeler des oeuvres à thèse, la plupart des nouveautés ont une certaine teinte idéologique. La littérature actuelle, écrite après les fatals moments de 1940 et publiée soit dans la clandestinité soit après la libération, subit, dans une proportion plus ou moins grande, cette influence de ces événements terribles qui se sont déroulés depuis".
Après avoir analysé quelques ouvrages d'auteurs contemporains, M. O'Leary dit: "Après un fléchissement, bien compréhensible, on peut dire qu'aujourd'hui le mouvement littéraire en France est plus vivant que jamais il ne l'a été entre les deux guerres. Et c'est une littérature renouvelée, nouvelle et jeune pour tout dire que l'on voit fleurir de toutes parts et dans tous les domaines".
Et pour terminer: "La France est le pays de l'équilibre, d'un équilibre qu'elle a toujours retrouvé le lendemain des crises même les plus grandes." Elle demeure aussi, selon un mot heureux, la fille aînée de l'esprit. Elle le montrera une fois de plus".
Le Dr Paul Letondal, professeur à l'Université de Montréal, remercia le conférencier.
L'artiste invité, Louis Bourdon, baryton, était accompagné au piano par John Newmark.
Cette conférence-concert était sous la présidence du directeur du club, M. Gérard Gamache.

Les Amis de l'Art

A l'Auditorium du Mont Saint-Louis, 21 mars, 8 h. 30 p.m., Jean Le Tournoux, pianiste-compositeur de dix ans.
Au His Majesty's 21 mars, en matinée, les Ballets Russes.
A la salle du Gesu, 23 et 30 mars, en matinée, "La nuit des rois", de Shakespeare, par les Compagnons.
Au His Majesty's, le 25 mars, 8 h. 45 p.m., Canadian Concerts and Artists présente Anne Brown, soprano.
Au His Majesty's, 29 avril, 8 h. 30 p.m., les Festivals de Montréal présentent un concert symphonique sous la direction de Douglas Clarke, soliste: James Friskin, pianiste.
(suite à la page six)

Shakespeare, par les Compagnons. Au His Majesty's, le 25 mars, 8 h. 45 p.m., Canadian Concerts and Artists présente Anne Brown, soprano.
Au His Majesty's, 29 avril, 8 h. 30 p.m., les Festivals de Montréal présentent un concert symphonique sous la direction de Douglas Clarke, soliste: James Friskin, pianiste.
(suite à la page six)

IRENE DUNNE CHARLES BOYER Elle et lui

INGRID BERGMAN GREGORY PECK SPELLBOUND

Mildred Pierce JOAN CRAWFORD CARSON-SCOTT

YVONNE DE CARLO ROD CAMERON FRONTIER GAL

ALBERT VON TOWN

SHE WENT TO THE RACES CRAIG GIFFORD

A WOMAN'S FOLLY

LA NUIT DES ROIS Charles VANEL Gaby MORLAY Louise CARLETTI

LA BELLE AVENTURE

RETRANSMISSION CE SOIR en FRANÇAIS au poste CKAC de 7 h. 15 à 8 h. en ANGLAIS au poste CJAD de 8 h. 14 à 8 h. 59 Causerie par R. N. WATT

LES COMPAGNONS présentent LA NUIT DES ROIS de Shakespeare DECORS ET COSTUMES: ALFRED PELLAN 21-22-23-28-29-30 MARS LOCATION: LA. 1186 — HA. 7522



C'est par la femme, même morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravitaillée en idéal.

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice: Germaine BERNIER

Défauts à éviter chez la femme

Comment développer la franchise chez l'enfant?

Faisant suite au cours de la semaine dernière sur les défauts de caractère de l'homme, Mme Thomas-Léon Tremblay, vice-présidente de l'Institut familial, a parlé des principaux défauts de caractère de la femme... à la dernière réunion des membres de l'Institut, mardi dernier.

La franchise chez l'enfant

Le deuxième cours est donné par le docteur J. Alexandre Marcotte, qui expose les défauts de caractère des enfants...

Une bonne nouvelle

C'est certainement celle que le journal annonçait l'autre jour au sujet de la lutte contre la tuberculose. Voilà enfin quelque chose de vraiment sérieux et pratique: dix millions pour combattre la tuberculose.

L'ampleur du problème exige réellement une telle mesure et ce n'est qu'avec un projet de cette envergure que le public (et vous comme moi) va se sentir protégé pour la peine.

Le gouvernement se propose de dépenser une somme de \$10 millions durant quatre années pour combattre la tuberculose. C'est l'objet du projet de loi déposé hier par le Dr Paquette, ministre de la Santé.

On organisera le dépistage des cas de tuberculose, on contribuera à l'agrandissement, à la construction et à l'aménagement de sanatoriums pour tuberculeux, on supportera les frais d'hospitalisation des tuberculeux indigents, on formera des spécialistes dans le traitement de la tuberculose et généralement on adoptera tous les moyens propres à assurer le succès de la lutte contre la tuberculose.

Dans bien des cas, il faudra, non seulement voir aux malades, mais à assurer la sécurité du foyer frappé par la tuberculose. Une mère de famille, par exemple, qui sera forcée de partir pour le sanatorium, si elle veut guérir, devra pouvoir le faire en toute tranquillité d'esprit.

Germaine BERNIER



Est-ce que ce gentil petit compagnon, un tout jeune agneau, va réussir à partager le repas de ce gros bébé?

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

Q. — Doit-on se brosser souvent les dents et quand doit-on le faire?

R. — Les dents doivent être brossées après chaque repas, chaque fois qu'on peut le faire, — et, de toute nécessité, au moins deux fois par jour, au lever et, le soir, avant de se coucher. Il faut toujours se souvenir qu'une dent propre est moins qu'une autre qui ne l'est pas susceptible de se carier.

Une action, une victoire

par le R. P. J.-A. MATHYS, O.S.B.

Extrait d'une lettre de Son Excellence Monseigneur Philippe Desrosières. "Votre petit livre fera du bien, il fait mieux connaître et mieux vivre le message de chaque jour."

Au gala de charité de l'Oeuvre de la Soupe

Le 1er avril, à la salle des Fusiliers Mont-Royal, aura lieu un gala de charité où sont invités jeunes et vieux.

Aux parents d'enseigner la prudence aux jeunes

La Ligue de sécurité de la province de Québec recommande encore une fois aux parents d'initier peu à peu leurs enfants à la prudence, à mesure qu'ils grandissent.

Les modes de Paris chez Eaton

Montréal est la première ville du continent américain à revoir des créations originales de France depuis tant d'années et la belle collection arrivée par avion pour la maison Eaton est une des plus importantes et des plus somptueuses jamais acquises même dans les bonnes années d'avant-guerre.

Campagne de la Croix-Rouge

Le programme de temps de paix

Les autorités de la Croix-Rouge canadienne, division de la province de Québec, ont annoncé cette semaine le lancement d'une campagne de recrutement dans toute la province.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'École de Dieu, Panthéon et Sociale, 1215 St-Joseph, mercredi, le 20 mars, à 2 h. 30 à 7 h. 30.

DEJEUNER BLANC

Coupe de cerises — Bouchées à l'emporte-pièce — Poulet "Reine Blanche" — Salade Prouffrou — Sandwiches "Carillon" — Rouleaux au cresson — Couillettes glacées — Gâteau souvenir — Jardin fleuri — Petites Princesse.

Chez les Infirmières Diplômées de l'Hôpital St-Jean de Dieu

L'Assemblée annuelle de l'Association des Infirmières diplômées de l'Hôpital St-Jean de Dieu aura lieu mercredi, le 20 mars, à 8 h. du soir.

Nouvelles d'un missionnaire

Saint-Hyacinthe, 19 (D.N.C.) — M. Esdras Duphily, de Saint-Thomas d'Aquin, vient de recevoir des nouvelles de son frère, le R. P. Alexandre Duphily (Antonio), O. F.M., ancien missionnaire au Japon, parti en janvier 1945 pour les missions franciscaines du Pérou.

cupent depuis de travaux de construction, dans leur mission. La chaleur est torride, raconte dans sa lettre le Père Duphily. Le thermomètre se tient sans cesse à 105 et 110 degrés au-dessus de zéro, même dans les montagnes.

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil

Quelques gouttes facilitent la Respiration — Amènent le Sommeil — VICKS VA-TRO-NOL

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil

Avec une rapidité surprenante, la Va-tro-nol agit au siège-même du mal, dégage le nez bouché—soulage la congestion passagère due à l'obstruction.

Un des remèdes les mieux connus pour soulager les CRAMPES, la sensation de NERVOUSITÉ de "CERTAINS JOURS" du mois

Prenez ce Remède Efficace durant tout le Mois

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil

Magistral humain. — Une pauvre femme de Londres, incapable de payer le permis exigé pour garder le chien de son fils, un soldat, fut citée devant un magistrat, lequel payait lui-même l'amende.

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil

Plus de 100 Millions de Bouteilles Vendues! Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham FAIT PLUS que soulager les douleurs mensuelles causées par les troubles périodiques féminins. Il aide aussi à diminuer la sensation de faiblesse, de fatigue, de nervosité, d'irritabilité, qui accompagnent les périodes.

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil

Des Millions et des Millions de Femmes et Jeunes Filles en Profitent Le Composé de Pinkham est extrait d'herbes et racines salutaires (avec vitamine B1). Il assiste LA NATURE. C'est l'un des remèdes les mieux connus et les plus efficaces en son genre.

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil

Des Millions de femmes en ont bénéficié. Si vous souffrez ainsi, nous vous engageons à essayer sérieusement le Composé de Pinkham.

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil

Si votre nez se bouche et que vous avez du mal à respirer, essayez VICKS VA-TRO-NOL. C'est un remède efficace pour soulager la congestion nasale et améliorer votre sommeil.

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil

Si votre nez se bouche et que vous avez du mal à respirer, essayez VICKS VA-TRO-NOL. C'est un remède efficace pour soulager la congestion nasale et améliorer votre sommeil.

Advertisement for Nabisco Shredded Wheat cereal. It features an illustration of a bowl of cereal and a box of Nabisco Shredded Wheat. The text promotes the cereal as a quick and nutritious breakfast option.

Advertisement for 'C'est plaisir' (It's pleasure). It describes a service for home cleaning and maintenance, including carpeting, drapery, and redecorating.

Advertisement for 'Leveillé' dyeing and cleaning services. It offers services for cleaning and dyeing fabrics, with contact information for their Montreal office.

Advertisement for Pazo hemorrhoid treatment. It claims to be a relief for millions of people suffering from hemorrhoids and provides details on how to obtain the product.

Advertisement for Lydia E. Pinkham's Vegetable Compound. It highlights the product's effectiveness in treating menstrual pain and other women's health issues.

Advertisement for Vicks Vapo-Rol. It promotes the product as a fast-acting remedy for nasal congestion and sleep disturbances.

Les 50 ans de journalisme de M. Omer Héroux

Aux articles parus dans la presse quotidienne du Canada français, à l'occasion du jubilé de journalisme de notre rédacteur en chef, M. Omer Héroux, s'ajoutent ceux que voici :

M. Omer Héroux

Du Progrès du Saguenay, hebdomadaire de Chicoutimi, le 14 mars : Peu après les trente ans d'enseignement de M. le chanoine Groulx, notre race célèbre le cinquantenaire de journalisme de M. Omer Héroux.

Héroux! C'est un nom familier à tous depuis un demi-siècle. Je fis sa connaissance par l'intermédiaire du *Mouvement catholique des Trois-Rivières*, dont je conserve la collection. Mais sa tribune, ce fut le *Devoir*. Depuis 1910, des milliers de Canadiens français attendaient le mot d'Héroux sur telle ou telle question vitale pour nous. Avec les Faget, les Tardivel, les Bourassa, les Groulx, les Pelletier et les Dorion, Héroux fut un guide en même temps qu'un animateur. Un guide sûr, prudent; un excellent prospecteur dépensant sa vie, utilisant sa compétence au bénéfice de nos causes les plus sacrées... Cela, durant 50 ans, avec un courage que les années n'affaiblissent point.

C'est grâce à cette pléiade d'hommes — aidés par tant d'autres à travers tout le pays! — que nous avons pu tenir; et c'est d'eux tous, encore, que nous attendons le mot de passe en ces jours où nous nous débattons en des difficultés apparemment inextricables.

Par la plume, ainsi que d'autres dans la chaire d'éloquence ou d'enseignement, Héroux s'est toujours conduit comme un Maître et l'heure, selon l'expression consacrée. Il en a toute notre reconnaissance. Et la célébration de ce cinquantenaire nouveau genre, devrait frapper l'attention de tout Canadien français et provoquer en son âme un réveil salutaire de sain patriotisme.

On ne saurait énumérer tous les services rendus par Héroux à la cause, et à la cause... à large.

A l'affût de tout, des luttes ontariennes, ou de plus loin, des besoins de nos frères des provinces maritimes; il traitait de tout fraternellement; il soutenait les initiatives, vantait les héros, et donnait un corps à ces éléments de vie par ses programmes de liaison française! De même, quand il s'agissait de progrès scientifiques, d'institutions propres à nous fortifier, à développer notre génie et notre influence, il était toujours le premier à se mettre à l'oeuvre... et à l'épreuve!

Un faiseur de mots a dit: le journalisme mène à tout, pourvu qu'on en sorte!...

Mais, la carrière d'Omer Héroux apporte à cela un démenti catégorique. Ce journaliste s'est acquis la plus enviable somme de reconnaissance nationale, en restant dans le journalisme. Donc, cherz nous, il n'est pas besoin, pour arriver de sortir du journalisme, pourvu qu'on le pratique en artiste, en chrétien, en bon Canadien français!

Cher confrère, veuillez accepter ce témoignage d'un modeste... hebdomadaire.

chanoine Jos.-C. TREMBLAY, directeur du Progrès du Saguenay.

M. Omer Héroux

Du Progrès du Golfe, hebdomadaire de Rimouski, le 15 mars:

Le rédacteur en chef du *Devoir* vient de terminer alertement sa 50^e année de journalisme. Un pareil jubilé est des plus rares. Peu de journalistes parviennent à rester aussi longtemps fidèles à l'exercice de leur profession, très belle et toujours intéressante sans doute, mais aussi fort épuisante et ingrate, que la plupart délaissent beaucoup plus tôt par lassitude, intérêt ou nécessité.

M. Héroux ne paraît pas avoir ja-

mais ambitieux ou recherché d'autre rôle pour lui-même que celui choisi à ses débuts et dans lequel il a, du reste, excellé. Il est, entre tous nos publicistes canadiens, l'un de ceux qui manient le plus correctement et le plus élégamment la langue française.

D'une probité et d'une sincérité que l'on se plaît unanimement à louer sans réserve, ce maître écrivain est singulièrement remarquable par la constance de son dévouement au service des causes et des principes qu'il a entrepris, selon son honnête et droite conscience, de défendre au cours de sa longue carrière, quelle que soit, par ailleurs, l'opinion que chacun puisse entretenir sur ses idées.

A cet éminent confrère, toujours actif, toujours vaillant et laborieux, qui honore de toute façon le journalisme canadien-français, nous offrons le témoignage de notre indéfectible estime, l'hommage de nos cordiales félicitations et l'assurance de nos meilleurs vœux.

De l'Évangéline, hebdomadaire de Moncton, le 14 mars:

Cinquante ans de journalisme

M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir*, qui vient de célébrer sa cinquantième année de journalisme, M. Héroux fait du journalisme depuis 1896. C'est au *Tribunien*, hebdomadaire aujourd'hui disparu et qui paraissait aux Trois-Rivières, qu'il a fait ses débuts dans la carrière. Mais c'est au *Devoir* où il travaille depuis le début en 1910 que M. Héroux a acquis la renommée dont il peut être fier. Ce journaliste a toujours combattu pour la défense de la religion catholique et de la culture française au Canada et en Amérique.

M. Héroux, qui est de descendance acadienne, aime se dire Acadien. Et c'est toujours avec vigueur qu'il défend les droits des Acadiens, ce qui est l'occasion de se présenter.

A M. Héroux, l'expression de nos hommages les plus profonds et de nos vœux les plus sincères.

De l'hebdomadaire de Winnipeg: la Liberté et le Patriote, 15 mars:

Les cinquante années de journalisme de M. Héroux

On vient de commémorer, parmi les intimes du *Devoir*, les cinquante années de journalisme de M. Omer Héroux. Cet événement dépasse les cadres habituels et prend les proportions d'une affaire nationale, et les groupes minoritaires, depuis l'Acadie jusqu'à la Louisiane et depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'au Nord-Ouest canadien sentent le besoin de se joindre au groupe du Québec pour dire à M. Héroux toute leur reconnaissance et leur attachement. Car personne nous aussi n'a fait sentir mieux que M. Héroux notre solidarité et notre interdépendance.

Le *Devoir* est né d'une situation politique bien connue. Ses fondateurs voulaient un organe franc et libre, une tribune où ils pussent dire leur pensée sans crainte. C'était entrer dans la noble et grande tradition du journalisme véritable, celui qui sert d'abord les intérêts de la vérité et de la liberté. M. Héroux fut de ces premières heures. Il venait au *Devoir* avec de précieuses années d'expérience mais il y apportait surtout un ensemble de qualités humaines et de vertus sociales qui en ont fait un ouvrier extrêmement précieux et un animateur sans égal.

Il en est parmi nous qui parlent souvent de l'échec nationaliste de 1918 et qui se plaisent à répéter qu'il est impossible de constituer au Canada un parti politique indépendant et véritablement national. Peut-être ont-ils partiellement raison. Peut-être surtout sommes-nous enclins à donner aux luttes politiques une importance trop grande

de ce qui précède les campagnes électorales et surtout de ce qui les suit. Peut-être, nous de langue française, sommes-nous les victimes de notre propre atavisme et de notre tempérament: cette fidélité à des partis politiques élevée jusqu'à une espèce de mysticisme; cette absence de civisme une fois les élections finies et la confiance enfantine que l'on place dans nos hommes publics qui deviennent dès lors les distributeurs des largesses gouvernementales; cette crainte des responsabilités et des conséquences d'un geste ou d'une attitude. Tout cela les fondateurs du *Devoir* ont dû le rencontrer dès les débuts et ils ont dû s'apercevoir que le problème prenait des proportions beaucoup plus vastes qu'une campagne politique, fut-elle la plus justifiée. Il s'en est suivi que le *Devoir* a durant toutes ces longues et difficiles années graduellement exercé son influence dans le sens de l'éducation et de la formation au véritable civisme. Son action s'est en somme orientée de plus en plus dans le sens des valeurs spirituelles.

Non pas que le *Devoir* soit resté sans prestige politique. Des statistiques recueillies il y a quelques années démontrent qu'il est le journal français le plus souvent cité à la chambre mais son rôle est avant tout de former les esprits en éduquant et renseignant. Au-dessus des contingences immédiates, il essaie de faire connaître et accepter les principes sociaux qui sont le gage de durée et de survie. M. Héroux aura été un des principaux ouvriers de ce mouvement de redressement politique et social. L'historien et le sociologue retrouveront les signes de sa profonde influence au cours de ces quarante années.

Il est un domaine qui nous est d'intérêt spécial. C'est que, comme nous l'avons dit plus haut, M. Héroux a été chez nous un des ouvriers du rapprochement français qui se fait depuis ces dernières années et qui semble vouloir prendre une nouvelle ampleur. M. Héroux a travaillé de toutes ses forces à cette unification de nos âmes et de nos pensées, et cela de deux manières: en prenant la défense politique des droits attaqués et menacés et en encourageant tous les mouvements, toutes les manifestations de vie culturelle et d'esprit français chez les groupes minoritaires. Personne ne s'est plus et mieux intéressé à toutes nos entreprises, si modestes aient-elles été, que ce journaliste surchargé de besogne et de tracas.

Tout ce qui pouvait contribuer à enrichir notre patrimoine: histoire, sociologie, action nationale, droits de service. A ce concert de louanges, tout cela recevait l'appui de M. Héroux, et grâce à son prestige personnel et au rayonnement du journal, ces entreprises, souvent assez modestes, étaient élevées à une hauteur inespérée et en recevaient une espèce de dédicace et de consécration.

Il n'est donc que juste que les Canadiens français de tout le pays s'unissent en une commune pensée de reconnaissance envers ce grand et vaillant serviteur. A ce concert de louanges, la minorité manitobaine sera heureuse d'associer sa voix et nous savons déjà que ce souvenir, doublé d'une prière, sera particulièrement agréable à ce vieux journaliste, l'une de nos gloires les plus pures par son superbe talent, son désintéressement et l'ampleur de ses horizons.

Antoine D'Eschambault, ptre.

De la Frontière, hebdomadaire publié à Rouyn, le 14 mars:

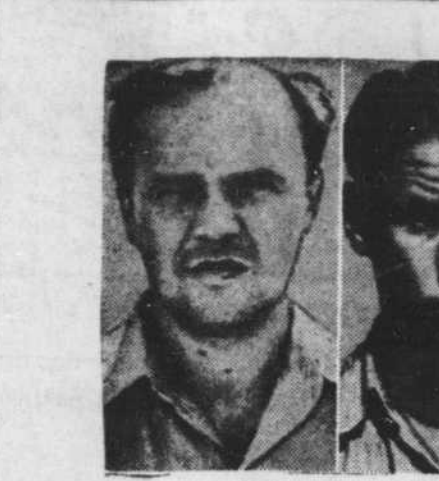
M. Omer Héroux

Le rédacteur en chef du *Devoir*, M. Omer Héroux, vient de célébrer le cinquantenaire de son entrée dans le journalisme.

La *Frontière* veut se joindre aux hommages que lui ont rendus à cette occasion de nombreux confrères. Elle a une raison spéciale pour le faire. M. Héroux, de tous les journalistes canadiens-français, est le seul qui se soit toujours, presque comme avec acharnement, occupé de resserrer les liens ou d'en créer de nouveaux entre les citoyens de langue française de toutes les parties du Canada et de l'Amérique. Ici, sur la frontière, à deux pas de l'Ontario, nous pouvons savoir mieux qu'ailleurs ce que cela signifie. Parmi tant d'autres services que M. Héroux a rendus, nous ne signalons que celui-là. Car il en vaut la peine. Il se rattachait d'ailleurs au bon coup de main que le *Devoir* nous a donné quand il nous a fallu, dans le nord-ouest québécois, batailler quelques années durant pour avoir le réseau français de Radio-Canada. Là, comme en maintes autres circonstances, M. Héroux était aux aguets et il ne manquait pas d'appuyer notre campagne.

Il voudra bien accepter ici nos hommages, nos félicitations et nos meilleurs vœux. J. M.

A Winnipeg, tous les printemps, se déroule le Festival de musique du Manitoba — 14,000 enfants, garçons et fillettes, prennent part à ce déploiement artistique. L'Office du film se fait l'écho de ce festival dans le documentaire: "Une Ville Chante", série En Avant Canada.



DIEMKE WIRTZ KUEHNEWEG GALL MANNHARDT STOERK BOSEL

Au cours de la guerre moins de un pour cent des 35,000 prisonniers de guerre allemands amenés au Canada ont pu s'évader. Cependant sept sont encore recherchés par la Gendarmerie Royale dont trois seraient tout probablement dans la région de Toronto. Ce sont: Walter Manhardt, Heinrich Stoerk et Richard Diemke. Toute personne possédant quelques indications sur ces évadés est priée de les transmettre à la Gendarmerie Royale.

PRISONNIERS DE GUERRE RECHERCHES

263,000 chômeurs au Canada

Le pays a atteint son sommet de chômage immédiat d'après-guerre

Ottawa, 19 (C.P.) — Le ministère du Travail a donné à entendre hier que le Canada avait atteint son sommet de chômage immédiat d'après-guerre et que la situation du marché du travail semblait en voie de s'améliorer.

Le rapport du ministère a placé le nombre des sans-emploi, au 28 février, à 263,000, et le nombre des emplois vacants à 76,000. Au cours du mois, le nombre des sans-emploi augmenta de 30,000 à comparer à la hausse de 47,000 du mois de janvier. Le nombre des emplois vacants tomba de 84,000 au 31 janvier à 76,000 au 28 février. Cette baisse est attribuable à la fin de la saison des "chantiers".

"Pendant le mois de février, l'augmentation hebdomadaire de

chercheurs d'emplois tomba de 10,000 à 4,000 et il est possible qu'au cours du mois présent, ce total accuse une nouvelle baisse", a-t-on appris.

On a interprété les derniers chiffres comme indiquant une certaine amélioration, particulièrement en regard de la démobilitisation continue de nos forces armées et de l'effet des grèves américaines sur l'industrie canadienne.

Le surplus des sans-travail sur les emplois vacants est général à travers le Canada. Tandis qu'on rapportait de certaines régions un manque de certaines catégories d'ouvriers spécialisés dans la construction, la grande entrave à l'industrie de la construction est encore la pénurie de matériel.

Attention à ce vendeur malhonnête!

Mise en garde du ministère des vétérans

Le ministère des Affaires des anciens combattants a reçu dernièrement plusieurs plaintes au sujet d'un individu malhonnête sollicitant de porte en porte des abonnements à une revue de Montréal. Le vendeur, sous le nom de J. B. Williams, se présente chez les ménages leur demandant de souscrire à une revue dont un dollar du prix d'abonnement devra servir à acheter des membres artificiels pour les amputés de guerre. Le vendeur explique de plus qu'il s'agit d'un arrangement conclu entre les éditeurs de la revue et le ministère des anciens combattants pour venir en aide à l'Association des amputés de guerre. L'escroc remet un écrit sur une formule ordinaire pour les arguments reçus des ménages sympathiques qui succombent à ses sollicitations. On découvre par la suite que les abonnements ne sont pas rapportés aux bureaux du périodique en question et qu'aucun arrangement de patronage de la part du ministère des affaires des anciens combattants, ni de l'Association des amputés de guerre existe dans cette affaire.

Le ministère des affaires des anciens combattants signale qu'il ne prête concours à aucun appel de genre, fait en faveur des vétérans, et que le public doit se mettre en garde contre l'usage infâme de la sympathie du public envers les amputés de guerre pour des fins frauduleuses.

Les personnes prenant connaissance de telles escroqueries qui surgissent périodiquement dans nos villes devraient avertir les autorités du ministère ou en faire part à la police.

L'Association des amputés de guerre continue une enquête dans le cas précité afin de découvrir le malfaiteur. Les plaignants rapportent qu'il a les cheveux châtains et qu'il est de l'apparence assez robuste. On note qu'il est très bien mis et qu'il semble avoir une bonne éducation.

A Nuremberg

Nuremberg, 19 (A.P.) — Hermann Goering a témoigné hier, devant le tribunal international que jamais les nazis n'avaient envisagé une action offensive contre l'hémisphère oriental.

L'accusé No 1, au procès des criminels de guerre allemands, témoignant dans sa propre cause pour le 5^e jour, a aussi affirmé que les efforts de l'Allemagne pour opérer une pénétration économique en Amérique du sud ont été vains devant la compétition des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Même si l'Allemagne avait dominé toute l'Europe, il lui aurait été impossible d'attaquer les Etats-Unis à cause de sa petite flotte et de son petit nombre de bombar-

A la scène, au concert et à l'écran

(suite de la page quatre)

Le concours Debussy

Les pianistes canadiens qui désirent participer au concours Debussy, en septembre, à San-Francisco, doivent s'inscrire avant le premier avril, à l'adresse suivante: "The Secretary, The Debussy Prize for Pianists, 3506 Clay St., San-Francisco 18."

On sait que les épreuves éliminatoires auront lieu à Montréal en mai et à Toronto pour les concurrents du Canada. Le prix est de \$1,000 et il y aura un second prix de \$250.

Le comité d'honneur du concours a comme président S. Exc. l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Henri Bonnet, et comprend les musiciens suivants: George Antheil, Léon Barzin, Léonard Bernstein, Ernest Bloch, Charles Boyer, Carl Bricken, H. Saul Caston, Carlos Chavez, Aaron Copland, Désiré Defaux, Arthur Brown, John Alden Carpenter, Eugène Goossens, Vladimir Golschmann, Howard Hanson, Roy Harris, Charles Ives, Werner Jansen, Hans Kindler, Serge Koussevitzky, Karl Krueger, Efrom Kurtz, Richard Lert, Eugène Linden, Daz Reiner, Arthur Rodzinski, Orley See, Fabien Sevitzky, Reginald Stewart, Igor Stravinsky, Alexandre Tansman, Virgil Thomson.

La carrière de Gregor Piatigorsky

Le célèbre violoncelliste russe, Gregor Piatigorsky, qui sera soliste à l'Auditorium du Plateau, ce soir et demain soir, avec l'orchestre des Concerts Symphoniques sous la direction de Vladimir Golschmann, est maintenant, dit-on, le plus grand artiste du violoncelle. La mort tragique de Emanuel Feuermann a éliminé le seul rival qu'il ait eu en Amérique du Nord.

M. Piatigorsky, qui jouera le concerto de Vladimir Dukelsky, compositeur russe-américain, qui écrit aussi de la musique populaire sous le nom de Vernon Duke, est maintenant dans sa 43^e année et est citoyen américain depuis 1942.

M. Piatigorsky débute comme enfant prodige. Il commença de jouer du violoncelle à l'âge de six ans et devint premier violoncelliste de l'Opéra impérial de Moscou à l'âge exceptionnel de 14 ans. Ce poste correspond à celui de premier violoniste et ainsi, des artistes âgés devaient embarquer le pas à un tout jeune garçon.

Il quitta la Russie en 1921 et pratiqua sa musique en Pologne pendant quelque temps. Puis il alla à Berlin où il fit un début sensationnel avec la Philharmonique de cette ville. Il vint aux Etats-Unis pour

la première fois en 1929, en même temps qu'Horowitz et Milstein, qui sont maintenant comme lui, citoyens américains et au sommet de leur profession.

M. Piatigorsky est marié à Jacqueline de Rothschild et habite Elizabethtown dans l'Etat de New-York. Il possède un rare spécimen de violoncelles Montagnana dont il se sert dans tous ses récitals et tous ses concerts d'orchestre. En plus de sa carrière de soliste, Piatigorsky est directeur du Koussevitzky Musical Foundation au Berkshire Music Centre. Il est également à la tête de l'école de violoncelle du Curtis Institute à Philadelphie.

En plus du concerto de Dukelsky, les concerts de mardi et mercredi comprendront la sérénade de Mozart, Eine Kleine Nachtmusik, la symphonie italienne de Mendelssohn et la seconde suite de Daphnis et Chloé, de Ravel.

Présentation de "Maggy" à Verdun

Jeudi, le 21 mars, en la salle de l'école Notre-Dame-de-la-Paix, 3500 rue Wellington, à Verdun, aura lieu la soixante-dixième représentation de "Maggy", drame en quatre actes, adaptation scénique de Donat Durand.

Tiré du livre du même nom, ce drame est l'histoire des quelques dernières années d'une jeune héroïne qui a traversé les horreurs de la guerre en Europe, tout particulièrement en Belgique.

Remerciements du Pape au curé J.-A. Berthiaume

Sa Sainteté le Pape Pie XII, dans un télégramme envoyé au curé J.-A. Berthiaume, de Sainte-Marguerite-Marie, Montréal, le remercie ainsi que M. Gaspard Fauteux, président des Communautés à Ottawa, sa femme et les paroissiens pour les prières et sacrifices faits aux intentions du Souverain Pontife à l'occasion de la fête du Pape. Voici le texte du télégramme:

"Sa Sainteté vivement touché... Remercie Honorable Président, Parlement, tous participants... Bénédiction Apostolique... (signé) Montini (substitut) Mars 1946.

Voici le texte du télégramme envoyé au Pape:

Mgr Montini, Secrétaire d'Etat, Cité Vaticane, Journée consacrée à Pie XII, Pasteur angélique, Père aimé, messe spéciale, Honorable Président, Parlement canadien, épouse, prêtres, religieuses, professeurs, élèves, paroissiens Sainte-Marguerite-Marie, Montréal, réunis offrent humblement prières, sacrifices, implorant à genoux Bénédiction Apostolique, Curé Berthiaume, Geo. Fleury, ptre.

XI

FLORIDE ET TEXAS

Cependant, une question restait encore à décider: il fallait choisir un endroit favorable à l'expérience. Suivant la recommandation de l'Observatoire de Cambridge, le tir devait être dirigé perpendiculairement au plan de l'horizon, c'est-à-dire vers le zénith; or, la Lune ne monte au zénith que dans les lieux situés entre 0° et 28° de latitude, en d'autres termes, sa déclinaison n'est que de 28°. (La déclinaison d'un astre est sa latitude dans la sphère céleste; l'ascension droite en est la longitude). Il s'agissait donc de déterminer exactement le point du globe où serait fondue l'immense Columbiad.

Le 20 octobre, le Gun-Club étant réuni en séance générale, Barbicane y apporta une magnifique carte des Etats-Unis de Z. Belltrapp. Mais, sans lui laisser le temps de la déployer, J. T. Maston avait demandé la parole avec sa véhémence habituelle, et parlé en ces termes: "Baltimore, 18 octobre

"Tenu, "Barblane".

"Honorable collègues, la ques-

tion qui va se traiter aujourd'hui a une véritable importance nationale, et elle va nous fournir l'occasion de faire un grand acte de patriotisme."

Les membres du Gun-Club se regardèrent sans comprendre où l'orateur voulait en venir.

"Aucun de vous, reprit-il, n'a la pensée de transiger avec la gloire de son pays et s'il est un droit que l'Union puisse revendiquer, c'est celui de reculer dans ses flancs le formidable canon du Gun-Club. Or, dans les circonstances actuelles... — Brave Maston... dit le président.

Permettez-moi de développer ma pensée, reprit l'orateur. Dans les circonstances actuelles, nous sommes forcés de choisir un lieu assez rapproché de l'équateur pour que l'expérience se fasse dans de bonnes conditions... — Si vous voulez bien... dit Barbicane.

— Je demande la libre discussion des idées, répliqua le bouillant J. T. Maston, et je soutiens que le territoire duquel s'élancera notre glo-

riers", a dit Goering. Cette déclaration de Goering venue comme un conseiller de Ribbentrop interrogeait le ministre des affaires étrangères incapable de dicter la parole étrangère d'Hitler.

A l'accusation d'avoir conspiré pour dominer l'Europe, Goering répliqua: "La conspiration n'a été interrompue de différentes façons. Dans le sens d'un complot contre les nazis, il n'y a jamais eu en Allemagne. Si la citation signifie que le Führer tenait des conférences et qu'ensuite il décidait de certaines choses, vous pouvez dire que l'Allemagne a conspiré."

Comme dans les journées précédentes, Goering semble vouloir dresser la plus grande responsabilité.

Il a déclaré: "Personne n'a travaillé aussi près que moi du Führer. Aucun n'a été influencé par moi, comme j'ai été. Seuls le Führer et moi pouvions conspirer. Personne n'y était mêlé."

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: 2-4242 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant.

ANNONCES facturées 1/10 le mot.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. PLAN CALLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

Chambre demandée

Jeune fille distinguée travaillant à un bureau demande chambre avec déjeuner et même souper si possible. Téléphone après 6 heures. Am. 6333.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets souffrants. Payons plus haut prix. André Aréas, 37 ouest, rue St-Jacques, 1^{er} étage 9107

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude cours particuliers. Méthode pratique rapide. Institutrice possédant diplôme d'enseignement bilingue d'Ontario. M.A.

Comptabilité

Comptabilité générale, spécialité: im sur le revenu. Attention spéciale aux petits commerçants. Braas 1194 St-Hubert, LA. 9688. Bureau soir sur rendez-vous.

Livres à vendre

Nouveau Larousse illustré, 8 volumes, plus 6 Meunier, les 14 volumes \$150. Missel de Dom Gaspar lefebvre, grande édition \$5.75, par la poste \$6.00. Rorbacher, Histoire l'Eglise, 29 volumes reliés \$35.00. TRANQUILLE BOUCHER, 4663 Saint-Denis, HA. 1770.

Livres demandés

Attention! achetons livres français de tous genres, romans, littérature, histoire, biographies, dictionnaire encyclopédies, etc... Allez à domicile. TRANQUILLE BOUCHER, libraire 4663 St-Denis, HA. 1770.

La vie et le sport sur la Côte Nord

du bas Saint-Laurent et du Golfe

par Napoléon-A. COMEAU

La pêche au saumon et la chasse à la trappe.

Légendes des Montagnais. Récits d'aventures.

Au Labrador. Volume de 375 pages — grand format.

Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Pourquoi tant de médecins

contient-ils leurs clients à notre expert en ajustements médicaux si ce n'est à cause de ses nombreux succès? Venez le consulter. Il mettra à votre service, au moyen de consultations gratuites, ses vingt années d'expérience.

Salon d'essayage hygiénique et discret à votre disposition

Assortiment complet de corsets pour mères, descentes d'estomac, etc.

SARRAZIN & CHOQUETTE
921, rue SAINTE-CATHERINE EST PL. 9622
La plus importante pharmacie canadienne-française au Canada

Feuilleton du "Devoir"

DE LA TERRE A LA LUNE

par Jules VERNE

21. (Suite)

Il n'aurait seulement pas à huit lieues! Mieux encore. En regardant la vitesse comme acquise, en la tenant pour suffisante, l'obus résisterait pas à la pression des gaz développés par l'inflammation de seize cent mille livres de poudre, et résisterait-il à cette pression, du moins il ne supporterait pas une pareille température, il fondrait à sa sortie de la Columbiad et retomberait en pluie bouillante sur le crâne des imprudentes spectateurs.

Barbicane, à ces attaques, ne sourcilla pas et continua son oeuvre.

son inutilité à tous les points de vue, il regarda l'expérience comme fort dangereuse, et pour les citoyens qui autoriseraient de leur présence un aussi condamnable spectacle, et pour les villes voisines de ce déplorable canon; il fit également remarquer que si le projectile n'atteignait pas son but, résulterait absolument impossible, il retomberait évidemment sur la terre, et que la chute d'une pareille masse, multipliée par le carré de sa vitesse compromettrait singulièrement quelque point du globe.

Donc, en pareille circonstance, et sans porter atteinte aux droits de citoyens libres, il était des cas où l'intervention du gouvernement

devenait nécessaire, et il ne fallait pas engager la sûreté de tous pour le bon plaisir d'un seul.

On voit à quelle exagération se laissait entraîner le capitaine Nicholl. Il était seul de son opinion. Aussi personne ne tint compte de ses malencontreuses prophéties. On le laissa donc crier à son aise, et jusqu'à s'époumonner, puisque cela lui convenait. Il se faisait le défenseur d'une cause perdue d'avance; on l'entendait, mais on ne l'écouloit pas, et il n'enleva pas un seul admirateur au président du Gun-Club. Celui-ci, d'ailleurs, ne prit même pas la peine de rétorquer les arguments de son rival, Nicholl, acculé dans ses derniers retranchements, et ne pouvant même pas payer de sa personne dans sa cause, résolut de payer de son argent. Il proposa donc publiquement dans l'Enquirer de Richmond une série de paris conçus en ces termes et suivant une proportion croissante.

Il paria: "Baltimore, 18 octobre

pas faits, ci..... 1,000 dollars
2o Que l'opération de la fonte d'un canon de neuf cents pieds était impraticable et ne réussirait pas, ci..... 2,000 dollars
3o Qu'il serait impossible de charger la Columbiad, et que le pyroxyle prendrait feu de lui-même sous la pression du projectile, ci..... 3,000 dollars
4o Que la Columbiad éclaterait au premier coup, ci..... 4,000 dollars
5o Que le boulet n'irait pas seulement à six milles et retomberait quelques secondes après avoir été lancé, ci..... 5,000 dollars.

On le voit, c'était une somme importante que risquait le capitaine dans son invincible entêtement. Il ne s'agissait pas moins de quinze mille dollars (77,000 francs d'avant-guerre).

Malgré l'importance du pari, le 19 mai, il reçut un pli cacheté, d'un laconisme superbe et conçu en ces termes:

"Tenu, "Barblane".

Une coutume grecque. — L'Etrusques ont emprunté aux Grecs l'habitude de porter des anneaux aux doigts et ils l'ont transmise aux Romains.

La Voix du Pape

Texte de l'allocation du carême du Souverain Pontife

La religion et la morale dans leur union constituent un tout indivisible — Dans l'ordre moral, les Commandements de Dieu sont également valides pour tous les champs de l'activité humaine sans exception — L'exercice du droit de vote est un acte de responsabilité morale grave

Rome, 19 (A. P.). — Voici une traduction non officielle du texte de l'allocation de carême du Souverain Pontife aux pasteurs de Rome: Il est toujours éminemment agréable de vous voir, Chers Fils, réunis autour de Nous en ce retour de l'époque des sermons du carême. Notre première pensée sera pour Notre vénérable frère, le cardinal vicair...

Des années difficiles, des années déconcertantes par les vicissitudes des événements les plus divers et les plus inattendus et par la confusion du bien et du mal, des années vicieuses de s'écouler dans la misère et dans l'angoisse, mais en même temps avec toutes sortes de manifestations de l'infinité miséricorde de la haute et forte Providence divine. Années difficiles et remplies de contrastes aussi pour le pasteur dévoué à qui le soin des âmes a imposé un dévouement exceptionnel et a causé d'amères déceptions, non toutefois sans lui apporter en même temps de grands réconforts spirituels et des preuves de la fécondité de sa tâche.

Témoins impuissants en maintes circonstances d'une marée montante de corruption, vous avez élevé vers Dieu le cri d'angoisse du Psalmiste: "Je me vois plongé dans la boue profonde, et il n'y a pas d'endroit où je puisse poser le pied. Je suis épuisé de crier et ma gorge se dessèche." En face du déclin de la grâce dans les âmes qui vous ont été confiées, peut-être même parmi celles qui vous sont les plus chères, vous vous êtes exclamés douloureusement: "Ils mettent du fiel dans ma nourriture et ils me donnent du vinaigre pour étancher ma soif". Mais vous avez pu constater combien bien la plaie de la guerre, où elle s'abatte, a partout produit le même effet, au moins des effets similaires. Peu importe combien pénible est un tel spectacle, vos coeurs se sont malgré tout ouverts à l'espoir que le soleil de la paix, montant à l'horizon, fera peu à peu baisser cette marée. De fait, ici et là apparaissent des symptômes de regret, des signes de rotatoire amélioration.

Graves sujets de peine En dépit de cela, les conséquences de la guerre vous placent toujours devant de nombreuses et graves sujets de peine. Nous pensons par-dessus tout à la protection de la jeunesse abandonnée, aux répercussions à apporter aux profonds blessures infligées particulièrement à la sainteté du mariage, à la fidélité conjugale. A ce sujet, Nous répétons ce que Nous rappelions il y a un an sur la question du divorce, à savoir que le mariage entre personnes baptisées légalement contracté, et consommé, ne saurait être dissous par aucune puissance sur terre, pas même par les suprêmes autorités ecclésiastiques. A ces devoirs urgents s'en ajoute un autre, non moins important, qui est de vivifier le sens du droit et de la justice dans toute la vie sociale, et de répandre toujours plus les oeuvres de la charité chrétienne.

Pour les malheureux de guerre Nos-mêmes désirons continuer aussi longtemps que possible notre activité charitable à l'égard des malheureux que la guerre a désertés tant à Rome qu'ailleurs. A Rome, il Nous plaît de reconnaître votre utile collaboration et Nous vous en remercions, certain que nous sommes que vous allez continuer avec la même constance et le même zèle. L'organisation de l'aide aux victimes de guerre, hors de Rome aussi, doit ses origines et son développement à l'infatigable zèle des divers organismes que nous avons mis sur pied, parmi lesquels la "Commission pontificale de secours" mérite une mention spéciale. Beaucoup de fait, en déca et au delà des frontières de l'Italie, par le rapatriement des réfugiés, par l'institution des réfectoires pontificaux, par la distribution de soupe à des millions et des millions de malheureux, par l'aide aux prisonniers, aux vétérans et aux vicieux de la guerre. Cette activité charitable, supportée par le bienveillant et la part active prise par plusieurs pasteurs célèbres, s'est développée.

ORIENTATIONS par le R. P. Aloantara DION, O.F.M. Une étude sérieuse des carrières qui s'ouvrent aux jeunes à la fin de leurs études. "Indispensable aux parents, aux éducateurs et aux étudiants, cette judicieuse compilation élargit nos horizons et rendra plus facile aux nôtres l'ascension à des postes de commande qui doivent nous appartenir." Un ouvrage de valeur incontestable. Volume de 267 pages. Au comptoir: \$1.00 Par la poste: \$1.10 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

soit présentée dans un style clair et souple; car quel avantage y aurait-il à mieux écrire, si nous ne parvenions pas à nous faire écouter et comprendre? Les bonnes lectures religieuses augmentent. Sans doute, tous ne peuvent pas s'exercer avec le même succès à la littérature, qui requiert des aptitudes spéciales; mais de chaque prêtre, de chaque pasteur d'âmes, de chacun de vous, Nous attendons un travail digne et fidèle. Et chacun de vous peut réellement le faire. En fait, il ne s'agit pas tant d'une question d'art, de fécondité, ou d'habileté oratoire que d'une question de convictions intimes et personnelles.

Nous espérons que le noble désir de gagner les hommes en vue de leur donner au Christ est parvenu à vous l'origine d'une illusion tragique et facile. Grande en fait serait la faute d'un pasteur des âmes qui aurait dédié toute son attention et tous ses efforts aux grands discours des occasions solennelles plutôt qu'à ses sermons dominicaux et à ses catéchismes quotidiens; qui renverrait à ses assistants cette partie, la plus humble mais non toujours la partie la plus facile de son ministère. Prenez exemple sur ces pays où le catéchisme à l'église et à l'école est considéré comme l'un des devoirs les plus honorables du prêtre, où le pasteur se réserve, après longue préparation, le privilège d'enseigner personnellement le dimanche aux jeunes et aux vieux dans une église remplie de fidèles.

Son objet L'objet de la prédication de la foi est la doctrine catholique, ce qui signifie la révélation de toutes les vérités qu'elle contient, avec ses fondations et les notions qu'elle présuppose, avec toutes les conséquences qu'elle amène à la conduite morale de l'homme devant lui-même dans la vie domestique et sociale, dans la vie publique et même politique.

La religion et la morale dans leur union constituent un tout indivisible; et dans l'ordre moral, les commandements de Dieu sont également valides pour tous les champs de l'activité humaine sans exception; jusqu'au jour où ils atteignent, également, la mission de l'Eglise et le travail du prêtre, son enseignement, ses sermons, ses avis aux fidèles de l'Eglise catholique. L'Eglise se contentera jamais d'être enfermée entre ses quatre murs du temple. La séparation de la religion et de la vie est contraire aux idées chrétiennes et catholiques.

Nous devons conclure avec des propositions plus précises et plus concrètes. Lorsque saint Paul nia avoir prêché avec des artifices et des circonlocutions, ce qu'il désavouait, c'était les ornements superflus des phrases qui firent effet, qui n'étaient pas adaptés à la dignité et à la majesté de sa personne.

Mais la force de l'esprit, qui était en lui, donna pouvoir et efficacité à ses mots et mit en valeur tous les dons de sa riche nature. Paul, mené par l'esprit, était toujours lui-même. D'une telle union de l'esprit et de la nature naquit son incomparable éloquence. Dans une modeste mesure, même la plus modeste que l'on puisse imaginer, chaque prêtre participe à cette éloquence que saint Paul possédait. L'esprit, il peut mettre en valeur les dons de sa nature tout en demeurant lui-même, les mots sortant de sa bouche avec une chaleur, une couleur et un son qui sont personnellement siens et qui donnent à la vérité, toujours la même, une forme personnelle et spontanée.

Le saint curé d'Ars n'avait certainement pas le génie naturel d'un Bossuet, mais la conviction profonde et vivante qui émanait de sa personne et avec laquelle il pétrissait ses mots suggérait à sa fantaisie et à sa sensibilité des idées, des images et des comparaisons appropriées qui auraient charmé un saint François de Sales. De tels préceptes conquièrent vraiment leurs auditeurs. Celui qui est plein du Christ ne trouvera pas difficile de gagner d'autres fidèles au Christ.

Droit et devoir de l'Eglise Premièrement, c'est un droit et en même temps un devoir essentiel de l'Eglise d'instruire le fidèle, par la parole et par la plume, de la chair ou d'autre façon, sur tout ce qui concerne la foi et les coutumes, sur tout ce qui est irréconciliable avec sa doctrine et par la inadmissible pour des catholiques, qu'il s'agisse de systèmes religieux ou philosophiques, ou des buts que leurs partisans se proposent, ou de leurs conceptions de la vie individuelle ou sociale.

Le droit de vote En second lieu, l'exercice du droit de vote est un acte de responsabilité morale grave, au moins lorsqu'il concerne l'élection de ceux qui sont appelés à donner au pays sa constitution et ses lois, spécialement celles qui touchent, par exemple, à la sanctification des fêtes d'obligation, au mariage, à la famille, aux écoles, à la justice et à l'équité des conditions sociales. Il est là du devoir de l'Eglise d'expliquer aux croyants les devoirs moraux qui dérivent du droit électoral.

Troisièmement, l'article 43 du concordat de 1929 défend aux ecclésiastiques italiens "de participer à l'activité d'un parti politique". L'Eglise a l'intention de respecter pleinement cette disposition et Elle est prête à réprimander et à punir les infractions éventuelles découlant d'une telle obligation et ne croit pas de quelque façon que ce soit devoir se mêler de questions politiques pour lesquelles Elle laisse aux catholiques pleine liberté d'opinion et d'action. Mais d'un autre côté, on ne peut renoncer au droit mentionné plus haut ni admettre que l'Etat juge unilatéralement un prêtre dans l'exercice de son ministère, qu'il applique des sanctions punitives, ni admettre dans aucun cas que l'Etat le réfère à un magistrat ordinaire sans en tenir compte les autorités ecclésiastiques, comme il est prescrit à l'article huit du même concordat.

prêtre et une mission Quatrièmement, le prêtre catholique ne peut être simplement comparé aux fonctionnaires publics ou à ceux qui ont une fonction civile ou militaire. Ceux-ci sont les em-

ployés ou les représentants de l'Etat dont, sauf toujours la loi divine, ils dépendent et protègent les intérêts légitimes; l'Etat peut donc émettre des dispositions regardant leur conduite, même dans les questions politiques. Le prêtre, lui, est un ministre de l'Eglise et a une mission qui, comme nous l'avons déjà mentionné, s'étend à tous les devoirs religieux et moraux de la foi, et à la conduite de laquelle il peut être obligé de donner, sous cet aspect, des conseils et des instructions regardant même la vie publique.

Maintenant il est évident que les abus éventuels d'une telle mission ne peuvent être jugés par un pouvoir civil, exposant les pasteurs de l'âme à des obstacles et à des molestations provoquées par des groupes plutôt mal disposés à l'égard de l'Eglise sous le fallacieux prétexte de séparer le clergé de la politique. Il ne faut pas oublier que c'est exactement le prétexte invoqué pour combattre ce qu'on a appelé "le catholicisme politique", par le national-socialisme, qui, en réalité, visait à détruire l'Eglise, et qui retourna contre elle toute cette machine de persécution, de vexations et d'espionnage politique, contre lequel des hommes de l'Eglise — dont l'héroïsme est aujourd'hui admis à travers le monde — ont eu à se défendre et à combattre, même de la chair.

Dans l'Eglise, Nous-mêmes avons dit, le 7 juillet 1937, à l'occasion de l'inauguration du nouveau temple de Sainte-Thérèse de Lisieux: Dieu a donné à la foi de cette nouvelle alliance le précepte de sa sainte Loi, de la chair d'où elle s'est elle-même élevée jusqu'à la plus majestueuse cathédrale ou la plus humble église de village, la loi de Dieu étant prêchée sans interruption et sans faiblesse. De la chaire richement sculptée aussi bien que de celle dont le bois est mangé des vers, la même doctrine et la même loi résonnent avec la loi impérieuse du triple devoir envers Dieu, nos frères et nous-mêmes avec la condamnation claire et sereine de toute violence et de toute violence criminelle. De toutes les chaires d'une nation puissante, dont les mauvaises règles cherchent à entrainer à l'idolâtrie de race — Nous voulons parler de l'Allemagne nationale-socialiste du temps — la protestation indignée d'un Pape octogénaire descend comme la voix de Sinaï, le rappel des droits immortels d'un dieu personnel, du monde incarné et d'un office sacré duquel le Pontife suprême a reçu ses pouvoirs. Oui, Dieu parle par la bouche de ses ministres et de ses représentants.

Et à Vous, bien-aimés fils, quel meilleur augure pouvons-nous adresser que celui que l'Apôtre des peuples a lui-même adressé lorsqu'il s'est lui-même recommandé aux prières de ses fidèles? Il vous est concédé de prêcher avec complète franchise le mystère de la messe et vous pouvez avec bonheur et liberté parler comme les ambassadeurs du Christ. Et ainsi, la charité du divin maître doit remplir vos coeurs et nous vous accordons avec toute l'effusion de Notre âme paternelle Notre bénédiction apostolique.

Première messe Ottawa, 19 (D.N.C.) — Le R. P. Lucien Philibert, natif de Sainte-Elisabeth de Joliette, a célébré sa première messe en la chapelle du scolasticat des RR. Pères de la compagnie de Marie, à Eastview, Ont., tout près d'Ottawa. Il avait été ordonné la veille par S. Exc. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa. Plusieurs parents du nouveau prêtre assistaient à la cérémonie, parmi lesquels se trouvaient son père, M. Horace Philibert, de Sainte-Elisabeth, ses sept frères, et une de ses soeurs, la R. Soeur Anne-Emilie, de Sainte-Thérèse de Blainville.

Lors de la messe solennelle, il était accompagné du R. P. Joseph Piette, S.M.M., qui agissait comme prêtre assistant; du R. P. Remi Décaray, S.M.M., de Nicolet, comme diacre, et du R. P. G. Deschamps, S.M.M., d'Eastview.

Le R. P. Philibert est né au mois de juillet 1920 et fit ses études à Papineauville, P.Q., au juniorat des Pères montfortains. Il célébra sa première messe dans sa paroisse natale, à la fin du mois de juin.

Nouveaux juges de paix Québec, 19 (C.P.) — Plusieurs nouveaux juges de paix ont été nommés dans la province de Québec le mois précédent. C'est ce qu'annonce la Gazette officielle de Québec. Ce sont MM. Elphège Baril, de Ste-Hélène de Chester, pour le district d'Arthabaska; le Dr Albert Surprenant, de Montréal, pour le district de Montréal; L.-P. Giguère, de St-Jules de Beauce, pour le district de Beauce; Zénon Sautier, de St-Damase, comté de Matapédia, pour le district de Rimouski; Léon L'Heureux, de Daquam, Ernest Méthod, du Cap St-Ignace, et Eugène Mercier, de Berthier. Ces trois derniers pour le district de Montmagny.

M. Maurice Larose élu président Ottawa, 19 (D.N.C.) — M. J. Maurice Larose, homme d'affaires très connu de Hull, a été élu président de l'Amicale Gauvin, lors de la réunion annuelle tenue à l'hôtel de ville. Plus de deux cents membres ont assisté au banquet où l'on remarqua plusieurs personnalités laïques.

FORESTIERS et VOYAGEURS par J.-C. Taché Les moeurs, la vie et les principaux "passages" de l'homme des bois, le tout raconté en un langage savoureux et pittoresque. Volume de 230 pages. Au comptoir: \$1.25 Par la poste: \$1.35 DU "DEVOIR" SERVICE DE LIBRAIRIE

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les pharmaciens et la police Montréal, 15 mars 1946 Le Devoir, Montréal. Messieurs, Auriez-vous l'obligeance de publier ces deux lettres? Ceci aurait peut-être pour effet de rassurer les pharmaciens et de rendre justice au directeur de la police. Merci d'avance.

Le secrétaire-registraire, Emile CODERRE * * * Collège des Pharmaciens de la province de Québec Montréal, 7 mars 1946 M. Fernand Dufresne, directeur de la police, Montréal, P.Q. Monsieur le directeur, Vous savez mieux que personne jusqu'à quel point les pharmaciens sont fréquemment les victimes d'actes de banditisme. Depuis le début de l'année surtout, il ne se passe guère de jour sans que les journaux nous rapportent qu'un pharmacien ou un de ses employés a été attaqué à la pointe du revolver.

Le conseil du Collège des pharmaciens de la province de Québec, après avoir reçu de nombreuses plaintes à ce sujet, me charge d'attirer votre attention sur cet état de choses et de vous demander de donner les ordres voulus pour que les pharmaciens soient mieux protégés par vos agents. Vous conviendrez que les pharmaciens ont droit à toute la protection possible. Serveurs du public à toute heure du jour et presque à toute heure de la nuit, ils méritent bien une attention particulière que vous ne leur refuserez pas, croyons-nous.

Le secrétaire-registraire, Emile CODERRE (COPIE) * * * Service de la police Hôtel de ville annexe Le 11 mars 1946 M. Emile Coderre, secrétaire, Collège des pharmaciens de la province de Québec, 354, rue Sainte-Catherine est, édifice Saint-Denis, ch. 57, Montréal. Cher monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 7 du courant touchant la fréquence des attentats dans les pharmacies. Je donne immédiatement des instructions à nos hommes de faction à pied, à nos voitures de radio et à nos patrouilles de nuit, de porter une attention spéciale aux pharmacies, de façon à leur accorder la plus grande protection possible. J'espère que cette mesure apportera d'heureux résultats. Veuillez m'en croire, Votre tout dévoué, (Signé) Fernand DUFRESNE, directeur du service de la police. (COPIE)

Le Dr Camille Pouliot à cette assemblée

L'Assemblée générale annuelle de l'Association de la province de Québec pour la protection du poisson et du gibier, incorporée, aura lieu à la salle de l'Engineering Institute of Canada, 2050 rue Mansfield, à Montréal, le vendredi 22 mars, à 8 h. du soir. Au cours de cette assemblée, M. B. W. Taylor donnera une conférence intitulée: Fishery Management of Lakes. Le Dr Camille Pouliot, ministre de la chasse et des pêcheries, a accepté l'invitation d'assister à cette réunion, accompagné de M. Charles Frémont, surintendant de la chasse et des pêcheries, et de M. Gustave Prévost, directeur de l'Office provincial de biologie. Tous les membres, clubs associés et membres des filiales sont priés d'assister.

Réellement Délicieux THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Appui aux jeunes catholiques

La confédération des amicales des anciens des F.I.C. appuie le manifeste Réunis en assemblée plénière, le dimanche 10 mars 1946, les membres de l'exécutif de la confédération des Amicales des anciens chrétiens sur proposition de Me Joseph Lafont, avocat, dûment appuyée par M. Rosario Marcotte, ont ratifié les résolutions suivantes prises à l'unanimité, à l'issue de la dite assemblée:

- a) Attendu que: le sort des jeunes et celui des écoles, aux points de vue religieux, moral, intellectuel et social, intéressent nos amicalistes comme chrétiens et comme pères de famille; b) Attendu que: l'organisation des écoles publiques de cette province et l'usage des argentés destinés à l'instruction intéressent nos amicalistes en qualité de citoyens et de contribuables; c) Attendu que: la question de la jeunesse et celle du système scolaire ont reçu une nouvelle actualité à l'occasion de la présentation et de la discussion du bill 18; d) Attendu que: les amendements annoncés semblent inviter les citoyens à présenter leur vue avant l'adoption définitive du bill.

Déclarations: 1.—Adhésion entière au manifeste de Jeunes catholiques, publié le 4 mars 1946; 2.—Prières instantes au gouvernement d'amender la loi de l'Instruction publique de façon à donner suite aux projets présentés par le comité de l'Instruction publique, en particulier le projet de coordination de l'enseignement primaire, de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement agricole et des centres d'apprentissage, par la création au département de l'Instruction publique des services demandés par le conseil de l'Instruction publique;

- 3.—Que copies de ces résolutions soient transmises: a.—à l'hon. Premier ministre de la province; b.—à l'hon. Secrétaire provincial; c.—à l'hon. Adélard Godbout, chef de l'opposition; d.—au Conseil de l'Instruction publique; e.—à M. André Laurendeau, chef du bloc populaire canadien; f.—à M. René Chaloult; g.—aux journaux de la province.

Cinq ans de pénitencier

Québec, 19 (D.N.C.) — Un autre beau coup de filet de la Sûreté municipale, avec la coopération de la Sûreté provinciale, vient de débarrasser la société d'un type qui a avoué sa culpabilité aux accusations de vols avec effraction commis, depuis une semaine, chez M. H. P. Cimon, la compagnie Lion Vinegar et Parent Tires Service. Joseph Bédard, 30 ans, qui a déclaré être de Québec, mais n'y avait aucune résidence fixe, a été arrêté tard, vendredi soir, et, lors de sa comparution, samedi matin, devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, a été condamné à 5 ans de pénitencier. Le prévenu a admis avoir un dossier assez chargé, dont deux condamnations au pénitencier et une de quatre mois de prison en 1945. "Il faut que ça arrête, les vols, il

faut se débarrasser des gens comme vous pour un bout de temps," déclara M. le juge Pettigrew avant de prononcer la sentence. Et comme le prévenu déclarait que dans le moment, comme journaliste, il n'avait pas d'ouvrage et rien à manger, M. le juge lui dit: "Nous allons vous en trouver une place". —"Oui, je sais que j'ai une bonne place...," dit le prisonnier. —Je vous condamne à cinq ans de pénitencier sur chaque chef, concurrentement", déclara M. le juge Pettigrew.

Nouvelle institution à Ottawa

Ottawa, 19 (D.N.C.) — Le conseil Saint-Louis et les dix conférences de la Saint-Vincent de Paul, dans la capitale, ont décidé, à leur réunion trimestrielle, de prendre les mesures nécessaires d'ici quelques semaines pour ériger une maison de patronage. On ne construira pas un édifice, mais on convertira des immeubles à cette fin des propriétés dont on se portera acquéreur. Les prochaines démarches consistent à obtenir des membres d'une communauté religieuse pour diriger cette nouvelle institution à Ottawa. Depuis deux mois environ, cette société a visité 459 personnes et a dépensé \$3,761 pour leur venir en aide.

Achat de ligne de transmission électrique

Saint-Hyacinthe, 19 (D.N.C.) — M. Guy Daigneault, gérant de la Coopérative Rurale d'Électricité de Saint-Jean-Baptiste, comté de Rouville, nous apprend que celle-ci vient d'acheter par contrat signé par devant Me Henri Morin, notaire à Saint-Hyacinthe, la ligne de transmission électrique qui desservait depuis quelques années certaine partie de la paroisse de St-Damase et les chalets particuliers de la Pointe-aux-Fourches, à quelque 7 milles de Saint-Hyacinthe, appartenant à MM. T.-D. Bouchard, Joseph Larchevêque et autres. La vente s'est effectuée pour le prix de \$3,450. Les cultivateurs de la région concernée, de Saint-Damase, et les propriétaires de la Pointe-aux-Fourches, achèteront désormais leur électricité de la Coopérative de Saint-Jean-Baptiste. M. Daigneault annonce aussi que la Coopérative de Saint-Jean-Baptiste a absorbé celle de Sainte-Brigitte d'Iberville, et que les cultivateurs des rangs 3 et 4, dans la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu, se sont rattachés comme membres à la Coopérative de St-Jean-Baptiste.

Liberté et Libertés

Compte rendu des Cours et Conférences. Semaines Sociales du Canada. XXIIe session Montréal, 1945. Volume de 350 pages. Au comptoir: \$1.50 Par la poste: \$1.65 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Très sur le Volé Un risque passionnant... le choix du poulin de l'année, qui finira par l'emporter sur tous les autres. C'est ainsi que Alcid (voir l'illustration) se vendit pour 700.00 aux enchères Saratoga, pour devenir plus tard l'un des meilleurs coureurs, décrochant plus de \$350,000 et vainqueur de nos plus grandes courses. LE CHOIX DE LA CIGARETTE CHAMPIONNE: Vous ne courez aucun risque en choisissant les cigarettes Winchester. La satisfaction continue que vous avez à la fumer prouve que vous avez choisi la championne. Dans la Winchester, vous savourez trois des tabacs à cigarette les plus appréciés au monde... Le Turc, le Virginie et le Burley, "D'UN MÉLANGE PARFAIT". Essayez aujourd'hui cette cigarette championne faite d'un mélange. "La négligence peut causer l'incendie. Soyez prudents." CIGARETTES Winchester D'un Mélange Parfait!

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL Choses et autres

Le total des ventes a été de 42,898 actions et de 161,267 actions minières, en comparaison de 46,014 actions et de 155,083 actions minières vendues le dernier.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

La liste mobilière paraissait plus soutenue ce matin, à Wall Street, et de légers gains ont été enregistrés dans plusieurs groupes, toutefois les échanges se sont maintenus à un bas niveau tandis que de nombreuses valeurs dirigeantes étaient délaissées.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market data for the Curb in Montreal, listing various companies and their share prices.

Tous les groupes ont clôturé à la baisse la semaine dernière en place locale. Voici les reculs enregistrés par chaque groupe: 8 banques, -0.42 à 26.83; 10 utilités, 2.2 à 79.4; 20 industriels, 3.6 à 127.6; 30 com-

Le Curb de Montreal annonce aujourd'hui l'inscription sur la liste de 4,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1 chacune, de Bouzan Gold Mines a été approuvée et que l'on peut transférer sur ces valeurs depuis hier. L'abréviation du ticker sera BZAN.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their share prices.

Les industriels les plus actifs la semaine dernière furent les suivants: Canadian Western Lumber, 23.425; Consolidated Paper, 14.04; Southmount, 11.766; et Canadian Breweries, 9.588.

Afin de contrebalancer une augmentation de 25 p.c. du coût de l'huile végétale importée des Etats-Unis qui sert à la mise en conserve des harengs, des sardines et des snacks, la Commission des prix a permis une hausse des prix maxima des conservateurs.

Nouvelle émission de la Quebec Power Co.

Un syndicat bancaire dirigé par Dominion Securities Corporation Limited offre en vente ce matin à 101-3/8 et les intérêts courus, une émission de \$11,855,000 d'obligations amortissables, première hypothèque et nantissement en fiducie, remboursables le 1er septembre 1962 de Quebec Power Company. Le produit de la vente de ces valeurs sera appliqué au rachat des obligations amortissables, première hypothèque, et nantissement en fiducie, série C, 4 pour cent, échéant en 1962, d'une valeur de \$11,855,000, actuellement en cours mais rachetables le 29 avril 1946. Cette compagnie est contrôlée par la Shawinigan Water and Power et dessert la ville de Québec et ses environs pour le gaz et l'électricité et maintient un service de tramways dans cette ville.



M. T. A. SAINT-GERMAIN, président et gérant général de la Canadienne Mercantile, compagnie d'assurance ayant son siège social à Saint-Hyacinthe et dont nous publions aujourd'hui le dernier bilan.

Bilan progressif de la Canadienne Mercantile

L'actif de la compagnie s'éleva à \$2,512,068 contre seulement \$1,001,732 en 1935 - Les assurances en vigueur atteignent \$129,638,209

La Canadienne Mercantile, l'une des grandes compagnies d'assurance de la population de Saint-Hyacinthe, a soumis récemment son dernier bilan, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1945. Fondée en 1909 dans notre ville, la compagnie a toujours été de progrès en progrès, au point d'être aujourd'hui l'une des plus puissantes du pays.

Le capital et surplus de la compagnie, y compris le dépôt au gouvernement fédéral de \$1,236,010.00, se totalisent à \$1,673,331.48, ce qui représente la garantie aux détenteurs de polices atteinte le chiffre important de \$3,400,032.76. Quelques autres chiffres fort intéressants: total de non cotées, \$1,168,338.97; recettes de cotés, \$2,202,071; placements sur obligations, valeur au livres, \$1,696,635.87; assurances en vigueur, \$129,638,209.

On a une excellente idée des progrès constants de la compagnie, en comparant certains chiffres à dix ans d'intervalle. En 1935, la compagnie avait un actif de \$1,001,732, comparativement à \$2,512,068 en 1945. Ses recettes de 1935 s'élevaient à \$350,163, et celles de 1945, à \$2,002,071. En 1935, ses assurances en vigueur se totalisaient à \$31,578,338, et elles étaient dix ans plus tard de \$129,638,209.

Il y avait en vente sur les deux marchés du bétail de Montréal durant la semaine finissant le 14 mars: 1386 bêtes à cornes, 72 moutons, 5364 porcs et 4377 veaux. En plus, 490 bêtes à cornes, 416 moutons, 11 porcs et 43 veaux furent consignés aux maisons de salaison à destination d'autres endroits au Canada.

Les deux marchés de Montréal accusaient une légère augmentation dans les arrivages de bêtes à cornes, de veaux et de porcs. En l'absence de bêtes à cornes de choix, les vendeurs offraient des sujets de qualité commune à bonne dent un fort pourcentage de vaches. Il y eut seulement quelques réels bons veaux de lait, la majeure partie des offres étant de qualité moyenne à moyennement bonne et se vendant à un ton légèrement plus bas au début. Les moutons demeurèrent stables. Les porcs baissèrent d'un bon 50 sous vers le milieu de la semaine.

Les acheteurs payèrent jusqu'à \$13.50 pour les meilleurs bouvillons, \$11.50 à \$12.50 pour les moyens, et en général de \$9.50 à \$11 pour les communs, avec quelques-uns aussi bas que \$7.50 et \$8. Les taures variaient entre \$7.50 et \$11.50, les meilleures \$12. Quelques veaux engraisés \$12.50 à \$13. Les bœufs vaches de boucherie donnaient \$9.25 à \$10, quelques-uns un peu plus cher et les communs \$7 à \$8. Les animaux pour la mise en conserve \$6.75 et moins. Les bœufs taureaux étaient \$9.50 à \$10.50 avec deux aussi haut que \$11 et les communs \$7.50 à \$9.

La plus grande partie des ventes de veaux de lait se fit de \$13.50 à \$14.50, les meilleures \$12. Quelques veaux engraisés \$12.50 à \$15.50. Les veaux de champ étaient difficiles à vendre donnant de \$7 à \$8, le plus haut \$9. Les moutons, \$4 à \$9. Les porcs s'écoulèrent lentement durant toute la semaine, les transactions du début se faisant à \$18.25 et \$18.50, quelques-uns un peu plus cher et descendant finalement à \$18 pour ceux de catégorie A vers le milieu de la semaine. Les truies, \$17.50 à \$18, quelques-unes au début à \$18.25 abattues.

Dividendes déclarés

Table listing dividends for various companies, including Canadian Fairbanks Morse Co. Ltd., Kerr Addison Gold Mines Ltd., Dominion Engineering Works Ltd., Canadian Marconi Co., and Maple Leaf Milling Co. Ltd.

Jones and Laughlin Steel Corporation

Jones and Laughlin Steel Corporation rapportent des profits d'opération de \$8,082,082 pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1945, soit l'équivalent de \$2.91 par action ordinaire à comparer à \$7,966,633 et à \$3.14 par action pour 1944.

Nominations à la Canada Life Assurance

La Canada Life Assurance Co. annonce des changements faits dans son exécutif qui affectent six des hauts fonctionnaires de la compagnie: M. Leighton McCarthy, P.C., C.R., se retire comme président du conseil d'administration, mais il continuera d'exercer comme membre et aussi comme président du comité des placements. M. A.-N. Mitchell, précédemment président de la compagnie, devient président de son conseil d'administration. M. S.-C. McEwen, qui était auparavant vice-président et gérant-général de la compagnie, est à présent son président. M. E.-C. Gill, qui était gérant-général adjoint et trésorier, est promu au poste de gérant-général. M. J.-G. Beatty, précédemment actuaire, devient actuaire en chef. M. A.-H. Lemmon, qui était trésorier adjoint, est à présent trésorier.

Bourse de Montréal

(C.P.) - Les cours affichaient une tendance ferme mais quelque peu irrégulière ce matin en place locale. Dans le compartiment des mines d'or, le bon marché, East Sullivan, Joliet, Stadacona, Fontana, Jack Lake et Pandora se sont améliorés au cours de la première séance et presque tout ce groupe remonta de la fermeture.

Bourse de Toronto

Toronto, 19 (C.P.) - Les cours ont accusé peu de variation ce matin à Toronto et le calme régnait sur le marché. East Sullivan a été le seul titre qui a affiché un peu de vigueur, cette valeur a haussé de 35 cents à 4.10. Des avances minimes sont apparues pour Powell-Royney, Hedley-Mascoe, Wasa Lake, Osisko, Leitch et Beauville. Lundgard et North Inca ont progressé de 1 cent dans un fort virement. Elder a reculé de 6 cents et Pickle Crow a reculé de 10 cents.

Bourse de New-York

New-York, 19 (A.P.) - Le ton paraissait plus soutenu ce matin à Wall Street et les cours ont enregistré de légers gains mais le marché était peu actif. General Motors, Baldwin Locomotive, Kennecott, Lerner Stores, Woolworth, Baltimore and Ohio, American Water Works, Ohio Oil and Radio Corporation ont progressé au cours de l'avant-midi.

Les obligations

Table of bond market data, listing various government and corporate bonds and their yields.

Les changes

Ottawa, 19 (C.P.) - La Commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain, 10% de prime à l'achat et 10% d'escompte à la vente. La livre sterling cote en monnaie canadienne \$4.34 à l'achat et \$4.45 à la vente.

Rapport de Canadian Westinghouse

Le rapport financier de Canadian Westinghouse pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1945 montre des recettes nettes de \$1,541,155, soit l'équivalent de \$2.69 par action à comparer à \$1,795,141 et à \$3.13 en 1944. Le fonds de roulement s'établit à \$15,463,072 contre \$13,351,151 antérieurement. M. John R. Read, président, a déclaré que la levée des restrictions sur les appareils électriques a contribué à stimuler la demande pour ces produits. La rareté de matériel et les délais occasionnés par la reconversion ont quelque peu entravé la production, mais la valeur des produits dépasse considérablement celle d'avant-guerre. Il a ajouté que les commandes en carnet sont considérables et qu'il prévoit une production régulière.

Cours de sylviculture élémentaire

Québec, 19 (Communiqué) - Les ingénieurs forestiers du Bureau de renseignements forestiers, ministères des terres et forêts, ont donné, durant l'hiver, des cours de sylviculture élémentaire dans quatorze écoles moyennes ou régionales d'agriculture, un orphelinat agricole, et deux écoles rurales spéciales. Ces cours ont permis à 500 futurs fermiers de se rendre compte qu'un bon bien aménagé est un actif précieux pour la ferme, et d'acquiescer d'utiles notions sur la sylviculture, l'exploitation, le boisement et le mesurage des bois abattus.

Prix des oeufs et de la volaille

Le marché des oeufs a continué d'afficher le ton faible manifesté à la fin de la semaine dernière. L'augmentation des arrivages se poursuit graduellement tous les jours, aussi, bien que le commerce local reste satisfaisant, les oeufs s'accumulent sur les planchers des grossistes, mais on dispose de l'excédent en emballant pour l'exportation. La demande de consommation est toujours bonne. Les approvisionnements d'oeufs A Gros dépassent les besoins, tandis que les A Moyens deviennent moins nombreux; quant aux A Poulottes, certains distributeurs n'en ont pas assez pour fournir leur clientèle. Un seul wagon a été expédié sur l'Angleterre au cours de la semaine. On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants, caisses gratuites: catégorie A Gros 35 1/2-36, A Moyens 33-34, A Poulottes 30-31, catégorie C Gros 26 1/2-27, préparées pour l'exportation: A Gros 37, A Moyens 35.

ANNONCE MUNICIPALE

AVIS DEMANDE A été faite à la CITE DE MONTREAL par monsieur Victor Lacoste, demeurant au no 211 est, boulevard St-Joseph, pour permission d'établir un magasin de seconde-main (MEUBLES), sur le lot no 128 Côte St-Louis, subdivision C-20, Quartier Laurier, paroisse rue Lejeune. Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sousigné d'ici cinquante jours. Le greffier de la cité, J.-ALPHONSE MONGEAU, Montréal, le 16 février 1946.

AVIS LEGAL

AVIS public est présentement donné que Dame Marguerite Bourgeois, de la paroisse de St-Amable, comté de Vercheres, épouse d'Antoine Spencier, cultivateur au même lieu, et Bruno Bourgeois, expéditeur, demeurant au no 1567 rue Hôtel-de-Ville, Montréal 18, en leur qualité de seuls héritiers présents d'Antoine Bourgeois, ci-devant journalier de la cité de Montréal, maintenant absent de la Province, présenteront à l'un des Juges de la Cour supérieure séjournant dans et pour le district de Montréal, en Chambre, au Palais de Justice de Montréal, le 24 avril 1946, à 10 heures de l'avant-midi, une requête en mandant d'être envoyés en possession définitive des biens dudit Antoine Bourgeois et toutes personnes qui pourraient avoir des droits à exercer contre ledit Antoine Bourgeois ou sur ses biens sont présentement priées de produire leurs réclamations devant le Juge le jour de la présentation de ladite requête. Montréal, 15 mars 1946. Robert POIRIER, notaire, Procureur des pétitionnaires.

même pour tous les genres de poulets qui sont loin de suffire aux besoins. Les recettes d'autres espèces de volailles sont à peu près nulles. Les volailles vivantes sont cotées aux prix suivants pour la revende en gros: poules de 5 livres et plus 25 1/2; moins 5 livres et au-dessus de 3 livres et plus 29 1/2; cochetons de 26; poulets de grill de tous poids 31. Les prix payés sont de un à deux cents plus bas.

Aucun changement à signaler sur le marché des volailles abattues dont les cours sont vigoureux aux mêmes niveaux que la semaine dernière. Le trafic est très calme en raison de la rareté des stocks, car les envois se maintiennent très faibles et rien ne laisse prévoir d'affaires de l'extérieur. Il existe encore une bonne demande de la part des détaillants, mais la distribution est limitée du fait que l'on s'efforce de satisfaire autant de clients que possible.

Dans le commerce de revende en gros, on offre les volailles emballées dans des caisses aux cotés suivants: poulets 3 livres et au-dessus catégorie A de lait 36 1/2, catégorie B de lait 34 1/2, catégorie C 29 1/2; chapons, deux cents de plus la livre chaque catégorie; poulets de grill de tous poids, catégorie A de lait 39 1/2, catégorie B de lait 37 1/2, catégorie C 32 1/2; poules 3 livres et au-dessus, catégorie A 30 1/2, catégorie B 28 1/2, catégorie C 25 1/2; vieux coqs de tous poids, catégorie A 23 1/2, catégorie B 21 1/2, catégorie C 18 1/2; oies étêtées, catégorie A 28 1/2, catégorie B 26 1/2, catégorie C 21 1/2; canards étêtés, catégorie A 30 1/2, catégorie B 28 1/2, catégorie C 23 1/2; dindonneaux, catégorie A 39 1/2, catégorie B 37 1/2, catégorie C 34 1/2.

Le 4e congrès annuel de l'Association des officiers de finances municipales du Canada et des Etats-Unis, section du Québec, aura lieu au Château Frontenac, Québec, les 5, 6 et 7 mai 1946, sous la présidence de M. Lactance Robitaille, directeur canadien et président provincial de l'Association.

Langley's Limited

Toronto, 19 (C.P.) - Langley's Limited a eu un profit net de \$24,487 en 1945, en regard d'une perte de \$22,793 en 1944. Le fonds de roulement a passé de \$246,545 à \$300,801. Au dire de son président, les activités se poursuivront à pleine capacité au cours du nouvel exercice financier.

Fanny Farmer Candy Shops

Toronto, 19 (C.P.) - Fanny Farmer Candy Shop Inc. a eu un revenu de \$14,600,000 en 1945 en regard de \$14,800,000 en 1944. Son gain par action est de \$2.35, en regard de \$2.33, soit plus que les exigences du dividende au total de \$1.75 par action.

AVIS

AVIS public est présentement donné que Dame Marguerite Bourgeois, de la paroisse de St-Amable, comté de Vercheres, épouse d'Antoine Spencier, cultivateur au même lieu, et Bruno Bourgeois, expéditeur, demeurant au no 1567 rue Hôtel-de-Ville, Montréal 18, en leur qualité de seuls héritiers présents d'Antoine Bourgeois, ci-devant journalier de la cité de Montréal, maintenant absent de la Province, présenteront à l'un des Juges de la Cour supérieure séjournant dans et pour le district de Montréal, en Chambre, au Palais de Justice de Montréal, le 24 avril 1946, à 10 heures de l'avant-midi, une requête en mandant d'être envoyés en possession définitive des biens dudit Antoine Bourgeois et toutes personnes qui pourraient avoir des droits à exercer contre ledit Antoine Bourgeois ou sur ses biens sont présentement priées de produire leurs réclamations devant le Juge le jour de la présentation de ladite requête. Montréal, 15 mars 1946. Robert POIRIER, notaire, Procureur des pétitionnaires.

La Canadienne Mercantile

Les chiffres ci-dessous, pour l'année 1945, démontrent une fois de plus le progrès toujours grandissant de cette INSTITUTION ESSENTIELLEMENT CANADIENNE.

Table showing financial results for La Canadienne Mercantile for 1945, including total assets, surplus, and insurance in force.

La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile. Siège social: SAINT-HYACINTHE, P.Q. Succursales: Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Halifax.

LA VIE SPORTIVE

La première rencontre de la série

(Par X.-E. NARBONNE)

Les clubs Chicago et Canadien en viennent aux prises ce soir, au Forum, dans la première partie de la série éliminatoire de la Coupe Stanley et aussi de la Coupe de la Ligue Nationale de Hockey sur glace. Le vainqueur de la série sera champion de la Ligue Nationale de Hockey et de la Coupe Stanley.

La série entre le Chicago et le Canadien suscite un intérêt tout particulier car les Eperviers ont été les adversaires les plus dangereux du Bleu Blanc Rouge jusqu'en ces derniers temps alors qu'à la suite de l'absence de Bill Mosienko et de Doug Bentley, retenus au repos à la suite d'accidents, les Bruins de Boston ont pu passer en deuxième place dans le circuit Dutton, finissant troisième points en arrière du club d'Arthur Ross.

La série entre les Habitants et les Eperviers suscite un vif intérêt puisqu'elle mettra en lice les meilleurs compteurs du circuit professionnel car si on jette un regard sur les statistiques publiées aujourd'hui on constate que le rival du Bleu Blanc Rouge compte sept joueurs parmi les dix meilleurs compteurs du circuit major pendant que le Tricolore n'a que trois de ses porte-couteurs aux premiers rangs, tandis que le club montréalais a prouvé sa supériorité sur ses adversaires à la défense puisque 134 points seulement ont été enregistés contre Bill Durnan et Paul Bibeault pendant que 178 points ont été mis au crédit des Bruins contre Mike Karakas et Steve Vozniak.

Le Canadien a remporté la coupe Vézina, accordée au meilleur cerbeur des professionnels mais en ces derniers temps Karakas s'est fort bien défendu et se sera revêlé du meilleur défenseur du Canadien. Le Bleu Blanc Rouge doit être considéré comme supérieur aux Vikings de la défense car avec Leo Bouchard, Emile Bouchard, Glenn Henry Beaton et Frank MacLean, les défenseurs de notre club sont plus forts que ceux de nos adversaires. Mais il n'est pas certain que si la lutte pour la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley se poursuit ce soir et ce n'est qu'une question de temps que le meilleur défenseur de la Ligue Nationale se prononcera sur la supériorité de notre vaillant défenseur de Lamoureux.

Les Bruins ont remporté la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley, ce qui leur a permis de se qualifier pour la Coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley.

Les Bruins ont remporté la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley, ce qui leur a permis de se qualifier pour la Coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley.

Les Bruins ont remporté la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley, ce qui leur a permis de se qualifier pour la Coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley.

Les Bruins ont remporté la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley, ce qui leur a permis de se qualifier pour la Coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley.

Les Bruins ont remporté la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley, ce qui leur a permis de se qualifier pour la Coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley.

Les Bruins ont remporté la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley, ce qui leur a permis de se qualifier pour la Coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley.

Les Bruins ont remporté la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley, ce qui leur a permis de se qualifier pour la Coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley.

Les Bruins ont remporté la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley, ce qui leur a permis de se qualifier pour la Coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley.

Les Bruins ont remporté la coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley, ce qui leur a permis de se qualifier pour la Coupe de la Ligue Nationale et de la Coupe Stanley.

Max Bentley est champion des compteurs

Max Bentley, des Eperviers de Chicago, a remporté le championnat individuel de la Ligue Nationale de Hockey en se classant bon premier chez les compteurs du circuit Dutton avec un avantage de neuf points sur Gaye Stewart, des Leafs, de Toronto, et de onze points sur Toe Blake, du Canadien, et Clint Smith, des Eperviers, qui sont égaux pour la troisième position.

Max Bentley a été empêché de participer à trois joutes à cause de blessures, mais cet avantage de tout même obtenu un total de 61 points, dont 31 buts et 30 assistances, tandis que Stewart a fini la série régulière avec un total de 52 points, qui consistent en 37 buts et 15 assistances. Blake a pu enregistrer 29 buts et obtenir 21 assistances tandis que Clint Smith, avec le même nombre de parties, soit 50, a mis 26 buts à son crédit pour ajouter 24 assistances, soit un total de 50 points, une moyenne d'un point par partie.

Max Bentley a été empêché de participer à trois joutes à cause de blessures, mais cet avantage de tout même obtenu un total de 61 points, dont 31 buts et 30 assistances, tandis que Stewart a fini la série régulière avec un total de 52 points, qui consistent en 37 buts et 15 assistances. Blake a pu enregistrer 29 buts et obtenir 21 assistances tandis que Clint Smith, avec le même nombre de parties, soit 50, a mis 26 buts à son crédit pour ajouter 24 assistances, soit un total de 50 points, une moyenne d'un point par partie.

Ab De Marco, des Rangers, et Elmer Lach, des Canadiens, sont sur un pied d'égalité avec 47 points chacun à leur crédit. Lach a également l'honneur d'avoir 34 assistances à son compte, soit le plus haut total parmi les joueurs de la N. H. L. Bill Durnan, gardien de buts des Canadiens, a alloué 104 buts à ses rivaux en 40 joutes pour capturer le trophée Vézina, pour la 3e année consécutive. Grâce à cet exploit, Durnan égale le record établi par George Hainsworth, ex-cerbeur des Habitants, qui a remporté cet honneur durant trois saisons successives, soit en 1928-29, 1929-30, et 1930-31.

Les Sénateurs alignent Bill Fraser dans les filets, Orlando, Mallick, Grabowski et Trainor à la défense. Il est fort probable que Copp sera encore inactif durant le reste de la saison. Ce joueur de défense a été blessé à une cheville, lors de la dernière joute de la saison régulière de la Ligue Senior.

Parmi les joueurs d'avant des Sénateurs on remarque Check, Smith, Slowinski, Greene, McFadden, Irvine, Poirier, Inglis, Turk et John Quilty.

Immédiatement après cette joute le Royal reviendra à Montréal et les deux meilleures équipes se feront face, vendredi soir, au Forum, et ils en viendront de nouveau aux prises, dimanche après-midi, au même endroit.

Frank Elliott et Garney Large seront les arbitres de la série finale. Cette nomination a été annoncée hier par George Slater.

Les Sénateurs alignent Bill Fraser dans les filets, Orlando, Mallick, Grabowski et Trainor à la défense. Il est fort probable que Copp sera encore inactif durant le reste de la saison. Ce joueur de défense a été blessé à une cheville, lors de la dernière joute de la saison régulière de la Ligue Senior.

Parmi les joueurs d'avant des Sénateurs on remarque Check, Smith, Slowinski, Greene, McFadden, Irvine, Poirier, Inglis, Turk et John Quilty.

Immédiatement après cette joute le Royal reviendra à Montréal et les deux meilleures équipes se feront face, vendredi soir, au Forum, et ils en viendront de nouveau aux prises, dimanche après-midi, au même endroit.

Frank Elliott et Garney Large seront les arbitres de la série finale. Cette nomination a été annoncée hier par George Slater.

Les Sénateurs alignent Bill Fraser dans les filets, Orlando, Mallick, Grabowski et Trainor à la défense. Il est fort probable que Copp sera encore inactif durant le reste de la saison. Ce joueur de défense a été blessé à une cheville, lors de la dernière joute de la saison régulière de la Ligue Senior.

Parmi les joueurs d'avant des Sénateurs on remarque Check, Smith, Slowinski, Greene, McFadden, Irvine, Poirier, Inglis, Turk et John Quilty.

La série finale dans la ligue Senior de Québec

Pendant que le Canadien recevra la visite des Eperviers de Chicago dans la série éliminatoire pour la Coupe Stanley, les Royaux de Frank Carlin se rendront dans la Capitale pour faire face aux Sénateurs du géant McCaffrey, dans la première joute de la série finale qui doit décider du champion de la Ligue Senior de Québec et qui donnera le droit au club vainqueur de participer à la série de la coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada.

Cette série sera de quatre dans sept et le président George Slater a annoncé hier que les deux clubs devront jouer une période supplémentaire au cas où ils seraient sur un pied d'égalité à la fin de la troisième période et que cette manche additionnelle sera limitée à dix minutes de jeu. Slater a ajouté que les deux clubs gagnent chacun trois parties et qu'une septième joute est nécessaire pour décider du champion, la joute sera prolongée jusqu'à concurrence de trois manches supplémentaires et cela au cas où les équipes seraient au compte égal à la fin de la troisième période.

Le club de Frank Carlin sera au grand complet pour la partie de ce soir. Smiley Meronek, qui a participé à seulement deux joutes de la série Québec-Royal, est rétabli de sa blessure à la cheville et reprendra son poste aux côtés de Gerry Heffernan et Alex. Smart, ce soir. La deuxième ligne sera formée avec Howie Riopelle, Léo Gravelle et Floyd Curry. Ce trio, qui s'est signalé sur la défensive contre Québec, mais qui a été très erratique après des filets du club adversaire, tentera de reprendre son aplomb contre les Sénateurs. Paul-Marcel Raymond, Denys Casavant et Pete Morin évolueront sur la troisième ligne.

Gerry McNeil, qui s'est toujours signalé contre les Sénateurs d'Ottawa durant la saison régulière, sera dans les filets ce soir tandis que Eutch Stahan, Ooug, Harvey, Jean-Paul Lamirande et Ernest Laforce seront les joueurs de défense, Jimmy Galbraith, Kenny Campbell, Cliff Malone et Howie Harvey seront les joueurs d'utilité.

Les Sénateurs alignent Bill Fraser dans les filets, Orlando, Mallick, Grabowski et Trainor à la défense. Il est fort probable que Copp sera encore inactif durant le reste de la saison. Ce joueur de défense a été blessé à une cheville, lors de la dernière joute de la saison régulière de la Ligue Senior.

Parmi les joueurs d'avant des Sénateurs on remarque Check, Smith, Slowinski, Greene, McFadden, Irvine, Poirier, Inglis, Turk et John Quilty.

Immédiatement après cette joute le Royal reviendra à Montréal et les deux meilleures équipes se feront face, vendredi soir, au Forum, et ils en viendront de nouveau aux prises, dimanche après-midi, au même endroit.

Frank Elliott et Garney Large seront les arbitres de la série finale. Cette nomination a été annoncée hier par George Slater.

Les Sénateurs alignent Bill Fraser dans les filets, Orlando, Mallick, Grabowski et Trainor à la défense. Il est fort probable que Copp sera encore inactif durant le reste de la saison. Ce joueur de défense a été blessé à une cheville, lors de la dernière joute de la saison régulière de la Ligue Senior.

Parmi les joueurs d'avant des Sénateurs on remarque Check, Smith, Slowinski, Greene, McFadden, Irvine, Poirier, Inglis, Turk et John Quilty.

Immédiatement après cette joute le Royal reviendra à Montréal et les deux meilleures équipes se feront face, vendredi soir, au Forum, et ils en viendront de nouveau aux prises, dimanche après-midi, au même endroit.

Frank Elliott et Garney Large seront les arbitres de la série finale. Cette nomination a été annoncée hier par George Slater.

Les Sénateurs alignent Bill Fraser dans les filets, Orlando, Mallick, Grabowski et Trainor à la défense. Il est fort probable que Copp sera encore inactif durant le reste de la saison. Ce joueur de défense a été blessé à une cheville, lors de la dernière joute de la saison régulière de la Ligue Senior.

Parmi les joueurs d'avant des Sénateurs on remarque Check, Smith, Slowinski, Greene, McFadden, Irvine, Poirier, Inglis, Turk et John Quilty.

Les favoris l'emportent au Concordia

Le tournoi de tennis, sous les auspices du club Concordia, s'est continué hier soir à la salle Shamrock alors que se disputaient les doubles et comme on pouvait s'y attendre les favoris sont sortis vainqueurs. L'équipe Rochon-Durivage l'a emporté sur Boulet-Labellé en deux sets 6-0, 6-0. Rochon et Durivage semblaient posséder trop d'expérience pour leurs jeunes adversaires, qui ont tout de même affiché une belle tenue. Arthur Gagnon et Girardin ont aussi remporté une victoire facile sur Lachapelle et Labrun par 6-0, 6-2.

Dans une autre joute, Rousse et Lamalice ont facilement triomphé de Gain et Thompson par 6-4, 6-3, tandis que DeMontigny et Petit ont remporté une brillante victoire sur Chartrand et Benoit par 6-2, 6-2. Une autre équipe favorite, formée de Laverdure et de Desjardins, a défait Vézina et Léveillé par 2-6, 6-3, 6-10. Cette équipe a perdu le premier set mais a facilement eu raison de leurs adversaires dans deux autres sets.

Trois rencontres seront à l'affiche, ce soir, à la salle Shamrock, située à l'angle des rues Saint-Dominique et Jean-Talbot. A 6 h. 30, le vétérinaire Murray formant équipe avec Choquette, fera face à Gadohis et Brodeur. Murray et Choquette sont favoris pour l'emporter. A 8 h., Demontigny et Petit feront face à Baille et Saint-Pierre, dans une autre joute qui promet d'être très intéressante, tandis qu'à la dernière rencontre de la soirée, qui sera disputée à 9 h., Cofsky-Robinson rencontreront Lemieux-Savard.

RESULTATS D'HIER

Desjardins-Laverdure battent Vézina-Léveillé 2-6, 6-3, 6-0. Rochon-Durivage battent Boulet-Labellé 6-0, 6-0. Girardin-Gagnon battent Lachapelle-Lehrn 6-0, 6-2. Lamalice-Rousse battent Gain-Thompson 6-4, 6-3. Gadohis-Brodeur battent Archambault-Smith 6-4, 6-2. DeMontigny-Petit battent Chartrand-Benoit 6-2, 6-2.

JOUTES DE CE SOIR

6 h. 30: Murray-Choquette vs Gadohis-Brodeur. 8 h. p.m. DeMontigny-Petit vs Baille-Saint-Pierre. 9 h. p.m. Cofsky-Robinson vs Lemieux-Savard.

Les honneurs à Bougie et Locas

Georges Bougie, du National, et Jacques Locas, du Concordia, ont été les meilleurs compteurs de la Ligue de hockey Junior, du président Alphonse Therrien. D'après les statistiques publiées hier, les deux joueurs précités ont fini la saison sur un pied d'égalité pour la 1ère place, avec un total de 33 points chacun. Locas a accompli 25 points et obtenu 8 assistances, tandis que Bougie a compté 18 buts et fourni 15 assistances.

Raymond Laplante, du Concordia, vient ensuite avec un grand total de 32 points. Cet habile joueur a compté 16 buts et fourni autant d'assistances. Jean-Paul Bisailon, du National, se classe en 3e place avec 29 points. Howie Morenz est le meilleur compteur du Canadien avec un grand total de 24 points.

Tremblay et Brown égaux

Bien que son équipe soit éliminée, le brillant joueur de centre des As de Québec, Nil Tremblay, est toujours en tête des compteurs des éliminatoires de la ligue Senior, à égalité avec Connie Brown, des Sénateurs d'Ottawa. En effet, ces deux brillants joueurs ont chacun 9 points à leur crédit, tandis que Gerry Heffernan, Pete Morin, Riopelle, du Royal, Stu Smith et Lude Check, des Sénateurs, se partagent les honneurs de la seconde position avec 7 points chacun. Bobby Carragher, des As, Slowinski, et McFadden, des Royaux, sont ex-æquo en 3me place avec chacun 6 points.

Delvich Allard est champion

Dimanche dernier, les tournois de billard des classes A, B et C se sont terminés devant une nombreuse assistance. Le champion Delvich Allard gagna le tournoi de la classe A, sur son frère Conrad Allard et Noël de Tilly, qui se classèrent respectivement 2e et 3e. Dans la prés-midi, Delvich joua une partie d'exhibition avec Conrad et gagna cette joute en conservant une moyenne de 6,2, avec une série de 46 points. M. Zoël Martel, l'organisateur de ces tournois, annonça le classement des trois premiers, des sections B et C. Ce sont: classe B: Guy Daumais, 1er; O. Rochon, 2e; T. Robillard, 3e; classe C: J. Larouche, 1er; B. Frenette, 2e; T. Cofsky et le notaire Allard, 3e (ex-æquo).

Deux joutes dans la série semi-finale

Les clubs de la Ligue Junior qui se disputent actuellement la victoire dans la série semi-finale, en viendront de nouveau aux prises demain soir, au Forum, et l'on est porté à croire qu'un vainqueur sera déclaré dans chacune de ces rencontres afin de pouvoir procéder sans tarder à la série finale, qui doit décider du champion de la Ligue du président Alphonse Therrien.

Dans la première joute, le Concordia qui a égalé les chances de sa série, dimanche dernier, en gagnant par 6 à 4, est maintenant favori pour éliminer le Verdun, mais les joueurs de ce dernier club sont déterminés à remporter la victoire, afin de s'assurer le droit de parvenir en finale. Les deux clubs seront au grand complet pour cette importante partie.

Le Concordia alignera Tino Martin dans les buts, Léo Pilon, René Loiseau, Ménard et Contant sur la défense. La 1ère ligne d'attaque sera formée avec H. Bourgie, Locas et Duranceau; la 2e, avec Richard, Gladu et Laplante, tandis que Bernatque, A. Bourgie et Auger joueront sur la 3e. Le Verdun compte sur les Paradis, Cabana, Lefebvre, Morisseau, Jodoin, Gagnon, Sutherland et plusieurs autres pour gagner demain soir.

Le Montréal gagne en six manches

Sanford, Floride, 19. — Le colonel J.-Roméo Gauvreau est arrivé quelques minutes seulement avant le début de la joute Montréal-St-Paul disputée ici hier après-midi. A la 6e manche, alors que le Montréal menait au compte de 1 à 0, la pluie a interrompu toute activité. Le Montréal avait cogné cinq coups sûrs, tandis que le St-Paul en avait obtenu trois.

Marvin Rackley, le premier homme au bâton à la première manche, a cogné un solide trois-but dans le champ droit, mais il ne put compter parce que Shuba et Les Burge cognerent des chandelles dans le champ intérieur.

Les joueurs de Clay Hoper comptèrent leur seul point à la troisième manche, lorsque George Shuba frappa une balle par-dessus la clôture du champ centre, située à 400 pieds du marbre.

C'était le premier coup de circuit frappé par un joueur portant l'uniforme du Montréal cette année. Les joueurs de l'équipe de gauche des Royaux, a limité les joueurs de Ray Blades à seulement trois coups sûrs, dont un deux-but à Melvin Pigg.

Montréal (Int.). . . 001000—1 5 0 St-Paul (Assn.). . . 000000—3 0 0 Fisher et Farrell; Webber, Schanzel (6) et Tschudin.

Ballon au panier

Les Arts Graphiques ont défait le Laval, dimanche après-midi par le résultat de 20 à 17. Il faut louer le beau jeu des joueurs et de leur esprit d'équipe.

Il faut mentionner que les Arts Graphiques comptaient des joueurs comme Vallée, Beaupré et Lavery, et le Laval comptait sur Meloche et Dutton.

Arts Graphiques 20—R. Vallée 4, G. Beaupré 6, J. Lavery 6, R. Couillard 2, M. Beaudoin 2. Laval: 17—Meloche 9, Dutton 4, Carrière 2, Sylvester 2, Whipp, N. Raymond, Dumaine, Beauchêne et G. Lamarche.

Cartes professionnelles

ASSURANCE
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier, Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS
Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

le Manuel de l'Inventeur
la formule de preuve d'invention
10\$
écritez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR de BREVETS d'INVENTION
334 STE-CATHERINE ST. MONTREAL

COMPTABLES
CARON & CARON
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Edmond Caron, E.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemi Masse, L.S.C., C.A.
38, rue St-Jacques
HArbour 3635 MONTREAL
429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.
Comptables agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

de Varennes & Vézina
Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.L., C.A.
Tél. MA. 8587

Hurtubise & Richard
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Maurice Richard, C.A., C.P.A.
Georges-B. Hébert, C.A., C.P.A.
Comptables-Vérificateurs
80 St-Jacques O. Montréal
Téléphones: H.A. 952-8739

Cartes d'affaires
DACTYLOGRAPHES
Réparations, location, ventes de dactylographes. Machines à chèque, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau
Canada Dactylographe Eng.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HArbour 6968 R.T. Armand

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios
Geo. DAIGNEAULT, Ltée
4339 PAPINEAU AM 2141

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande
3888 Henri-Julien Pl. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles. Services, vente

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

diens, d'adapter le programme de production au Canada aux nouveaux besoins du monde et de diminuer le fardeau des taxes. Il a nommé le ministre de la Reconstruction, M. Howe, en rappelant qu'il a déclaré en mai dernier que la reconversion ou transformation de l'industrie était à moitié réalisée et qu'il a fait exactement la même déclaration en février neuf mois plus tard. Il a rappelé les promesses faites devant le parlement canadien des maisons à bon marché. Fort de son expérience de professeur d'agriculture et d'ancien premier ministre d'une province agricole, il a affirmé que l'on pouvait sans inconvénient augmenter de 4,000,000 d'acres les emblavures dans les provinces des Prairies afin de répondre aux besoins d'un monde affamé, et il a reproché au gouvernement d'adopter une politique défaitiste en se contentant de ménager les approvisionnements disponibles.

M. Bracken a fait allusion à un rapport de l'Office fédéral de la statistique qui prévoit une augmentation de population de 3,000,000 d'âmes seulement au cours des cinquante prochaines années. Je ne puis croire, dit-il, que l'avenir du Canada soit limité par des horizons aussi rétrécis. Un député libéral a fait observer que ces chiffres ne tenaient pas compte de l'immigration et un député conservateur a riposté en demandant ce que le gouvernement libéral avait fait pour encourager l'immigration. M. Bracken n'est pas allé jusqu'à préconiser une campagne d'immigration; il s'est contenté de critiquer la politique économique du gouvernement qui n'encourage pas suffisamment la production.

M. Bracken a préconisé une révision complète de la procédure parlementaire afin d'expédier le travail de la Chambre. Il a suggéré entre autres choses la présentation du budget et des crédits dès le début de la session, la multiplication des comités auxquels on confierait l'étude en détail de la législation et l'épilage des crédits des divers ministères.

M. Bracken a chaudement approuvé l'attitude du gouvernement sur le prêt à l'Angleterre. Il a également approuvé l'attitude du gouvernement au sujet de l'enquête sur l'espionnage, mais ici il a formulé certaines réserves. Il a voulu savoir quelle était l'étendue du réseau d'espionnage au Canada, il a voulu savoir si les gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats-Unis avaient été consultés, il a enfin voulu savoir pourquoi un arrêté ministériel adopté pour faciliter l'enquête était demeuré secret depuis le 6 octobre dernier. Il a enfin exprimé des doutes sur la procédure suivie par le gouvernement au cours de cette enquête.

Le passage à retenu du discours de M. Bracken est celui qui traitait de la politique étrangère. C'est une profession de foi impérialiste qui trahit la crainte de l'annexion aux Etats-Unis. "Si nous faisions à nos obligations comme membre de la grande famille des nations britanniques et si nous l'affaiblissions en cette heure critique de l'histoire du monde, dit M. Bracken, le Canada se verrait éventuellement réduit au rôle de satellite des Etats-Unis d'Amérique, destiné à être dominé économiquement d'abord et ensuite politiquement absorbé dans cette grande république. Je suis de ceux qui croient que le Canada ne saurait atteindre sa haute destinée en affaiblissant la famille des nations britanniques pour devenir éventuellement le 49e Etat de l'Union américaine. Si une calamité mondiale telle que la rupture de la fraternité des nations britanniques devait se produire, le continent nord-américain se verrait bientôt réduit à n'être plus qu'une sorte d'île dans un monde potentiellement hostile".

Le premier ministre

Lorsque M. King se lève aux applaudissements des ministères pour répondre au discours du chef de l'opposition, il a d'abord consacré plusieurs minutes aux félicitations et aux compliments d'usage en oubliant absolument personne. A toutes les critiques de M. Bracken, il a répondu par un seul argument: la situation du Canada sous le gouvernement actuel est meilleure sous tous rapports que celle de n'importe quel autre pays au monde. Il a parlé des grèves aux Etats-Unis pour montrer que la situation est bien meilleure au Canada du point de vue de l'emploi. Il a même poussé l'argument jusqu'à comparer la situation du Canada du point de vue du logement avec celle de la Grande-Bretagne et d'autres pays dévastés par la guerre. Il a parlé moins d'une demi-heure avant d'aborder la question de l'espionnage dont il a remis l'exposé à la séance du soir, à la demande des députés qui lui ont

fait observer qu'il était près de six heures.

De huit heures à neuf heures et demie, il a fait devant une Chambre et des galeries remplies et attentives le récit de l'affaire d'espionnage.

Il a révélé que la question avait été portée à son attention pour la première fois le jour de l'ouverture de la dernière session, le 6 septembre dernier. Un complot à l'ambassade soviétique d'Ottawa, Igor Gouzenko, avait demandé à voir le ministre de la Justice pour le mettre au courant d'une situation grave et lui communiquer des renseignements importants. Parce qu'il n'était pas sûr de l'informateur et parce qu'il tenait à éviter tout ennuï avec l'ambassade soviétique, le premier ministre a estimé qu'il était préférable de lui conseiller de retourner à son ambassade.

Il semble que Gouzenko en était venu au cours des deux années qu'il avait passées au Canada à être conquis par le régime démocratique qu'il avait vu fonctionner en notre pays, et qu'il voulait à tout prix éviter une brochette entre son pays et le Canada. C'est dans ce but qu'il avait réuni toute une liasse de documents qu'il apportait en quittant l'ambassade soviétique, au sortir de son travail, vers six heures et demie du soir, la veille du jour où il se présentait chez le ministre de la Justice. Il se rendit d'abord aux bureaux du Journal d'Ottawa pour demander la publication des documents qu'il avait en main. On jugea son histoire tellement fantastique qu'on lui conseilla de s'adresser à la police fédérale.

Craintes de Gouzenko

Le lendemain, après avoir échoué dans sa tentative de voir le ministre de la Justice, il confia son jeune enfant à des voisins en leur disant qu'il courait le risque d'être assassiné dans le cours de la nuit s'il ne pouvait trouver de protection, parce que l'on devait maintenant savoir qu'il avait quitté l'ambassade en apportant des documents. Les voisins auxquels il se confia ainsi l'invitèrent à passer la nuit chez eux, avec sa femme et son enfant, et son fils s'adressa à la police municipale d'Ottawa pour lui demander protection, et réussit à obtenir que l'on prit des dispositions particulières pour surveiller les environs. Vers le milieu de la nuit, quatre hommes attachés à l'ambassade soviétique pénétrèrent dans le logis de Gouzenko. Ils invoquèrent l'immunité diplomatique lorsque la police leur demanda des explications et on leur permit de retourner à l'ambassade. Il y eut encore une autre alerte au cours de la nuit. Le lendemain matin, les policiers municipaux conduisirent Gouzenko à sa demande aux quartiers généraux de la police fédérale où il donna une longue déclaration, remit les documents qu'il avait en sa possession et demanda protection pour lui et pour les siens.

On était à faire du Canada une base de renseignements

Ces documents, dit M. King, révélaient que l'on était en train de faire du Canada une base pour recueillir des renseignements d'une très grande importance, non seulement pour le Canada, mais aussi pour la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Gouzenko avait en outre insisté dans sa déposition sur le fait que l'on était à créer au Canada une cinquième colonne dont les ramifications étaient déjà considérables. Le premier ministre a jugé qu'il était de son devoir d'informer les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de la situation, et ce fut l'un des raisons de son voyage à Washington et à Londres au cours de la dernière session. La police fédérale se mit au travail dès le mois de septembre et elle recueillit dès ce moment une bonne partie des renseignements qui ont été mis au jour au cours de l'enquête.

Le voyage à Londres était d'autant plus urgent qu'un savant anglais qui avait poursuivi des recherches au Canada et qui était fort bien renseigné sur l'énergie atomique, devait retourner dans son pays et rencontrer un représentant de l'U. R. S. S. M. King jugea que l'on ne pouvait conférer aux moyens ordinaires de communication des renseignements aussi graves et il décida de les transmettre personnellement à M. Attlee.

Le cas de ce savant anglais explique l'adoption de l'arrêté ministériel en vertu de la loi des mesures de guerre qui est demeuré secret du 6 octobre jusqu'en ces derniers temps. Ce savant devait rencontrer le représentant de l'U. R. S. S., à Londres, le 7 octobre, et on devait l'arrêter sur-le-champ. Son arrestation prévue devait entraîner l'arrestation presque simultanée de tous les suspects au Canada. C'est pourquoi le ministre de la Justice, M. Saint-Laurent, fit adopter l'arrêté ministériel en l'absence de M. King. La rencontre prévue n'eut cependant pas lieu à Londres, probablement parce que les intéressés savaient que la méche était éventée. L'arrêté ministériel demeura donc en suspens et on en vint même à l'oublier, ce qui

explique que le ministre de la Justice ait déclaré qu'il n'y avait pas d'arrêts ministériels secrets lors de la discussion de la loi des pouvoirs extraordinaires.

M. King a expliqué que le gouvernement n'a pas exposé plus tôt l'état de choses résultant de l'organisation de ce réseau d'espionnage parce qu'il tenait à éviter tout éclat qui aurait pu nuire aux négociations délicates qui se sont déroulées au cours de l'autonomie entre l'U. R. S. S. et les autres grandes puissances.

M. King a ensuite expliqué qu'il avait choisi comme avocat du gouvernement Me E. K. Williams, de Winnipeg, président de l'Association du Barreau canadien, afin d'assurer l'impartialité de l'enquête, qu'il avait choisi comme membres de la Commission royale des deux juges de la Cour suprême, MM. Taschereau et Kellock, afin que fussent pleinement sauvegardés les droits personnels des citoyens et les intérêts de la justice. Le gouvernement a estimé que personne ne pouvait présenter autant de garanties de ce point de vue que deux juges de la Cour suprême.

La détention des suspects

Répondant aux critiques qui ont été faites touchant la détention des suspects, M. King a déclaré que l'on a étudié tous les moyens de poursuivre cette enquête aussi discrètement que possible, mais que l'on n'en a pas trouvé de meilleur pour obtenir le plus de renseignements possible tout en protégeant dans toute la mesure du possible les droits qui étaient ainsi détenus et questionnés. La Commission royale a siégé une semaine à huis clos pour étudier la preuve documentaire et c'est elle qui a recommandé la détention de certaines personnes dont quelques-unes ont été mises en accusation. On s'est d'ailleurs efforcé de taire les noms de ceux qui ont été ainsi interrogés jusqu'au moment de leur mise en accusation.

Nos relations avec la Russie

Le premier ministre a terminé son discours en insistant sur son désir d'entretenir des relations amicales avec l'U. R. S. S. Il a rappelé qu'il n'avait pas nommé l'U. R. S. S. dans sa première déclaration et que c'est le gouvernement soviétique qui a lui-même soulevé la question. Il a exprimé le désir que les hommes politiques s'abstiennent de juger la Russie et de réclamer la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. Il a répondu à une attaque du Council of Canada-Soviet Friendship qui prétendait que tout le mal était attribuable au fait que l'on avait refusé à la Russie le secret de la bombe atomique en rappelant que cet espionnage s'était organisé bien avant la révélation de la bombe atomique, dès 1943 et 1944, et qu'il ne visait pas seulement l'énergie atomique. Il a fait un éloge du peuple russe et des sacrifices qu'il a consentis au cours de la guerre.

M. J. Coldwell

M. M.-J. Coldwell, le chef de la C.C.F., qui a pris la parole après M. King, a parlé lui aussi de l'affaire d'espionnage. Il a approuvé de façon générale l'attitude prise par le gouvernement, mais il a formulé quelques critiques. Il a déploré le mystère dont on avait entouré toute l'affaire et qui a donné lieu à une multitude de rumeurs dont plusieurs se sont avérées bien fondées par la suite. C'est ainsi, dit-il, qu'un journal de Londres a annoncé une semaine à l'avance qu'un membre de la Chambre des Communes serait mis en accusation. Cela indigne du coulage.

M. Coldwell a dit que les traités et les Quislings — ils s'agit de traités plutôt que d'espions — sont dignes de mépris, qu'ils doivent être punis, mais que les personnes sur qui portent l'enquête doivent être traitées avec justice. Il a déclaré qu'il tenait d'un ministre protestant le renseignement que l'un des suspects avait été gardé six jours et six nuits dans une pièce violemment éclairée, qu'il avait voulu contrôler cette information qui lui paraissait incroyable et qu'il avait appris de l'avocat d'un autre détenu que l'on avait recouru au même procédé dans le cas de son client. L'explication, c'est que l'on aurait craint que les détenus ne cherchent à commettre suicide, mais elle ne vaut rien parce qu'ils n'étaient jamais laissés seuls. Il a déclaré que c'était là des méthodes barbares dignes des Etats totalitaires et il a terminé en lisant un extrait de discours de Laurier pour insister sur l'importance des garanties prévues par les institutions britanniques pour sauvegarder la liberté des citoyens.

Le chef de la CCF a approuvé, tout comme M. King et M. Bracken, le prêt à l'Angleterre. C'est pourquoi il a chaudement félicité le gouvernement des mesures qu'il a prises pour accroître la production de vivres du Canada et remédier à la famine dans le monde. Il a présenté un sous-amendement à l'adresse qui reproche au gouvernement de n'avoir pas de plan d'ensemble pour régler les problèmes de l'énergie et de s'en remettre à l'initiative privée pour rétablir l'économie canadienne.

Le dernier chef de parti, M. Solon Low, créditiste, reprendra le débat cet après-midi. Il est possible que M. Rose prenne la parole pour défendre sa position et c'est ensuite que l'on verra quelle tournure doit prendre le débat sur les discours du Irène et des chefs de partis désirant écouter.

Pierre VIGANT

Conférence de M. Benoit Brouillette

La prochaine conférence de M. Benoit Brouillette, donnée sous les auspices de l'Union des Latins d'Amérique, aura lieu ce soir, à 8 h. 15, dans l'auditorium de l'école des Hautes Etudes commerciales, 553 avenue Viger. Il parlera de l'Amérique centrale.

Une excursion sur le Saint-Laurent, — une visite aux ports de Kingston, Montréal, Sorel, Québec, — un aperçu de la vie industrielle et commerciale canadienne, tels sont les différents sujets abordés par l'Office national de films dans le documentaire: "Des Grands Lacs à la Mer", présenté dans les circuits ruraux de cet organisme.

Bloc-notes

(suite de la première page)

core que de tels endroits que Montréal, Toronto, Vancouver, Hamilton et Windsor sont des excroissances nécessaires, mais à l'ambitionnement pas d'y vivre, non plus qu'à l'ambitionnement de voir leurs propres villes rivaliser avec elles. De même qu'une personne, une ville se donne le caractère par l'expérience et par l'observation. Elle apprend que le bien de la vie ne dépend pas de la richesse matérielle et de la lutte continuelle pour devenir plus prospère que ses voisines. Elle attend sa maturité quand elle décide, dans le calme, que c'est payer trop cher la chance d'accumuler de plus grandes richesses que de perdre sa propre intégrité.

Ceux qui président aux destinées de la ville de Guelph paraissent s'inspirer de la morale d'une des fables du Bonhomme, celle de la Grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le Boeuf. A noter toutefois que le président de la Commission industrielle de cette ville de l'Ontario n'est pas sans entretenir le légitime souci de la prospérité guelphienne: il veut des industries dans sa ville, non pas des grosses cependant, des gigantesques, mais tout un groupe de petites.

La mode aux petites villes

D'ailleurs la mode et la vogue vont peut-être se mettre aux petites villes. Phénomène qui a commencé, paraît-il, de se produire en Australie, à ce que relate en tout cas le haut-commissaire qui représente ce Commonwealth au Canada M. Alfred Sterling. De retour d'un voyage dans son pays, M. Sterling, de passage à Montréal et avant de rentrer à Ottawa, a confié à des journalistes montrealais que l'un des rares bienfaits de la récente guerre, en légère compensation pour ses méfaits innombrables et affreux, aura été, dans le cas de l'Australie, la décentralisation des populations, des grandes vers les petites villes. La plupart de ces dernières se sont construites au cours de la guerre et, généralement, pour les fins de la guerre. Voici qu'on trouve utile et opportun de les maintenir et de leur donner un caractère démographique et social, c'est très heureux.

L'exemple australien, quant à cela, ne pourrait-il pas servir au Canada?

Des lignes en langue anglaise

Il se distribue présentement une plaquette, en provenance d'Ottawa, destinée à fournir aux démobilisés des armées canadiennes, soldats, marins et aviateurs, des informations quant aux divers organismes gouvernementaux qui existent en vue de faciliter leur intégration dans le civil. Seize pages de textes schématiques, agrémentés d'abondantes illustrations, à la fin d'indiquer aux intéressés qui ils doivent voir, et où ils doivent aller pour profiter des droits et allocations que leur confère leur pays. L'opuscule, qui a pour titre: "Les organismes du rétablissement", leur explique encore comment ils peuvent obtenir les indemnités auxquelles ils ont droit. Avec son impression en deux couleurs, les vignettes et les clichés auxquels il a donné lieu, l'opuscule ne porte certes point la marque d'une politique de grande économie de la part du gouvernement. Mais passons.

Comme il est maintenant entré dans la coutume de proposer des imprimés du gouvernement d'Ottawa, cette publication n'est pas bilingue; il en existe deux versions, l'une anglaise, l'autre française. A la dernière page de la française, sous une vignette qui représente les armes du Canada, se lit cette inscription: "Published by the Rehabilitation Information Committee, Ottawa, Designed by the National Film Board, Edmund Cloutier, Printer to the King's Most Excellent Majesty, Printed in Canada, September 1945."

On pourrait croire que cette indication de provenance et de responsabilité d'édition est faite ainsi, en anglais, au dos de la publication française, pour sauver le principe du bilinguisme, et avec l'intention de faire paraître, quand ce ne serait que d'une façon partielle, les deux langues officielles du pays sur une publication officielle du gouvernement canadien. Pour cela il faudrait que la version anglaise de la même publication, portant cette même indication, en langue française, non pas en langue anglaise.

D'aucuns ne pourraient-ils supposer, avec un brin de malice, qu'une inscription en anglais sur la version française ne peut être là que pour insinuer, aussi pour faire comprendre à qui veut comprendre, que la langue anglaise est non seulement la langue officielle, mais qu'elle jouit d'une prédominance officielle.

Emile BENOIST

19-III-46

Une attention délicate du cardinal Spellman

New-York, 19. — Le chef de la section catholique du département des affaires religieuses du gouvernement militaire américain à Berlin, Théobald-J. Dengler, dans un récit au N. Y. Staats-Zeitung, rapporte le trait suivant au sujet du cardinal Spellman.

"Ce n'est un devoir de rendre public l'acte honorable posé par le cardinal Spellman et qui attire de nouveau sur lui et les Etats-Unis la sympathie et la reconnaissance générales. Il nolla un avion spécial (ce qui, ces jours-ci, n'est pas une mince affaire) et il invita les cardinaux allemands à retourner par avion dans leur patrie et cela à ses propres frais. Il a délivré ainsi les souffrants des fatigues et des soucis d'un long et pénible voyage par chemin de fer. Sur le désir du cardinal Spellman, je devrai les accompagner et serai responsable de leur heureux voyage. C'est bien la première fois que trois cardinaux utilisent ensemble l'avion pour accomplir un voyage officiel."

Une priorité. — R. W. Corkhill, président de la Timber Development Association, demande une priorité pour la production du bois de construction en Grande-Bretagne.

M. F.-N. Southam

décédé à 76 ans

Il était le président du bureau de direction de la Southam Company

M. F. N. Southam, président du bureau de direction de la Southam Company, Ltd., propriétaire de six journaux canadiens — l'Ottawa Citizen, l'Hamilton Spectator, la Winnipeg Tribune, le Calgary Herald, l'Edmonton Journal, et le Vancouver Province — est décédé ici hier, à l'âge de 76 ans.

M. Southam, qui avait apparemment pris du mieux, après un séjour à l'hôpital, est mort subitement à sa demeure, comme il se préparait à un voyage de repos, à Atlantic City, N. J.

Né à London, Ont., le 10 décembre 1869, fils de feu William Southam, M. Southam avait perdu sa femme, Agnes Henderson Linton, de Montréal.

M. Southam a commencé sa carrière à l'Hamilton Spectator. En 1889, il est venu à Montréal, où il a fondé l'imprimerie qui porte son nom. La compagnie Southam est la propriétaire de l'imprimerie locale et de la succursale de Toronto, en plus de six journaux à travers le pays. En 1945, M. Southam avait pris sa retraite comme président de la compagnie, et était devenu président du bureau de direction.

L'enseignement de la trigonométrie

Conférence du R. F. Robert, E.C., à la Société de Pédagogie

Le R. F. Robert, E.C., licencié en sciences mathématiques de l'Université de Montréal et docteur en sciences de l'Université de Lille, avait accepté de parler de l'enseignement de la trigonométrie, à la réunion mensuelle de la Société de pédagogie de Montréal, tenue au Mont-Saint-Louis, samedi dernier.

Le professeur de mathématiques du Mont-Saint-Louis a montré sous forme paradoxale l'importance de la trigonométrie, tout en insistant sur son apparente inutilité dans la vie de tous les jours. Pour tant, remarque le conférencier, que peut-on savoir de physique et de mathématiques sans trigonométrie?

Le Révérend Frère suggère les exercices graphiques, pour initier les élèves aux abstractions des mathématiques: l'usage du rapporteur, la mesure directe des longueurs, l'évaluation des aires au moyen de petits carrés, sont des exercices éducatifs dont on ne saurait exagérer l'importance.

Commissions municipales à Laprairie

Le maire L.-Conrad Pelletier, de Laprairie, vient de rendre publique la liste des différentes commissions municipales qui seront à l'administration des divers services de cette municipalité au cours des deux années qui vont suivre.

Les commissions sont composées des membres suivants: finances et législation: M. Patrick McGee, président, et MM. Emile Ste-Marie et Victor Roy; aqueduc, M. Victor Doré, président, et MM. Roy et Wilfrid Denault; électricité, M. Ste-Marie, président, et MM. Gaston Lavoie et Denault; voirie, M. Lavoie, président, et MM. Ste-Marie et McGee; hygiène et sanitation, M. McGee, président, et MM. Doré et Lavoie.

Centenaire de l'anesthésie

Il y a cent ans cette année que l'on utilise l'anesthésie pour empêcher les patients de souffrir au cours d'interventions chirurgicales ou médicales douloureuses. Pour rappeler ce centenaire à la profession médicale et au public, la Société médicale a organisé une séance sur l'anesthésie.

Le programme de cette séance a été conçu surtout pour les médecins praticiens qui constituent la majorité des membres de la Société médicale; mais il ne manquera pas d'intéresser les spécialistes désireux de voir diminuer les ennuis de l'anesthésie chez leurs patients. Les travaux scientifiques présentés à cette séance de commémoration de l'anesthésie seront les suivants:

Historique de l'anesthésie: le Dr Philippe Panneton. Préparation préanesthésique des patients: le Dr Léon Longtin; en discussion: le Dr J.-C. Doucet. Anesthésie d'urgence en clientèle: le Dr Moïse Clermont; en discussion: le Dr Léon Coulombe. Complications broncho-pulmonaires postanesthésiques: le Dr Georges Cousineau; en discussion: le Dr Maurice Bonnier. (Comm.)

La température

(C.P. 19. — Voici les prévisions atmosphériques, telles que transmises à 11 heures, cet après-midi, par le bureau météorologique:

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS



BELLES ROBES DE CHAMBRE EN SOUPLE TISSU DE LAINE

pour hommes, jeunes gens

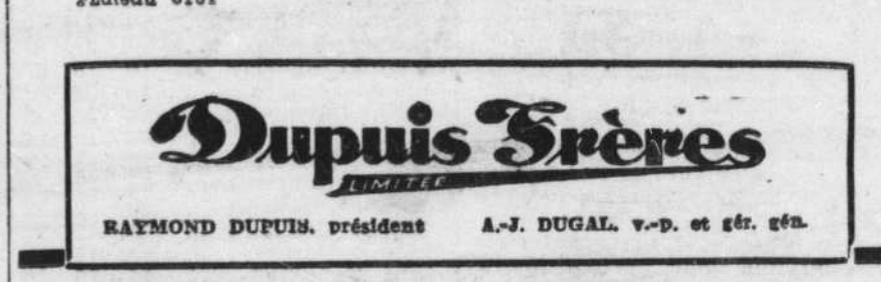
SON CADEAU DE PAQUES

16.00

Tout homme au courant de la belle qualité d'une marchandise, ne manquera pas d'apprécier un tel cadeau.

Mesieurs, ce sont deux robes de chambre en fine étoffe de laine épaisseur médium, convenant en toute saison... Teintes unies de marron, bleu, aussi modèles dans le col et les manchettes sont de ton contrastant. Coupe soignée, confection irréprochable. Tailles: petites, moyennes, grandes.

DUPUIS — rue-de-chaussée (Ste-Catherine) Plateau 5151



RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gés.

Journal, suivis demain de vents légers de l'ouest. Sommaire: beau, température inchangée.

REGION DE SHELBROOKE: Beau aujourd'hui et demain. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke, 48. Minimum ce soir: 18. Vents légers variables à 5 milles à l'heure.

BAIE COMEAU: Beau aujourd'hui et demain, au sud. Partie nord: beau aujourd'hui, nuageux demain, avec neige intermittente, après minuit ce soir. Maximum aujourd'hui à Rivière-du-Loup: 54. Minimum ce soir: 14. Vents calmes, suivis de vents modérés du sud-ouest à 10 milles à l'heure, demain.

REGION DU LAC ST-JEAN: Au sud: beau aujourd'hui et demain. Régions du nord: beau aujourd'hui, nuageux ce soir. Maximum aujourd'hui à Chicoutimi: 35. Minimum ce soir: 14. Vents calmes aujourd'hui, suivis de vents modérés de l'ouest à 10 milles à l'heure, demain.

SOMMAIRE: Température claire dans toutes les régions du Canada entre les Prairies et la côte de l'Atlantique. Le mercure est descendu considérablement au cours de la nuit, dans tout l'est du Canada, sauf dans la péninsule Niagara. La journée claire d'aujourd'hui est la sixième consécutive dans tout l'est de l'Ontario et dans le Québec. On s'attend à des chutes de neige, cependant, dans le nord du Québec.

Mort tragique

Québec, 19 (D.N.C.) — M. Pierre Demers, 53 ans, de Charny, forgeron, employé à la cour de chemin de fer de Charny, a été tué hier quand il a été traîné et finalement coupé sur la voie ferrée, par le train de Deschailions.

ACTES PONTIFICAUX

Le Tract No 1 contient: Encyclique VIX PERVENIT sur les contrats — BENOÏT XIV, 1er novembre 1745. Encyclique ACERBO NIMIS sur l'enseignement de la doctrine chrétienne. P. E. X, 15 avril 1905. Au comptoir: \$0.15, par la poste: \$0.17. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Cherchez-vous un imprimeur? Adressez-vous à L'IMPRIMERIE POPULAIRE

EDITEUR DU JOURNAL LE DEVOIR qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie: CARTES DE VISITE - TETES DE LETTRES TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART MENUS - FACTURES - PROSPECTUS PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES CATALOGUES - BROCHURES PERIODIQUES - JOURNAUX

430, NOTRE-DAME est, Montréal *Téléphone: BE 3361

Palmes Royales pour le Dimanche des Rameaux. Nous prions nos clients de bien vouloir adresser sans tarder leur commande de palmes, les assurant que nous pourrions en faire l'expédition promptement. Nos palmes viennent de nous arriver. Les prix sont les mêmes que l'année passée: Desmarais & Robitaille Ltée. Ornaments d'églises, articles religieux. 70 ouest, rue Notre-Dame HA. 3194